Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2012

Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2012

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

Editoriaux des Maires

4 Mme Catherine DuPasquier
5 M. Marcel Beauverd

Autorités communales

7 Conseil administratif et dicastères
8 Conseil municipal
9 Composition des commissions du Conseil municipal
10 Bureau du Conseil municipal
10 Composition des Groupements intercommunaux
12 Activités du Conseil municipal

Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

17 Editorial
19 Aide sociale de la commune de Bellevue
21 Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations
30 Manifestations
31 Sociétés communales culture et loisirs

Dicastères de M. Marcel Beauverd

37 Editorial
39 Urbanisme et aménagement du territoire
41 Développement durable
42 Informatique
43 Sociétés communales sports et sauvetage

Dicastères de M. Daniel Fabbi

53 Editorial
55 Administration communale et ressources humaines
60 Etat Civil
61 Sécurité
66 Déchets
67 Travaux publics et bâtiments

Compte rendu financier:
69 Bilans comparés 2011 - 2012
70 Tableau de bouclement des comptes 2012
71 Budget - Résultats 2012
72 Comptes de fonctionnement
79 Tableau de la dette communale
80 Crédits d'engagement en cours
81 Crédits d'engagement terminés
82 Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier
85 Compte d'exploitation pour l'exercice 2012 (tableaux immeubles)
86 Comptes de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
89 Rapport de l'organe de contrôle sur l'exercice 2012

GIVB

91 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

FLB

93 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

108 Renseignements utiles

Editorial

Catherine DuPasquier Maire de janvier à mai 2012

Chères citoyennes, chers citoyens, Mesdames, Messieurs,

L'année 2012 a été comme les précédentes : studieuse et bien remplie. Et ceci pas tant du fait de mon nouveau titre de Maire mais par le fait que les dossiers couverts par mes dicastères ont été nombreux.

Les politiques familiale, scolaire et sociale cantonales sont en pleine mutation, plusieurs lois sont entrées tout récemment en application. Pour les mettre en œuvre, les communes doivent consentir à quelques adaptations organisationnelles.

Ces adaptations consistent à devoir construire de nouveaux locaux, par exemple pour l'école primaire, les activités para et périscolaires, mais aussi à mettre en place des modes de subventions dans le domaine social : pour les foyers de jour, les structures de maintien à domicile pour les Aînés, la Fas'e (fondation pour l'assistance sociaux-éducative) pour les adolescents, les mamans de jour, etc.

De nombreuses séances de L'ACG (association des communes genevoises) regroupant les représentants de chaque commune genevoise et des représentants de l 'Etat ont permis de se mettre d'accord sur bien des sujets délicats. Les dossiers sont souvent juridico-financiers et demandent un certain investissement (lecture des lois, modèle financier, compréhension des enjeux) à vos magistrats qui n'ont pas tous une formation professionnelle dans ces deux domaines... Mais lors de ces séances, le magistrat est au cœur d'une politique plus « pragmatique » que « politicienne » que j'apprécie : chacun amène sa vision de la société idéale mais surtout son vécu dans sa commune (se faisant idéalement votre porte-parole !). Il les confronte avec les réflexions de ses pairs et puis soutient la loi, le projet, le modèle qui reflète au mieux le type d'organisation, de mesures qu'il souhaite mettre en place pour ses citoyens. On est très vite dans l'organisationnel.

Sur certains dossiers on voit apparaître un clivage gauche-droite entre les communes mais cette situation est plus rare que ce que l'on peut imaginer de prime abord. Ceci est sans doute dû en grande partie au fait que la réalité de tous les jours n'est pas si différente d'une commune à l'autre dans le si petit canton qu'est le nôtre. Mais surtout, je pense que cela découle directement du fait que la notion de bien commun est très présente chez vos élus communaux et partagée par les 45 communes genevoises. Aidés sur le dernier point, il est vrai, par les autorités cantonales qui ont, de fait, le pouvoir décisionnel dans bien des domaines dans notre canton de Genève...

En tant que Maire mais également que Conseillère administrative de votre commune, j'ai eu le plaisir de partager avec vous plusieurs manifestations, souvent familiales, comme les Promotions, la fête de Noël, l'Escalade, etc. J'ai également assisté à quelques manifestations organisées par le canton ou des autorités étrangères, mais je dois dire que j'ai choisi de privilégier, cette année encore, les rencontres et les animations locales.

Editorial

Marcel Beauverd Maire de juin à décembre 2012

Chères citoyennes, chers citoyens, Mesdames, Messieurs,

Après une première année en tant que Conseiller administratif pour cette législature 2011-2015, j'ai accédé au titre de Maire de la Commune de Bellevue le 1er juin 2012. Cet honneur me va droit au cœur après avoir été durant 14 ans Conseiller municipal puis Adjoint au Maire lors des 10 années qui ont suivi. Le plaisir de suivre les traces de mon grand-père, Marc Beauverd, qui fut Adjoint au Maire de 1945 à 1951, et de mon arrière-grand-père, François Borgel-Court, qui fut Maire de 1904 à 1907, revêt un côté émotionnel particulier.

Mes premiers 6 mois en tant que Maire de la Commune de Bellevue n'ont pas changé fondamentalement mon travail compte tenu de la bonne organisation de notre Conseil administratif et de la répartition des dicastères définie depuis fort longtemps. Cette période a été à l'image de ces dernières années, intense et captivante. Rappelons qu'au niveau démographique notre commune s'est développée très rapidement et qu'entre les années 2000 et 2012 le taux de croissance a été de 81 %, ce qui nous place, et de loin, en tête des communes genevoises. Malgré cela nous avons réussi à préserver notre entité villageoise et surtout maintenir notre chère commune de Bellevue à taille humaine.

Les grands thèmes et les projets les plus importants qui ont occupé le Conseil administratif durant la deuxième moitié de l'année 2012 ont été nombreux, en voici quelques exemples :

La fin des travaux d'aménagement du centre du village, comprenant l'extension du parc Simon Eggly, la renaturation du Nant-des-Limites, les cheminements et places entre les bâtiments communaux. Ces aménagements du centre du village ainsi que les deux immeubles locatifs de la Tuilière ont été inaugurés le 6 octobre 2012.

Le Conseil municipal du 12 juin 2012 a accepté la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 2'372'863.- pour financer le Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC), ainsi que la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 5'300'000.- pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des activités parascolaires. Suite à ces décisions, le chantier de la future crèche intercommunale ainsi que les travaux de construction du bâtiment pour les activités parascolaires ont démarrés. Ces deux chantiers sont menés simultanément.

Plusieurs dossiers concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont en cours :

- Plan Directeur de la Zone Industrielle et Artisanale de Valavran
- Plan Directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable
- Renaturation du Marquet (aménagement et remise à ciel ouvert de ce cours d'eau).

Voilà quelques exemples de dossiers que vos Conseillers administratifs doivent traiter et mener à bien en tenant compte des intérêts de la Commune de Bellevue et de ses habitants. Vous trouverez plus de détails sur ces sujets dans les pages qui suivent.

Mon vœu le plus cher est que notre travail vous permette de continuer à apprécier notre belle commune, et bien y vivre.

MAIRIE

Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil Administratif se réunit hebdomadairement pour traiter les affaires courantes.
Chaque Conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des Conseillers adminsitratifs au 31 décembre 2012

M. Daniel Fabbi
Administration communale
Ressources humaines
Bâtiments, patrimoine communal
Cimetière, parcs et promenades, environnement
Travaux publics
Etat Civil
Finances
Gestion des déchets
Sécurité, police, pompiers

Mme Catherine DuPasquier
Aînés et Jeunesse
Culture
Ecole, parascolaire
Location de salles
Manifestations
Petite enfance
Santé
Social
Sociétés communales culture-social-scolaire

M. Marcel Beauverd
Développement durable
Informatique
Ports et plages
Sociétés communales sports et sauvetage
Sports
Mobilité
Urbanisme, aménagement du territoire

Dicastères communs
Communication, Juridique

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Bellevue se compose depuis le début de la législature 2011-2015 de 19 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du 6 juin 2011.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2012

Entente libérale

M.-A. Baschy

M. Pais

R. Gobert

J.-J. Cartier

A. Luyet

D. Schiavo-Abel

M. Schopfer Sandoz

B. Taschini

J.-D. Viret

Bellevue d'Avenir

D. Anklin

Y. Clivaz Beetschen

A.-C. Hurny Cabezas

F. Malacrida

R. Petite

G. Rüegsegger

Pro Bellevue Radical

V. Carrillo-Graf

B. Fogarasi-Szabo

Parti démocrate-chrétien

I. Garcia-Gill

S. Gatti

Composition des commissions du Conseil municipal au 31 décembre 2012

Commissions	CA Délégué(e)	Président(e)	Vice-président(e)	Membres
Finances et Patrimoine communal	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Taschini (lib)	Raphaël Petite (bda)	Dominique Anklin (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti (pdc) Jean-Jacques Cartier (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Urbanisme, Aménagement du territoire et Mobilité	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Marc-André Baschy (lib) Valérie Carrillo-Graf (rad) Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Taschini (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Social, Ecole et Petite enfance	Catherine DuPasquier (rad)	Gérald Rüegsegger (bda)	Mylène Schopfer Sandoz (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Rémy Gobert (lib) Fabrice Malacrida (bda) Delphine Schiavo-Abel (lib)
Bâtiments, Travaux publics et Environnement	Daniel Fabbi (lib)	Rémy Gobert (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Anne-Catherine Hurny (bda) Marco Rodrigues Pais (lib) Mylène Schopfer Sandoz (lib)
Manifestations, Culture et Sports	Catherine DuPasquier (rad)	Sonia Gatti (pdc)	Marc-André Baschy (lib)	Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Aurélie Luyet (lib)
Feu, Protection civile et Sécurité	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad)	Jean-Jacques Cartier (lib)	Marc-André Baschy (lib) Sonia Gatti (pdc) Aurélie Luyet (lib) Raphaël Petite (bda) Gérald Rüegsegger (bda)
Réclamations	Daniel Fabbi (lib)	Jean-François Ruchet (rad) (proposé au CE par le CA ou le maire)	Marc-André Baschy (lib) (nommé par le CA ou le maire)	Michel Chappuis (rad) Bridget Dommen (bda) Rodrigo Tamayo (pdc)
Comité de pilotage du DD	Marcel Beauverd (lib)	Jean-Daniel Viret (lib)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Dominique Anklin (bda)
Groupe du DD	Marcel Beauverd (lib) Enrica D'Alfonso (employée communale)	Dominique Anklin (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Fabrice Malacrida (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Delphine Schiavo-Abel (lib) Raphaël Petite (bda) Marc-André Baschy (lib)
Bureau du Conseil municipal	Aurélien Matti (secrétaire)	Valérie Carrillo-Graf (rad)	Gérald Rüegsegger (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)
Chef-fe de groupe / suppléant-e				Jean-Daniel Viret / Marc-André Baschy (lib) Dominique Anklin / Raphaël Petite (bda) Valérie Carrillo-Graf / Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti / Isabel Garcia-Gill (pdc)

Bureau du Conseil municipal

Le bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des Conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111.)

Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2012

V. Carrillo-Graf
Présidente

G. Rüegsegger
Vice-Président

J.-D. Viret
Membre

A. Matti
Secrétaire du CM ad interim

Composition des Groupements intercommunaux

Groupements, groupes, etc.	CA (pour info)	Nouveaux membres	Remarques
GIBC **Bâtiment de la Crèche définitive** Nomination de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC)	Daniel Fabbi (lib)	Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Daniel Viret (lib)	1 représentant du CA désigné par le CA 2 représentants du CM désignés par le CM Pour la législature en cours selon décision du CM lors de leurs nominations
GIGDT **Gestion des déchets des Tuileries** Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT)	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Sonia Gatti (pdc)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e
GIVB **Centre sportif Vigne Blanche** Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB)	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Mylène Schopfer Sandoz (lib)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un en son sein
GICORD **Compostage de la Rive-Droite** Nomination d'un-e Conseiller-ère municipal-e en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite (GICORD)	Daniel Fabbi (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	1 représentant du CA désigné par le CA 1 représentant du CM désigné par le CM 3 membres désignés par le Conseil intercommunal du Groupement
GLRD **Législatifs de la Rive Droite du lac** Nomme un représentant en qualité de membre permanent pour la législature en cours		Raphaël Petite (bda)	Le président du CM siège de plein droit 1 représentant du CM désigné par le CM

Salle du Conseil municipal

Activités du Conseil municipal 2012

Séance du 17 avril 2012

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

A pris connaissance du rapport des comptes et de la gestion 2011 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),

A pris connaissance du tableau de répartition des frais 2011 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),

A pris connaissance des comptes et de la gestion 2011 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,

A pris connaissance des comptes et de la gestion 2011 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC),

A pris connaissance, pour information (art 43 RALAC, lettre f), des comptes 2011 des groupements suivants dont la commune est membre:
- Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT),
- Groupement Intercommunal du Centre Sportif de la Vigne Blanche (GIVB),
- Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran (ORPC Valavran),

A pris connaissance des crédits budgétaires supplémentaires 2011 et des moyens de les couvrir,

A pris connaissance d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 279'883.15 (et des moyens de le couvrir), destiné au dépassement des coûts de transformation du chalet, propriété de la commune de Bellevue, sis parcelle no 2846 de la commune de Bellevue,

A pris connaissance de la délibération concernant l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2011 de la commune de Bellevue,

Tous les dossiers suscités ont été renvoyés en commission des finances pour examen.

A accepté la résolution de la commission Urbanisme, Aménagement du Territoire & Mobilité d'inviter le Conseil administratif à s'opposer:
- au projet de loi no 10926 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bellevue / chemin des Châtats,
- au projet de plan de développement industriel et artisanal de Valavran nos 29745-506, 29746-506, 29747-506, sur le territoire de la commune de Bellevue. Les conditions suivantes n'ayant pas été retenues:
  > que les gabarits dans le secteur A (Châtats) soient rabaissés à 16 mètres au lieu des 21 prévus initialement.
  > que la hauteur des gabarits dans les zones D et E (Tuileries), reste à 10 mètres et qu'aucune dérogation à 12 mètres ne soit accordée.
  > que les gabarits de la zone B soient rabaissés à 16 mètres au lieu des 18/21 prévus initialement.
  > que la passerelle enjambant l'autoroute décrite à l'annexe 2 du règlement directeur soit à la charge de l'Etat de Genève et/ou de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI).
  > que la commission émette le souhait que la future zone industrielle soit départagée selon la nouvelle loi générale qui prévoit une zone de développement d'activités mixtes qui comprendra une proportion de 60% au minimum d'activités secondaires (industrie et artisanat) et qui offrira à des entreprises principalement actives dans le domaine tertiaire (commerces, services et bureaux), la possibilité de s'établir dans la zone de façon complémentaire et intégrée dans une proportion limitée à un maximum de 40%.
  > que le canton mette à disposition une parcelle afin de remplacer «l'espace chiens» et une parcelle pour la déchetterie intercommunale Bellevue-Genthod.
  > que l'assainissement du terrain Valavran pour des aménagements routiers en cas de matériaux pollués soit à la charge de l'Etat de Genève et/ou de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI).

A accepté à l'unanimité les propositions de dénominations de tronçons de chemins jusqu'alors sans nom qui seront soumises à la commission cantonale de la nomenclature du Département de l'intérieur et de la mobilité,

A nommé Madame Yvette Clivaz Beetschen en qualité de membre pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB,

A approuvé à l'unanimité une résolution du Groupe de pilotage du Développement durable concernant l'évaluation de la démarche globale et des projets communaux sous l'angle du développement durable,

A renvoyé à l'unanimité en commission d'urbanisme une motion transformée en résolution de l'Entente Libérale et du groupe Radical: « Pour une politique en faveur d'une activité commerciale et sociale plus vivante au centre de notre village »,

A renvoyé à l'unanimité en commission d'urbanisme une motion transformée en résolution de l'Entente Libérale et du groupe Radical: « Pour la définition d'une politique concertée et d'une politique durable de la mobilité et du parcage au centre du village »,

A accepté une naturalisation à l'unanimité, a demandé un complément d'enquête pour l'autre.

Séance du 8 mai 2012

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2011 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),

A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du tableau de répartition des frais 2011 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),

A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2011 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,

A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2011 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC),

A accepté à la majorité la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'investissement complémentaire et les moyens de le couvrir d'un montant de CHF 279'883.15, destiné au dépassement des coûts de transformation du chalet, propriété de la commune de Bellevue, sis parcelle no 2846 de la commune de Bellevue,

A accepté à la majorité la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2011 et les moyens de les couvrir,

A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2011 de la commune de Bellevue,

A accepté à l'unanimité la délibération relative à un crédit d'étude d'un montant de CHF 75'000.- pour le projet de réalisation d'un espace détente « Gitana » sur la rive du Lac, parcelle no 3386 de la commune de Bellevue, sise rte de Lausanne,

A accepté à l'unanimité la délibération relative à un crédit budgétaire supplémentaire 2012 d'un montant de CHF 48'000.- (TVA comprise) pour le remplacement de 10 arbres qui ont subi des dommages causés par les campagnols (mulots), pour la plantation de 10 autres et pour la mise en place de protection du système racinaire,

A accepté à l'unanimité la délibération relative à la renonciation et à la radiation d'une servitude personnelle d'usage (place publique), comprenant 7 emplacements de places de stationnement visiteurs pour les commerces, qui grève la parcelle

no 3418 de la commune de Bellevue, sise 341, rte de Lausanne,

A élu le Bureau du Conseil municipal pour l'année 2012- 2013. Il s'agit de :
- Mme Valérie Carrillo-Graf, Présidente
- M. Gérald Rüegsegger, Vice-président
- M. Jean-Daniel Viret, Membre

Le Conseil administratif salue l'arrivée de M. Cartier en tant que Conseiller municipal. Ce sympathique habitant de Bellevue et commerçant de Versoix, père de deux adolescents, est un féru de navigation. Il a déjà siégé au Législatif de Versoix. Nous le remercions de poursuivre son engagement et lui souhaitons beaucoup de plaisir lors de la découverte des dossiers en cours sur notre commune.

Séance de passation

Au 1er juin, Mme DuPasquier, Maire de Bellevue depuis une année, a laissé sa place à M. Beauverd. Ce n'est pas chose habituelle dans notre commune qui, jusqu'ici, connaissait le même maire pendant toute la législature, soit 4 ans. Cette passation s'est formellement déroulée avant la dernière séance du Conseil municipal de la saison, soit le 12 juin. Le bureau du Conseil municipal a lui aussi été modifié. M. Taschini a été remercié pour son année de présidence, remplacé par Mme Valérie Carrillo-Graf à ce poste. M. Rüegsegger tient la place de Vice-Président et M. Jean-Daniel Viret celle de membre du bureau.

Séance du 12 juin 2012

M. Jean-Jacques Cartier a été assermenté en tant que Conseiller municipal en remplacement de M. Ruben Jimenez et le tableau de composition des commissions a été modifié en conséquence.

Le Conseil municipal a décidé :

A l'unanimité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 450'000.– (TVA comprise) concernant la réalisation de raccordements en eau potable et en électricité pour les futurs bâtiments de la crèche intercommunale et activités parascolaires.

A la majorité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 2'372'862.95 pour financer le Groupement du Bâtiment de la Crèche (GIBC).

A l'unanimité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 5'300'000.– (TVA comprise) pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des activités parascolaires.

A la majorité, d'accepter un crédit d'investissement d'un montant de CHF 190'000.– (TVA comprise) concernant l'achat de mobilier urbain + jeux pour l'aménagement du secteur « La Tuilière ».

A la majorité, de procéder à la rétrogradation de M. Jimmy Loup en vue de la passation du commandement à M. Jean-Marc Carrillo.

A l'unanimité, de proposer au Conseil d'Etat MM. Jean-Marc Carrillo et Aurélien Matti en qualité d'officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue et son commandement par intérim par M. Jean-Marc Carrillo.

A la majorité, de renvoyer en commission d'urbanisme une résolution de Bellevue d'Avenir concernant l'intégration de la commune de Bellevue dans un réseau de vélos en libre-service.

Séance du 9 octobre 2012

M. Steve Dominé, Directeur administratif et secrétaire du Conseil municipal, a présenté sa démission. M. Aurélien Matti assure l'intérim jusqu'à la fin de l'année.

M. Jean-Marc Carrillo a été nommé lieutenant et commandant par intérim de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires et M. Aurélien Matti lieutenant.

Le budget 2013 a été présenté et renvoyé en commission des finances pour examen.

Les membres du bureau de vote ont été élus pour 2013 :
Président : M. Raphaël Petite (BdA)
Suppléant : M. Rémy Gobert (PLR)
Vice-président : M. Bernard Fogarasi (PLR)
Suppléante : Mme Delphine Schiavo-Abel (PLR)

Les dates des votations et élections 2013 sont : 3 mars, 9 juin, 22 septembre, 6 octobre, 10 novembre, 24 novembre.

Deux dossiers de naturalisation ont été examinés.

Séance du 13 novembre 2012

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

A décidé à la majorité de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2013 à CHF 30,--.

A décidé à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement annuel 2013, le maintien du taux des centimes additionnels à 42 et l'autorisation d'emprunter.

Deux dossiers de naturalisation ont été traités.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publics dès leur approbation (Art.25 al. 5 de la loi sur l'administration des communes). Leur consultation est possible à la réception de le Mairie ou sur le site internet : rubrique politique > conseil municipal > séance.

Les séances du Conseil municipal sont publiques (sauf sujet soumis à l'huis-clos). Les dates sont publiées dans le journal communal distribué à tous les ménages de la commune ainsi que sur le site internet communal (voir ci-dessus). Chacun est le bienvenu.

Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

Maire jusqu'au mois de juin, puis Conseillère administrative

Chers Bellevistes,

En tant que Maire puis Conseillère administrative durant l'année 2012 j'étais en charge des dicastères suivants : le social, la jeunesse et les aînés, la petite enfance, l'école et le parascolaire, les manifestations et la culture, une partie des associations communales, les naturalisations, la location des salles et la santé. J'étais membre du Conseil de la Fondation communale pour la construction et la gestion de logements et représentante de la Commune auprès de la crèche intercommunale. J'étais également membre du Conseil d'établissement de l'école de Bellevue-Genthod et du Conseil du collège des Colombières.

Pendant l'année 2012, les dossiers dans ces différents domaines ont été à nouveau riches et variés. Voici quelques exemples dont j'aimerais plus particulièrement vous parler.

Dès le premier janvier 2012, l'association intercommunale qui permet de mettre en contact les « accueillantes familiales » et les familles « placeuses » et de conseiller les unes et les autres, sise sur Versoix, a pris ses fonctions sur les 7 communes de la rive droite. Cette association a, en particulier, mis en place en novembre une campagne de recrutement des accueillants familiaux (appelées anciennement « mamans de jours »), car nous avons de plus en plus de familles qui cherchent un mode de garde pour leurs enfants. Des flyers ont été distribués dans les boîtes-aux-lettres et les commerces de la commune dans le courant de l'automne. L'association « Super nounou » compte 96 membres, 27 accueillantes familiales et 30 baby-sitters. 74 enfants ont trouvé des places d'accueil mais la liste d'attente est encore longue.

Le local des jeunes, dans le sous-sol de la Vigne Blanche, a pris son essor sous la responsabilité d'une nouvelle animatrice socioculturelle rattachée à la FAS'e (Fondation pour l'animation socioculturelle), Mme Fatma Foudhaili. Cette jeune femme et son équipe ont mis en place une série d'animations, tout en apportant une écoute aux problèmes des 12-17 ans. Elle a également organisé une permanence, le jeudi, pour les jeunes en rupture scolaire ou professionnelle.

Les nombreuses manifestations : Promotions scolaires, Escalade, Noël, etc. se sont déroulées dans la bonne humeur et, je l'espère, à la satisfaction des petits et des grands. Le père Noël a une fois de plus rendu visite aux écoliers de Bellevue en décembre.

Pour les aînés, une balade a été organisée au mois de juin dans le canton de Neuchâtel, trois cars ont été affrétés pour emmener les nombreux participants, puis en novembre, ces derniers ont pu apprécier une soirée fondue avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue.

Dans le domaine social, les pages du site internet de la Commune concernant les attributions de subventions aux associations Suisses et étrangères ont été complétées. Vous y trouverez critères d'attribution, liste des documents à fournir et exemples d'associations soutenues par la Commune. Nous recevons très volontiers vos demandes concernant les associations dont vous êtes membres ou que vous soutenez.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement Mme Isabelle Chevalley del Rio, responsable des manifestations et du service social, pour son remarquable travail et sa précieuse collaboration.

Au sujet de la Fondation communale pour la construction et la gestion de logements, la commission d'attribution a fait un énorme travail pour choisir selon des critères bien établis (et consultables sur le site de la Fondation www.fondationbellevue.ch) les familles et habitants des immeubles de la Tuilière. Ceux-ci ont pris possession des lieux durant le mois d'août.

Pour la deuxième fois, une formation pour l'utilisation d'un défibrillateur a été mise sur pied en interne par M. Aurélien Matti, employé communal mais également samaritain et sapeur-pompier volontaire. 6 employés et 9 élus ont suivi ces cours afin de pouvoir venir le cas échéant au secours de la population.

Pour finir, le fil rouge 2012 a été, sans conteste, le projet de construction du futur bâtiment dédié aux activités parascolaires. Alors que la Commune attendait la décision du Canton quant au permis de construire, il a fallu finaliser le budget de construction avec les mandataires, puis le présenter aux Conseillers municipaux pour étude et enfin approbation. Les appels d'offres qui permettent de choisir les différentes entreprises qui travailleront sur le futur bâtiment ont également été mis en route et finalisés. L'autorisation de construire a été délivrée un peu plus de 5 mois après le dépôt de la demande et le 12 juin 2013, le crédit de construction du bâtiment a été accepté par le Conseil municipal à l'unanimité. Les travaux ont commencé sans tarder à mi-juillet, le but étant que le bâtiment soit disponible pour la rentrée 2013-2014 ! Les rendez-vous de chantier ont rythmés l'automne et l'hiver.

En parallèle, nous avons revu les aménagements extérieurs, en particulier les places de jeux autour de l'école et des futurs nouveaux bâtiments. Les discussions et présentations avec le corps enseignant, notre mandataire et les Conseillers municipaux ont occupé notre fin d'année.

En 2013, le bâtiment dédié aux activités parascolaires, en particulier aux restaurants scolaires, au GIAP, à la bibliothèque et le bâtiment voisin qui recevra la crèche « Les 4 Saisons » seront mis à disposition de leurs jeunes utilisateurs. Ils représenteront une avancée significative dans notre politique communale en faveur des enfants et des familles et, je l'espère, nous permettront de voir l'avenir et en particulier l'arrivée de futurs habitants avec sérénité !

Catherine DuPasquier
Conseillère administrative

Aide sociale de la commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Chaque année la commune de Bellevue reçoit un grand nombre de demandes de soutien et en fonction de son budget, la magistrate en charge du social, Mme DuPasquier, fait un premier tri en respectant plusieurs critères prédéfinis. Par la suite, la commission sociale étudie les projets de chaque association et fait son choix.

Contrairement aux subventions sociales pour l'étranger, les subventions sociales pour la Suisse sont uniques et ne sont pas renouvelées d'année en année, ceci afin de donner la possibilité au plus grand nombre de recevoir une aide.

En 2012, le budget dédié aux subventions sociales pour la Suisse s'élevait à 12'000.-. La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

Fondation Sportsmile
A pour objectif de promouvoir l'activité physique et le sport pour les enfants et adolescents atteints de maladies chroniques ou de surpoids, pour favoriser leur santé, leur qualité de vie et leur intégration. Apporte également des conseils nutritionnels.

AIPE Aide Intégration Petite Enfance
A pour but de favoriser l'intégration d'enfants présentant des difficultés importantes dans un ou plusieurs domaines de leur développement (moteur, sensoriel, intellectuel ou socio-émotionnel), en leur permettant de participer à la vie dans les lieux d'accueil de la petite enfance (crèches, EVE, jardins d'enfants).

Actifs
A pour but de promouvoir, par la formation et le travail, l'intégration des personnes avec des limites de capacités intellectuelles et leur permettre d'accéder à plus d'autonomie et une meilleure intégration sociale.

Cité des métiers (cité-métiers.ch l'expo 2012)
4ème édition prévue à Palexpo du 20 au 25 novembre 2012, demande de fonds pour le soutien de cette manifestation.

Solidarité femmes
Aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants. A pour souhait de renforcer le groupe de l'accueil ainsi que le groupe de consultation, d'accueillir plus de bénéficiaires et de pouvoir continuer à héberger des femmes et enfants quelle que soit leur situation financière.

Alliance SEP
Anciennement sous les directives de la Société Suisse de Sclérose en Plaques, ont pris la décision de poursuivre sous la forme d'une association genevoise. A la recherche de nouveaux dons pour redémarrer.

Web for migrants (www.migraweb.ch)
Site internet de conseils pour personnes immigrées. Depuis 2008, l'association a développé une plateforme d'information et de conseil en ligne en 16 langues comme projet modèle de la confédération. Peut également servir aux administrations et communes.

Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer
Active depuis 25 ans. Plus de 300 familles inscrites. Près de 250 nouveaux cas de cancers pédiatriques par année sont recensés en Suisse. Soutien psychologique et guide pour et par des parents ayant ou ayant eu un enfant soigné. Antenne genevoise. Font aussi le lien avec d'autres associations.

Alzheimer, section de Genève
Plusieurs actions : Info-Conseils, Groupes d'entraide, Relais-Famille, Café Cointrin

Fondation ensemble
Projet « Camps 2012 » pour les élèves de l'école de la Petite Arche et l'Atelier, ainsi que pour les adultes de Claire Fontaine et l'Essarde. Cette association a pour but la prise en charge de personnes avec une déficience intellectuelle et assure notamment

l'accueil, l'hébergement, l'éducation et la formation. Les camps sont organisés d'avril à octobre 2012 et permettent aux élèves de passer une semaine hors du cadre familial et institutionnel.

ATD Quart monde
Vont à la rencontre des personnes en difficulté. Une bibliothèque de rue a été mise en place en fin d'année par des jeunes de Genève en situation difficile, qui a lieu tous les mercredis après-midi (Châtelaine).

Courir ensemble
Vise à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer de l'unité d'oncohématologie de l'Hôpital des Enfants de Genève.

Caritas, Genève
Activités sociales pour les ainés en situation de précarité.

D'autres associations ont également bénéficié d'une aide ponctuelle, que ce soit en matériel, ou pour de petites sommes selon les cas :
- Association infos-conseils chiens
- Ligue genevoise contre le cancer
- Croix-rouge genevoise
- Cérémonie mémoire soldats
- Terre des hommes Suisse
- Sociétés de samaritains
- Association Stop suicide

Subventions sociales à l'étranger

La commune alloue 0,7 % de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger, soit une somme de CHF 68'400.- pour 2012. Chaque année les projets subventionnés font l'objet d'une nouvelle évaluation. Les bénéficiaires nous transmettent un rapport d'activité détaillé sur le projet soutenu, ainsi qu'une situation des comptes.

En 2012 ce sont 24 associations qui ont été subventionnées :
- Bilifou-Bilifou (Burkina Faso)
- Médecins sans frontière (Niger)
- SOS Enfants des rues du Vietnam (Vietnam)
- Mandat international (Monde)
- Lumières pour Haïti (Haïti)
- Chance for children (Ghana)
- Casa Alianza Suisse (Guatemala, Honduras, Amérique)
- Alpatlas (Maroc)
- H2O Energie (Kenya, Benin)
- EHL Smile (Madagascar, Burundi)
- Foyers bambis (Colombie)
- Yankadi y nemani (Burkina Faso)
- Amis du Sakthi, Children's home (Inde)
- Projets Mongolie (Mongolie)
- Singla-Nepal (Népal)
- Les enfants de l'arc en ciel (République Dominicaine)
- Pharmaciens sans frontière (Tanzanie)
- Association Andine de Genève (Pérou)
- FGC : Projet de Gve Tiers-Monde (Pérou)
- Association des femmes pour la planète (Sénégal)
- UNICEF (Kirghizistan)

L'augmentation du budget a permis de soutenir 3 nouvelles associations en 2012 :

Assafi, Congo
Aide les femmes et leurs familles de cette région du Congo particulièrement touchée par la pauvreté. Octroi de microcrédits et formation à la gestion domestique.

Espoir Burkina-Genève, Burkina Faso
Donnent leur appui à des associations, notamment Yankadi. Soutiennent deux projets scolaires à Boussé (équipement informatique) et à Fada (sanitaires et gouttières).

Cayla solidaire, Sénégal
Classe du CO de Cayla qui a comme projet d'aider à construire une réserve céréalière dans le village de Soum.

La commune prévoit également chaque année un budget de CHF 5'000.- dédié à l'aide d'urgence internationale. En 2012, la commune de Bellevue a soutenu : UNICEF (Syrie et Sahel), EPER (Niger), Caritas (Syrie).

Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations

Ecole de Bellevue, organisation scolaire à la rentrée

Article publié dans le journal communal de septembre 2012

L'année scolaire a débuté le 27 août 2012 en accueillant 290 élèves répartis dans 15 classes de 1P à 8P. Nous attendons l'arrivée de nouveaux élèves dans notre école. En effet, de nouvelles familles emménageront prochainement dans la commune.

La rentrée s'est déroulée de manière harmonieuse malgré l'impact des chantiers à proximité de l'école sur la vie scolaire. Les enseignants et la direction de l'établissement, avec le service technique de la Mairie de Bellevue, se mobilisent ensemble pour offrir les conditions de sécurité les meilleures à nos élèves.

C'est avec un grand plaisir et une pleine conviction que tous les enseignants s'engagent à l'école de Bellevue. Avec la direction d'établissement (M. Bernard Sommer jusqu'au 31.12.2012, M. Salvatore Chudzinski dès le 1.1.2013), l'équipe pédagogique est impliquée dans l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement 2012-2016. Dans le cadre de la mise en œuvre du PER (plan d'études romand - www.plandetudesromand.ch) et de l'harmonisation scolaire intercantonale (www.ciip.ch), les degrés 1, 2, 3 P et 5, 6 P (HarmoS) s'organisent autour du nouveau programme d'objectifs d'apprentissage.

En ce début d'année scolaire, nous accueillons de nouvelles enseignantes dans notre école. Mme Tamara Doerig a été engagée à l'école de Bellevue. Mme Christiane Kammacher retrouve l'école après quelques années dans l'établissement Pregny / Chambésy / Collex. Mme Muriel Sierra est enseignante chargée de soutien pédagogique à l'école de Bellevue à tiers temps. Elle travaille également dans l'établissement Chambésy / Collex. M. Claude Bélicha poursuit son activité à Bellevue pour l'année scolaire 2012-2013.

Le conseil d'établissement Bellevue / Genthod a accueilli de nouveaux membres suite aux élections (tacites) permettant d'engager une nouvelle législature. Mmes Tina Petite et Hazan Gahigi représentent les parents de Bellevue, Mmes Marianne Hutin Ferrillo et Véronique Bouzas, les enseignants de l'école de Bellevue.

La direction d'établissement rencontre plusieurs fois par année le comité de l'Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB) et la Commission Sociale, École et petite Enfance de la Commune de Bellevue et engage de manière constructive et satisfaisante diverses actions.

Je souhaite à chacun-e une excellente année scolaire et remercie tous les partenaires de l'école de leur implication.

Bernard Sommer
Directeur de l'établissement Bellevue-Genthod

Durant l'année 2012-2013, les élèves ont bénéficié de l'enseignement de plusieurs maîtres spécialistes :
Les élèves du cycle 1 ont participé à une chorale et des cours de rythmique ; les classes de 4P à des leçons de gymnastique.
Les élèves du cycle 2, de leur côté, ont bénéficié de leçons de gymnastique, de musique, d'activités créatrices sur textile ou d'arts visuels.

Ils ont également pu participer à de nombreuses sorties et animations. Nous retiendrons les plus importantes :
En début d'année, les élèves de 6P à 8P ont eu le plaisir de prendre part à des ateliers de sciences organisés par le bus de l'EPFL, qui s'est installé à l'école pour une semaine. Ils ont également assisté à un spectacle qui avait été organisé dans le cadre de cette semaine.

L'école de Bellevue a participé pour la première fois à la journée du lait.
Les élèves du cycle 1 ont préparé un spectacle pour la fête de Noël 2012. Ils ont également préparé des danses et des chants qu'ils ont présentés à leurs parents au printemps.
Les élèves du cycle 2 se sont, de leur côté, mobilisés pour offrir au public un beau spectacle lors de la fête des Promotions sur le thème des planètes, de l'espace et de la science-fiction.

Les classes de Mmes Doerig, Kammacher/Boujol, Zumstein, Kaeser, ainsi que la classe de M. Bélicha ont participé à une classe verte, blanche ou artistique.
L'établissement a également mis en place un site sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles concernant les écoles de Bellevue et de Genthod : http://edu.ge.ch/bellevuegenthod/

Organisation des classes

Degré	Enseignante(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Mme Sigwart Patricia	21
1ère - 2ème primaire	Mmes Girardet Karine et Zavaglio Gabriella	22
2ème primaire	Mmes Graber Rachel et Ontiveros Steimer Christine	18
2ème - 3ème primaire	Mmes Garin Evelyne (maîtresse principale) et Oldacre Carole	19
3ème primaire	Mme Hutin Ferrillo Marianne	20
4ème primaire	Mme Zumeri Majlinda	21
4ème primaire	Mme Hug Sonia	21
5ème primaire	Mme Josten Juliette	20
5ème primaire	Mme Bouzas Véronique	20
6ème primaire	Mme Vernex Michèle	17
6ème primaire	Mme Doering Tamara	18
7ème primaire	Mme Zumstein Patrizia	17
7ème primaire	Mmes Boujol Corinne et Kammacher Christiane	17
7ème - 8ème primaire	M. Favre Stéphane remplacé par M. Bélicha Claude	20
8ème primaire	Mme Kaeser Violaine	21
Activités créatrices sur textiles	Mme Steiner Isabelle	
Education musicale	Mme Buhlmann Claudine	
Arts visuels	Mme Hirt Galliane	
Education physique	M. Dovat Laurent	
Rythmique	Mme Creux Aurora	
Infirmière	Mme Gay-Albuquerque Stéphanie	
Directeur	M. Sommer Bernard	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments

Bâtiment Menuiserie, divisions élémentaire et moyenne

Bâtiment Mollies, divisions élémentaire et moyenne

Bâtiment Gitana, division élémentaire

Pédibus

Ligne créée en novembre 2006
Le Pédibus, c'est une « ribambelle » d'enfants qui se rend à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. L'itinéraire, les arrêts et les horaires sont programmés par les parents de la ligne de Pédibus. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école avec ses copains, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pédibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

Chaque année, les enseignantes et l'APEB, proposent dès le samedi matin précédant la rentrée scolaire que le Pédibus se présente aux parents des futurs élèves de première primaire. Les enseignants permettent la diffusion d'informations concernant la mise en place de la ligne et son démarrage.

En collaboration avec l'APEB, les enseignants et la mairie, le Pédibus participe à la journée internationale à pied à l'école. A leur arrivée à l'école, les élèves reçoivent un petit déjeuner (400 croissants et 400 jus d'orange) offert par la mairie.

Tout au long de l'année scolaire, le pédibus offre aux enfants
- d'aller joyeusement à l'école en compagnie de camarades de leur âge,
- un apprentissage progressif de l'autonomie,
- un bon bol d'oxygène pour mieux se concentrer à l'école,
- l'exercice physique conseillé par tous les médecins.

Le pédibus offre aux parents
- de ne pas avoir besoin de chercher une place de parking,
- de faire la connaissance d'autres familles,
- un gain de temps précieux,
- la certitude de préserver l'environnement.

Avec l'aide de plus de parents l'offre pourrait encore être améliorée. L'aventure vous tente? Montez vite à bord ! Contactez-nous pour plus de renseignements, pour participer à notre Pédibus ou pour faire l'essai pendant une ou deux semaines.
Par courriel : pedibus.bellevue@gmail.com
Pour plus de renseignements : www.pedibus-geneve.ch

Restaurant scolaire de Bellevue

Depuis le début de l'année scolaire 2012/13, pas moins de 183 enfants fréquentent régulièrement le Restaurant scolaire.

Notre traiteur, l'entreprise Régéservice, livre 4x / semaine des plats variés et goûteux dans nos cuisines. Ces derniers sont chauffés sur place et servis par une équipe composée de 3 personnes.

Le label « Fourchette verte », garant d'un bon équilibre alimentaire, est régulièrement contrôlé par des diététiciennes du canton.

Une préférence est accordée aux fruits et légumes de saison, ainsi qu'aux produits locaux lorsque cela est possible.

Pour mémoire, les menus sont systématiquement composés :
- d'un aliment constructeur, riche en protéines : viande, poisson ou œufs
- d'un aliment protecteur, riche en fibres : légumes et salades
- d'un aliment énergétique, riche en hydrates de carbones : farineux
- de pain
- d'un dessert (fruit, produit laitier ou pâtisserie)

Un comité dynamique veille au bon fonctionnement de l'Association du Restaurant scolaire du village.

Dès la rentrée 2013, les enfants pourront bénéficier d'un bâtiment tout neuf pour leur pause de midi.

La nouvelle salle pourra contenir 150 couverts par service, ce qui représentera un vrai challenge pour le personnel qui s'en occupe !

Nous rappelons que l'Association est à but non lucratif et qu'elle est composée principalement de parents bénévoles. C'est pourquoi tout nouveau membre du comité est le bienvenu !

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Les activités de l'Association de parents d'élèves de la commune de Bellevue durant l'année 2012 ont été les suivantes :

Rencontre avec la direction de l'école
Plusieurs fois durant l'année scolaire nous rencontrons le directeur de l'école et Mme Garin, représentante des enseignants. Ces moments d'échanges et de régulation, permettent aussi d'organiser notre collaboration pour les diverses manifestations scolaires.

Spectacle des chaudoudous
Nous avons participé à la venue d'un spectacle offert aux enfants durant les heures d'école. Le conte chaud et doux des chaudoudous. Les retours ont été positifs et nous sommes contents d'avoir pu y contribuer.

Semaine à thème
Avec comme thématique le sport, nous avons fait venir une école de cirque durant les 4 jours d'école pour que tous les enfants puissent participer aux ateliers des arts du cirque.

Le troc
Comme chaque année, nous avons organisé deux trocs de vêtements, jouets et livres, l'un au printemps et l'autre à l'automne.

Just dance party
En mai, nous avons organisé un après-midi de danse avec chorégraphie sur écran géant, pour tous les enfants de la commune. Avec 80 enfants inscrits, c'était un beau succès pour une première.

Le Tam-Tam
Cette année nous avons sorti deux éditions de notre journal Tam-Tam, donnant des informations sur la vie à l'école ou sur nos activités. Ce journal est distribué à tous les enfants de l'école.

GAPP
La participation aux séances du GAPP a permis au comité de se tenir informé de l'actualité scolaire cantonale. Le comité a aussi pris position en faveur de la suppression des temps d'accueil en 3P si le maintien était garanti en 1ère et 2ème.

Accueil pré-rentrée
Le samedi précédant la rentrée scolaire, nous avons organisé un petit déjeuner pour les 1P et leurs parents.

La journée à pied à l'école
Comme chaque année nous avons collaboré avec la mairie et les enseignants pour organiser le cortège de la journée internationale à pied à l'école venant depuis le quartier de la Roselière jusqu'à l'école.

La semaine de la pomme
A l'automne, nous avons distribué des cartons de pommes offerts par M. Jacquat de Collex-Bossy, à toutes les classes de l'école. Puis, durant 2 récréations, nous avons proposé du jus de pomme aux enfants et enseignants.

La soupe de l'Escalade
Comme chaque année nous demandons aux enfants de fournir un légume afin que les membres de l'APEB préparent une soupe. Cette dernière étant distribuée, à midi, aux enseignants avec qui nous partageons un repas. L'après-midi cette même soupe est offerte aux enfants lors de la récréation. S'il en reste, ce sont les parents qui peuvent y goûter à 16 heures.

Cette année, nous avons aussi interpellé les autorités à propos de l'emplacement de la construction de la crèche. En effet, des parents nous ont signalé leur inquiétude quant à cet emplacement et notamment les difficultés que le trafic pourrait engendrer.

Nous avons écrit à divers services pour notifier nos inquiétudes.

Nous avons pu rencontrer beaucoup de parents lors de nos différentes organisations et en sommes très contents, chaque fois que nous avons été sollicitées nous avons fait suivre les demandes exprimées.

Les bénéfices générés par les activités que nous organisons, nous permettent d'offrir diverses prestations aux enfants comme des participations lors des semaines à thème ou d'autres activités qui leur sont destinées.

Ticoquins

Rapport d'activité 2011-2012
Durant l'année 2011-2012, l'association « Les Ticoquins » comptait environ 42 familles membres, dont les enfants âgés de 18 mois à 4 ans ont fréquenté la garderie autogérée. Selon un plan précis et continuellement mis à jour, les enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi).

Un comité composé de sept personnes bénévoles, qui se réunit une fois par mois, gère le fonctionnement de la garderie et les activités en marge, notamment la planification de nettoyages réguliers effectués par les parents, un dîner par an pour les parents, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2011 par un joli spectacle tout en couleurs.

Durant l'année 2011-2012, la soirée d'information pour les parents et la soirée d'information pour les mamans de garde ont aussi été organisées avec succès, montrant un grand intérêt et une grande participation de la part des membres.

La journée portes-ouvertes a aussi été organisée en mai. Elle a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux membres de l'association « Les Ticoquins » et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, etc.). Au total, une quinzaine de familles a participé à cette manifestation.

De par son mode de fonctionnement, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de leur éducation et de tisser des liens.

Crèche intercommunale Les 4 Saisons

Rapport 2012
La crèche intercommunale Les 4 Saisons a vécu sa 8ème rentrée scolaire.

Regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, cette structure de la petite enfance dispose de 36 places que se partagent 58 enfants.

Répartis en 3 groupes (4 mois à 18 mois, 18 mois à 2 ans et demi, 2 ans et demi à 4 ans), les enfants sont encadrés par 15 personnes à plein temps (1 directrice, 6 éducatrices, 2 auxiliaires, 2 assistants socio-éducatif, 3 apprenties ASE, 1 cuisinier.)

Nos valeurs institutionnelles et nos objectifs pédagogiques sont basés sur la communication, le respect, le partage et la confiance.

Nous relevons avec plaisir que, durant cette année 2012, la dynamique pédagogique mise en place les années précédentes a continué de manière très

positive. De ce fait, nous avons pu offrir aux enfants et aux parents un lieu d'accueil de qualité, performant et évolutif. Les journées ont été rythmées par diverses activités pédagogiques, des semaines et journées à thème et des sorties quotidiennes. Toutes ces activités connaissent un franc succès auprès des enfants et des parents. Nous remercions sincèrement toute l'équipe éducative qui œuvre jour après jour avec professionnalisme. Ce sont donc des colloques, des rencontres de groupe de travail, hors ouverture, qui assurent la cohérence de notre travail au quotidien. Grâce à un cadre extérieur idyllique, calme et sécurisant, il est possible d'offrir une liberté de mouvements aux enfants, ainsi qu'un apprentissage « à la découverte de la nature » qui favorise les promenades et les jeux de plein air au quotidien. Il donne lieu à toutes sortes d'activités créatrices.

Enfin, 2013 va marquer une importante modification de la structure en place et notre vœu le plus cher est que la gestion de la future crèche se poursuive dans un même état d'esprit, ceci avant tout pour le plus grand bien des enfants qui nous sont confiés.

Olivier Sandoz, Président
Nathalie Mühlemann, Directrice

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Rapport d'activité 2012
Le jardin d'enfants Les Petits Loups est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi sauf le mercredi.

Trois éducatrices, une auxiliaire et une apprentie ont encadré les enfants qui, selon leur âge, ont été répartis dans trois groupes.

Le groupe « jeu » a accueilli une vingtaine d'enfants de 2 à 3 ans deux matins ou deux après-midi par semaine. Les « grands », une trentaine d'enfants âgés de 3 à 4 ans, ont eu la possibilité de fréquenter le jardin d'enfants deux matins et deux après-midi ou un matin et deux après-midi par semaine.

Lors du premier semestre 2012, une cinquantaine d'enfants ont été accueillis en comptant les départs et les arrivées en cours d'année.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2012, 45 enfants (18 Bellevistes, 23 Gentousiens et 4 hors communes) fréquentent les Petits Loups.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées.
Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

Depuis la rentrée de septembre 2009, le jardin d'enfants est devenu « entreprise formatrice ». Une jeune apprentie gentousienne a eu l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu' assistante socio-éducative pendant trois ans.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de dix membres.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter la présidente :
Anne Boada
T 022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch
ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire :
T 022 774 25 73

Anne Boada

Centre de vacances Au P'tit train

Compte rendu 2012
L'année 2012 a été riche en activités et en émotions.

Riche en activités
- Visite du centre de sauvetage du lac de Bellevue (apprentissage des nœuds marins, tour en bateau sur le lac, goûter avec les sauveteurs),
- Diverses activités sportives d'extérieur (Vigne Blanche : Beach Volley, patin à glace etc.),
- Joies de la baignade (plage du Creux-de-Genthod, plage et piscine de Versoix),
- Fêtes des 3 ans d'existence du P'tit Train,
- Barbecue Party,
- Visites et balades dans les parcs de la région (Bois-de-la-Bâtie, jardin Botanique),
- Rallye dans les bois de Versoix,
- Chasse au Trésor à la Vigne Blanche,
- Activités d'intérieur (bricolages de saison, jeux, temps calmes etc.),
- Diverses activités sportives d'intérieur (Salle de gymnastique de Genthod : football, basket, balle brûlée etc.).

Riche en émotions
Rencontre intergénérationnelle avec les pensionnaires de l'EMS « Les Mimosas » à Genthod (spectacle de marionnettes présenté par les enfants et préparation du goûter par les pensionnaires de l'EMS, lors d'un atelier cuisine).

En 2012, le P'tit Train a poursuivi son voyage de vacances avec dans ses wagonnets, une constante fréquentation, soit 96 minots (moyenne de 16 enfants par semaine).

Entre temps, les animatrices ont terminé leur formation d'ASE (assistante socio-éducative) et offriront dès août 2013, des places de stage à des jeunes gens dès 16 ans et pour une durée d'une semaine (plus d'informations sur le site internet).

Grâce à notre site, les inscriptions sont devenues plus aisées. Il suffit de télécharger le formulaire et de le retourner par e-mail ou par courrier.

Alors, pourquoi ne pas embarquer avec nous dans le P'tit Train?

Pour plus d'infos : www.au-ptit-train.com
Claudia John, Présidente, 079 378 07 72
Paula Mendes, Trésorière, 076 679 93 96

Webster University

Une rentrée 2012 remarquée pour Webster University
La rentrée universitaire à l'automne 2012 a été un excellent cru concernant la quantité et la qualité des nouveaux étudiants au Bachelor sur le campus de Bellevue. Avec 79 nouveaux arrivants, Webster a connu sa meilleure année de recrutement et de rétention en 2012. En plus d'une augmentation de 16 % des étudiants de première année, la rétention des étudiants des années plus avancées est passée de 80 à 85 %. Il en a résulté qu'à l'automne 2012, 360 étudiants suivaient des cours en vue d'un Bachelor sur le campus de l'université Américaine.

En plus d'une augmentation du nombre d'étudiants, Webster a inauguré un nouveau programme pour attirer, à la sortie du secondaire, les meilleurs étudiants possible. Le Webster Scholars Program offre des bourses au mérite aux étudiants qui maintiennent une moyenne élevée dans leurs notes. Pour sa première année, 13 nouveaux étudiants ayant fait leurs preuves au niveau secondaire, ont été acceptés dans le Webster Scholars Program.

Tous ces nouveaux étudiants au Bachelor viennent grossir et améliorer les rangs de l'université où l'on compte 90 nationalités différentes chez les étudiants et 30 dans le corps enseignant et le personnel.

Centre de jour de Valavran

Le Centre Médico Pédagogique de Valavran est établi à Bellevue depuis l'automne 2000. Il est situé sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes.

Il s'agit d'une école spécialisée de l'Office Médico Pédagogique. Elle accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés scolaires et du développement entrainant des troubles de la personnalité. Raison pour laquelle nous offrons un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adaptées à chaque enfant et nécessaires à son meilleur développement.

Le Centre Médico Pédagogique a accueilli cette année 18 enfants. L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend 5 enseignants spécialisés, 3 éducateurs, un psychomotricien, une logopédiste et une aide de cuisine (à temps partiel). Ils travaillent sous la responsabilité pédagogique assumée par une éducatrice spécialisée et la responsabilité thérapeutique tenue par un psychologue.

Les enfants viennent de tout le canton. La plupart d'entre eux sont amenés par des petits bus privés le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué et cette année, ce sont 5 enfants qui ont pu apprendre à se déplacer seuls grâce aux transports publics.

Chaque enfant bénéficie d'activités qui lui sont le mieux adaptées. Le travail en petit groupe est privilégié. Le français, les mathématiques, l'environnement, la géographie, l'histoire sont dispensés mais aussi des activités éducatives tels que l'atelier (peinture, bois, terre), la percussion, les contes, la création d'histoires, le sport, la cuisine ou la préparation du repas.

Chaque semaine, les élèves bénéficient d'une leçon d'activités physiques ou de natation. Nous tenons à remercier l'école de Genthod de nous mettre à disposition sa salle de gymnastique et la commune de Grand-Saconnex pour le prêt de son bassin de natation.

Certains enfants, ayant repris de la confiance en eux, peuvent être intégrés à temps très partiel dans une classe spécialisée de leur quartier.

Une collaboration avec l'école de Bellevue a été mise en place : cette année, 4 enfants ont pu profiter de descendre, accompagnés d'un adulte de notre équipe, pour participer soit à la leçon de rythmique, soit à la leçon d'arts visuels.

Les enfants âgés de plus de 10 ans ont pu vivre au mois de mai un camp à Château-d'Oex. Certains quittaient leurs parents pour la première fois, d'autres découvraient la montagne pour la première fois et ce fut un réel plaisir pour l'équipe d'accompagnants de les voir s'émerveiller sur les beautés de la montagne.

Au mois de mars, au cours d'une soirée avec les parents, nous avons brûlé la « madame-hiver » conçue par les enfants, ceci sous l'œil attentif de 2 pompiers de la commune.

Nous tenons à remercier la Mairie de Bellevue pour son soutien, sa collaboration et les bons contacts que nous entretenons avec elle.

Laurence Juvet, responsable pédagogique
Raouf Maherzi, responsable thérapeutique

Manifestations

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2012

Promotions 2012

Le vendredi 29 juin a eu lieu la traditionnelle fête des promotions de l'école de Bellevue.

Peu après 18h, sous une chaleur caniculaire, les enfants, leurs enseignants et les autorités se sont courageusement mis en route depuis le verger antique pour rejoindre en cortège l'école de Bellevue.

Cette année, c'est la compagnie des Fifres et Tambours de Nyon mais également l'Association des bouviers bernois attelés qui ouvraient la marche. Au passage du chemin en Joubières, le défilé a été salué par le conducteur du train d'un coup de sifflet retentissant.

La manifestation s'est ensuite poursuivie dans la salle communale avec la partie officielle orchestrée par Mme DuPasquier, conseillère administrative et M. Sommer, directeur d'établissement. M. Beauverd, Maire, a remis le traditionnel cadeau aux élèves de 8P quittant l'école, puis le très attendu spectacle des élèves a débuté.

La flamme olympique a fait irruption dans la salle et les élèves ont alors présenté différents tableaux représentant avec humour les nombreux sports olympiques. Quelques chants ont clôturé la cérémonie. Le spectacle fut extraordinaire et nous en profitons pour remercier chaleureusement les membres de la commission de préparation des promotions de l'école de Bellevue, soit Mme Violaine Kaeser, Mme Juliette Josten, Mme Christine Ontiveros Steimer, Mme Evelyne Garin ainsi que Mme Claudine Bühlmann, en charge de l'enseignement de la musique.

La soirée s'est poursuivie sous le préau couvert avec les différents stands de restauration. Les jeux à disposition des enfants ont été pris d'assaut, les bouviers bernois attelés ont reçu leur lot de visiteurs, enfin, la musique a pris le relai avec le groupe Top five d'un côté et un DJ sous la tente pour les plus jeunes. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la bonne marche de cette manifestation et tout particulièrement la compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue.

Ce fut une belle soirée d'été pour clôturer l'année scolaire.

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et Rive droite

Comme de coutume, l'année 2012 a été marquée par divers évènements organisés par notre association d'artisans dont certains avec l'appui d'autres sociétés locales et de la commune de Bellevue que nous remercions.

Les ateliers gérés par Samuel Ferrus n'ont malheureusement pas tous obtenu le succès escompté. Toutefois, celui consacré à la fabrication des pâtes, qui a eu lieu en octobre, a été très fréquenté.

La fontaine du centre du village est toujours aussi bien décorée à Pâques et à Noël : un grand bravo à Jocelyne Oetiker et Christiane Zbinden qui sont toutes deux pleines d'imagination !

L'exposition, qui a eu lieu à la salle Colovracum en octobre, a rencontré un magnifique succès grâce aux œuvres exposées par trois artistes de talent - Ruth-Hélène Pfrunder, Ilke Gerçerkçi et Christiane Zbinden - qui ont respectivement présenté leurs aquarelles, peintures et céramiques.

Le marché de Noël, qui s'est tenu les 24 et 25 novembre, a rencontré un franc succès, comme les années précédentes ! Un grand merci à la Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod pour la tenue de la buvette et la préparation des repas. Nos vifs remerciements vont également à l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui nous a fait très plaisir en nous offrant un beau concert. Enfin, nous félicitons Oskar Fischer qui a réussi à attirer enfants et adultes avec ses jolis origamis.

Les soirées de rencontre, proposées sur divers thèmes, n'ont hélas pas obtenu l'écho souhaité : faut-il persévérer ou abandonner cette idée?

L'année 2013 sera placée sous le signe du changement avec la mise en place d'un nouveau comité. Au terme de l'exercice 2012, l'occasion nous est ainsi donnée de remercier très chaleureusement Mesdames Uschi Preisig, Présidente, et Sylvie Schurter, trésorière, pour leur engagement sans faille, durant de nombreuses années, au sein de notre dynamique association qui compte désormais 47 membres.

Le Club des Bellevistes

Rétrospective des activités du Club en 2012 :

La sortie nocturne sous la yourte
Le vendredi 24 février, nous avons proposé à nos membres une sortie nocturne dans une yourte. Après maintes péripéties, nous avons dû modifier nos plans et nous rendre au Grand-Saconnex où nous avons dégusté une fondue ou un autre plat.

La yourte, située en ville sur la place du Rhône, qui devait nous accueillir, avait été emportée par les assauts du vent, lors des intempéries et des grands froids du début février. Du coup, cette tente mongole du bord de l'eau étant totalement impraticable, il a fallu la démonter plus tôt que prévu. Ce fut une soirée agréable, dans une ambiance chaleureuse.

Le spectacle du Binokyo
La troupe d'enfants du Binokyo, au Grand-Saconnex, présente chaque année un spectacle dans plusieurs communes. En 2012, une de ses étapes était Bellevue. C'était le 27 avril.

Pour ses 30 ans d'existence, le Binokyo nous a emmenés dans un petit village normand, où la riche famille Dalton et ses quatre insupportables filles côtoient la famille Biche et ses quatre garçons sages. Tout le monde était à la recherche d'un trésor, mais parfois le trésor n'est pas ce que l'on pense. Le spectacle « Mystère GI », drôle et bien joué, nous a permis de découvrir une troupe d'enfants motivés et une équipe d'adultes avec qui il a fait bon collaborer. Ce fut une très chouette soirée, dans la joie et la bonne humeur !

Le rallye de l'Ascension
Comme chaque année, le rallye a eu lieu le jeudi de l'Ascension, à savoir le 17 mai, et il a été organisé par l'équipe victorieuse l'année précédente, celle d'Elodie Brasey et ses amis, équipe déjà organisatrice quelques années auparavant.

Le thème était, cette fois-ci, « Retour en enfance ». Il faisait beau et les équipes ont eu du plaisir à résoudre les énigmes et effectuer les activités proposées. Chacun, on le sait bien, garde gravé en lui une part de son enfance… et cela a plu aux participants. La victoire a souri à l'équipe de Nadège Anklin. On se réjouit bien sûr de retrouver cette équipe de jeunes dynamiques, en 2013, à l'Ascension.

Les Promotions
Comme chaque année, le Club des Bellevistes a tenu un stand de cocktails, lors de la fête des Promotions, le vendredi 29 juin. Les cocktails alcoolisés et les cocktails non alcoolisés, ont été, à nouveau, fort appréciés.

Le vide-grenier
Le vide-grenier a connu, une fois encore, un joli succès. Il a eu lieu le dimanche 16 septembre et de nombreux vendeurs se sont inscrits pour participer. Heureusement, il y a eu aussi beaucoup d'acheteurs, venus à Bellevue, pour trouver la perle rare. Le soleil brillait, dans le ciel comme dans nos cœurs. La petite restauration et la buvette, tenues par le Club, ont très bien fonctionné.

La sortie automnale
Pour notre sortie d'automne, le dimanche 30 septembre, nous avons proposé à nos membres une excursion sur la « montagne des Genevois », le Salève. Les membres avaient le choix entre une montée à pied et descente en téléphérique, ou l'aller et le retour en téléphérique. Une moitié des personnes inscrite a choisi l'option sportive. La météo étant très pluvieuse ce jour-là, c'est sous une pluie battante qu'ils ont gravi les 800 mètres de dénivellation. Tout le monde s'est retrouvé, au sec, dans la cabane du CAS, pour manger avec plaisir le pique-nique tiré des sacs. La journée a été appréciée, mais c'est dommage que la pluie se soit invitée à la fête.

Le Calendrier de l'Avent
Et décembre est arrivé… Dès le samedi 1er décembre, les habitants de Bellevue ont pu se rendre, chaque soir, dans tous les coins de la commune, pour retrouver des amis, faire des connaissances, passer des moments conviviaux, en sirotant un vin chaud ou une autre boisson, et en dégustant des friandises ou des spécialités d'ici ou d'ailleurs.

Pour cette neuvième édition, la météo a été souvent pluvieuse, mais cela n'a pas empêché les Bellevistes de se rendre, en nombre, soir après soir, chez des hôtes ayant préparé de belles tables, afin d'accueillir, avec le sourire, les habitants.

Chaque année, nous constatons que ces apéritifs de l'Avent permettent un échange sympathique entre les habitants : ce sont des moments conviviaux, fort appréciés. Et nous avons aussi observé une grande solidarité entre les Bellevistes, le 21 décembre, lorsque l'apéritif devait avoir lieu chez la famille Kobler, endeuillée par le décès du papa. L'apéritif a eu lieu, car de nombreuses personnes se sont mobilisées : cela a été un moment très fort, pour chacun.

Ces soirées de l'Avent permettent aux nouveaux habitants de Bellevue d'apprendre à connaître leurs voisins : des liens se tissent, des mains se serrent. On peut aussi, chaque année, admirer de très belles décorations, et toutes ces lumières réchauffent le cœur.

Encore une fois un grand merci à toutes les personnes qui ont permis que cette neuvième édition des fenêtres de l'Avent de Bellevue soit une réussite.

La fête de l'Escalade
Mais décembre… c'est aussi la fête des Genevois, l'Escalade : elle a été fêtée, dans la commune, le vendredi 7 décembre.

Malgré la neige tombée en abondance durant toute la journée, et ayant perturbé le trafic, le cortège aux flambeaux a réuni un très grand nombre d'enfants, accompagnés de leurs parents. Hélas, les conditions météorologiques ont forcé les organisateurs à écourter le cortège et elles n'ont pas permis à la musique

d'escorter petits et grands. Mais c'était beau de voir ces personnes se déplacer dans la commune, couverte d'un manteau blanc, et juste éclairées par les torches !

La soirée s'est ensuite poursuivie, comme chaque année, dans la salle communale. Que de monde, malgré la neige ! Après avoir bu un verre de vin chaud ou de jus de pommes chaud, les Bellevistes ont dégusté la traditionnelle soupe de l'Escalade. Le fromage, venu une nouvelle fois, directement d'un alpage près de l'Etivaz a été apprécié, tout comme la petite restauration proposée. Et comme l'exige la coutume, il y a eu le bris de la magnifique marmite en chocolat, après la partie officielle et le chant du Cé qu'è l'aino. De délicieuses pâtisseries, vendues par une classe de l'école, ont aussi été dégustées avec plaisir.

Beaucoup d'enfants déguisés ont désiré participer au défilé, et, de ce fait, le concours de déguisements a connu un grand succès.

Il y avait encore un autre concours : il fallait deviner en quoi étaient déguisées les dames du comité des Bellevistes ainsi que le DJ. C'était un clin d'œil direct à l'Escalade de 1602 : la présidente, c'était Dame Royaume, une des membres du comité représentait la célèbre marmite et tous les autres membres du comité ainsi qu'Amédéo, le DJ, portait un tablier rempli de légumes… Ah, la belle Escalade !

Puis de nombreux Bellevistes ont envahi la piste de danse, entraînés par la musique de notre fidèle et sympathique DJ, Amédéo.

Les remerciements aux organisateurs du Calendrier de l'Avent
Le 17 janvier 2013 a eu lieu, comme chaque année, un apéritif de remerciements pour les organisateurs du Calendrier de l'Avent. C'est toujours un sympathique moment de retrouvailles.

Nous avons trinqué à la nouvelle année, en espérant nous revoir régulièrement en 2013, pour de nouvelles aventures…

Voilà… J'arrive au terme de la rétrospective des événements de l'année écoulée.

Au nom du comité, je tiens à remercier une fois encore la Mairie pour son soutien et sa confiance. Je remercie aussi les employés communaux, toujours prêts à rendre service lors des diverses manifestations ! Je remercie également toutes les personnes ayant participé aux activités que nous avons proposées en 2012, et nous espérons bien sûr vous voir nombreux cette année, en 2013.

Violaine Kaeser, Présidente

Choeur Epsilon

En ce printemps 2012, le directeur d'Epsilon a, sans tarder, placé la barre assez haut. Après Bach, Mozart et d'autres grands, il a fallu « s'outiller » pour entreprendre Charpentier et sa messe de minuit. Travail intense et assidu, choristes qui tendent vers une belle harmonie tout en se faisant plaisir.

Par contraste, c'est avec des airs du folklore gruyérien que le chœur a diverti le public de la fête de la musique, fin juin 2012, et reçu un accueil chaleureux à Meyrin pour le concert de Noël.

Mais si Epsilon subsiste, ça n'est pas uniquement pour la justesse des exécutions. Dans cette société, les anniversaires sont régulièrement fêtés de même que l'Escalade et des pique-niques ont été organisés. Toutes les occasions sont bonnes pour mieux connaître les nouveaux visages et garder un contact sympathique avec les amis fidèles.

Un solide comité, des membres engagés, des infos régulières, un site internet actif et un directeur au top, est-ce que ça vous tente ? On vous attend !

Salle Colovracum, le jeudi de 20h à 22h
www.choeur-epsilon.ch

Micheline Pernet, Présidente

Harmonie de Genthod - Bellevue

2012 ou l'année de la continuité...

L'Harmonie a une nouvelle fois eu l'immense plaisir de pouvoir se produire sur 8 manifestations sur les communes de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod en 2012. Concert annuel, fête des promotions, fête de la musique, 1er août, marché de Noël, inauguration des nouveaux immeubles à la Menuiserie sont autant d'occasions qui nous ont permis de vous rencontrer mais également de participer à l'animation des fêtes communales.

Cette année 2012 a également permis de renforcer encore un peu plus les liens avec l'orchestre junior de l'école de musique avec qui nous partageons un week-end de séminaire, notre concert annuel ainsi que la prestation effectuée lors de la fête de la musique. L'Harmonie a près de 60 % de ses membres qui proviennent de l'école de musique de Genthod-Bellevue et la plupart sont passés par la passerelle « orchestre junior ». Cette étape, essentielle dans l'apprentissage de la musique d'ensemble, permet de préparer les jeunes musiciens à nous rejoindre en toute sérénité et « harmonie ». Alors merci aux parents qui motivent leurs chérubins à participer activement à cet orchestre.

Outre l'orchestre junior, nous collaborons également avec l'école de musique de Genthod-Bellevue afin de faire des présentations d'instruments dans les écoles de Genthod et Bellevue pour montrer aux jeunes enfants ce qu'est un instrument de musique et leur donner l'envie de commencer.

Un nouveau site internet a par ailleurs été créé en commun avec l'école de musique : www.hemgb.com.

L'Harmonie est un groupe de bénévoles qui œuvre jour après jour, répétition après répétition, dans le but d'animer nos villages mais surtout qui essaie de promouvoir le plus beau des langages universel à savoir la musique. Alors merci à vous, chers publics, pour vos chaleureux applaudissements et encouragements.

Tout cela ne serait possible sans le support inconditionnel de nos mairies ainsi que nos membres sympathisants. Merci à eux pour leur soutien moral et financier sans lesquels nous ne pourrions former et faire évoluer les jeunes de nos communes.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre vénérable association plus que centenaire mais toujours aussi dynamique ; notre groupe est actuellement composé d'environ 25 musiciens de 16 à 68 ans. La moyenne d'âge est autour des 35-40 ans avec plus de la moitié des musiciens qui ont moins de 25 ans. Le seul critère de sélection est de savoir jouer d'un instrument d'harmonie et d'être sympathique et souriant. Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en contactant le président M. Patrick Jorge au 079 691 73 76 ou par courriel harmoniegb@gmail.com.

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, Président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

La musique adoucit les mœurs, c'est bien connu... C'est certainement pour cela que l'école de musique de Genthod-Bellevue continue à faire le plein auprès des enfants de notre commune, et cela est très réjouissant !

125 élèves inscrits cette année dans nos cours de solfège ou d'instruments. Ils ont participé à sept auditions qui ont eu lieu soit au temple de Genthod, soit à la Salle Colovracum à Bellevue. L'année scolaire s'est achevée avec la Fête de la Musique où nos élèves se sont produits au temple pour les classes de solfège et certains instrumentistes, et dans la cour du Château pour l'orchestre junior.

Il y avait foule le 3 mai dernier à la salle communale pour les nouvelles inscriptions à l'EMGB. Si la préférence quant au choix d'un instrument va nettement à la guitare, il y a eu un regain d'intérêt pour le violon et les instruments à vent. Cette année, notre orchestre junior, composé de flûtistes, clarinettistes, trompettistes, trombonistes et autres percussionnistes, a presque doublé son effectif par rapport à l'année passée, en passant de 7 à 13 jeunes !

L'Ecole de musique a connu quelques changements au sein de la direction et du comité cette année. M. Francesco d'Urso, qui avait repris le poste de président fin 2011, a été contraint d'arrêter pour se consacrer à sa carrière de musicien d'orchestre. Il a été remplacé par Mme Béatrice Wavre-Allanic, une Belleviste membre du comité depuis de nombreuses années. Mme Anne-Claude Semon a également démissionné du comité pour se consacrer à d'autres activités sur la commune. Nous les remercions pour le travail qu'ils ont effectué au sein de l'EMGB et leur souhaitons bonne chance pour le futur !

Nous tenons également à remercier les communes de Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy, qui nous subventionnent et nous fournissent des locaux fidèlement depuis plus de 20 ans. Sans leur soutien, l'Ecole de Musique n'existerait tout simplement pas !

Vous aimez la musique? Vous cherchez à suivre des cours dans votre commune? Alors, n'hésitez pas à consulter notre tout nouveau site internet, crée conjointement avec l'Harmonie de Genthod-Bellevue : www.hemgb.com. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires !

Jardins familiaux de Bellevue

L'année 2012 fut une année bien agitée suite aux travaux de la crèche intercommunale. Nous avons été amenés à réorganiser l'intégration des membres touchés.

Suite à ceci, un membre de l'Association, M. Giovanni Baglionne a donné sa démission et a été remplacé par Mme Cristina Geraldo qui aurait normalement dû partager une parcelle avec un autre membre pour la période des travaux de la crèche intercommunale. En vue de la démission de M. Giovanni Baglionne, nous avons pris la décision de remettre sa parcelle à Mme Cristina Geraldo.

Concernant notre Assemblée Générale pour 2012, elle a eu lieu le 14 mars 2013.

Comme chaque année, notre repas annuel a été organisé. Cette année, il a eu lieu le 9 septembre 2012. Les organisateurs ont été M. Antonio Pereira, M. Carlos Santos et M. Helder Andrade. Le repas annuel était très appréciable, comme chaque année, malgré l'absence de nos élus Communaux.

Carlos Pereira, Président

Dicastères de M. Marcel Beauverd

Conseiller administratif jusqu'en juin, puis Maire

Chers Bellevistes,

Par ces quelques lignes, je vous propose un résumé de l'avancée en 2012 des divers dossiers dont je suis responsable, par le biais des dicastères qui me sont dévolus.

Commençons par le développement durable, et plus particulièrement la question de l'énergie.
La Commune, en relation avec le bureau B+S Ingénieurs Conseils, a finalisé son plan directeur des énergies. Ce dernier doit encore, à l'heure actuelle, être approuvé par le service cantonal de l'énergie.
A savoir que ce plan est une photographie de la consommation énergétique communale qui permet de dégager des pistes d'amélioration et d'économies qui ont déjà commencé à être mises en place.

Parallèlement, notre service technique, anticipant une loi qui demandera à tous les propriétaires de communiquer les dépenses de chaleur de leurs habitations, a organisé une rencontre entre ces derniers et la société Ecobuilding leur proposant, entre autres, un audit énergétique subventionné de leur maison. Les inscriptions au processus ont été très satisfaisantes et, dans le courant de l'année, nombre de foyers ont été audités, des solutions d'économies d'énergie ont été proposées et des ateliers de mise en relation entre propriétaires et professionnels ont été organisés. La Mairie a également demandé un bilan énergétique des bâtiments communaux qui lui servira à entreprendre des travaux d'assainissement et à mettre en place une comptabilité énergétique digne de ce nom.

La Mairie a, de plus, mis en place, avec l'aide de la société Ecolive, des fiches d'éco-gestes destinées au personnel communal. Ainsi, tout employé de la Commune a reçu un petit classeur contenant diverses astuces pour économiser l'énergie, trier ses déchets, procéder à des achats responsables,... Si ces fiches vous intéressent, elles sont disponibles sur demande à la réception de la mairie.

Comme vous le savez, je suis également en charge des ports et des plages de la commune. En 2012, un projet d'importance a été initié, celui de l'agrandissement et du réaménagement du futur local de la société de Sauvetage de Bellevue-Genthod et de l'amélioration de l'esplanade de Port Gitana. C'est en janvier que la demande d'autorisation pour le bâtiment a été signée et déposée. C'est également en début d'année que nous avons reçu des informations détaillées concernant les possibilités d'aménagements extérieurs de l'esplanade. Suite à cela, il a fallu, par le biais de commissions, nous assurer du choix des projets, et, concernant le projet de local, du financement de celui-ci en collaboration avec la commune de Genthod. L'année 2012 a été consacrée à ces tâches et 2013 verra le début des travaux.

Sur le second port de la commune, Port Saladin, un rack de canoës a été installé dans le courant de l'été. Les places sont louées par la Mairie. Les amateurs de ce sport, à notre plus grande satisfaction, ont pris d'assaut cette nouvelle installation et une liste d'attente a déjà été mise en place. Je me félicite de l'intérêt toujours grandissant des communiers pour notre si beau lac et les possibilités qu'il offre.

Notons également que j'ai eu l'honneur d'être choisi par l'association des communes genevoises dans le groupe des représentants communaux pour l'organisation des premiers Jeux de Genève, sortes de Jeux Olympiques régionaux, donnant la possibilité aux jeunes de 10 à 18 ans de se confronter dans des compétions de haut niveau dans divers sports d'été. Ces Jeux, qui ont eu lieu au mois de mai, ont été une véritable réussite et une nouvelle édition se tiendra en 2014.

Pour finir, je vous cite en vrac plusieurs dossiers en cours sur lesquels nous allons continuer à travailler en tout cas jusqu'à la fin de la législature, voir plus loin encore : la renaturation du Marquet, dans le cadre du schéma de protection et d'aménagement des eaux (SPAGE) ; le plan directeur cantonal 2030 pour

lequel la Commune a fait des proposition à la Direction cantonale de l'urbanisme ; le projet urbanistique de Champ-du-Château pour lequel l'enquête publique a pris fin le 30 octobre 2012 et la zone industrielle de Valavran, toujours en attente.

La Mairie reste à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur l'un ou l'autre des sujets traités par cet éditorial et pour la lecture duquel, je vous adresse mes vifs remerciements.

Marcel Beauverd
Maire

Urbanisme et aménagement du territoire

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de mars 2012

La commune se développe

Soirée publique du 1er février 2012

Bravant le froid glacial, les Bellevistes se sont déplacés en nombre à la salle communale le 1er février dernier pour venir écouter l'exposé des architectes et urbanistes en charge des nouvelles constructions et de l'aménagement du centre du village.

M. Marcel Beauverd, Conseiller administratif en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, a introduit la soirée en présentant chacun des intervenants et le sommaire de la présentation. Puis, il a cédé la parole à M. Martin Walther d'Urbaplan qui a présenté au public le plan de synthèse des futurs aménagements de la commune. Les projets terminés récemment, en cours de construction ou qui devraient voir le jour à court terme sont représentés en orange. Il s'agit, de haut en bas, de la future crèche intercommunale, du bâtiment pour les activités parascolaires, du « Pavillon Dubois » de la halte-garderie, des deux immeubles d'habitation de « la Tuilière » et de l'aménagement des ports de la commune : Gitana et Saladin. La liaison piétonnière entre ces différents projets est indiquée par des pointillés et les constructions prévues à l'horizon 2015 sont visibles en rose.

M. Daniel Dobbs, de l'entreprise Jacquet, a ensuite présenté les aménagements extérieurs de «la Tuilière»: le parc Simon-Eggly, la mise à ciel ouvert du Nant des Limites et sa végétation d'espèces indigènes, une place de jeux pour enfants, la plantation d'arbres fruitiers,... Des buttes et massifs de graminées délimiteront les espaces aménagés du terrain, entre bâtiments et jardins, avec les deux nouveaux bâtiments.

M. Jean-Marc Comte, architecte, a ensuite présenté la crèche intercommunale, dont les travaux commenceront cette année et qui pourra accueillir jusqu'à 90 enfants répartis au prorata des habitants entre les communes de Bellevue, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy et Genthod. Le plan a été minutieusement décrit: mobilité, accès, façade, puis étage après étage. Ce qu'il ressort principalement de l'architecture du lieu est le choix de mailles sur les murs extérieurs permettant l'épanouissement d'une végétation de type expansif. A l'intérieur, de grandes fenêtres encadrées de rebords, où l'on pourra s'asseoir, permettront aux enfants de s'approprier l'espace et d'utiliser ces ouvertures comme de réels tableaux donnant sur la nature avoisinante.

La parole est passée à M. Félix Stämpfli, de ASS Architectes, qui expose ses divers projets, soit le bâtiment du parascolaire et les ports Gitana et Saladin. Le bâtiment du parascolaire hébergera un restaurant scolaire, une bibliothèque, une salle de judo, une salle de musique et trois pièces polyvalentes. Le chantier débutera dans le courant de cette année et le bâtiment devrait être livré pour la rentrée 2013. Le plan s'articule autour d'un noyau central depuis lequel sont distribuées les diverses pièces. Ce noyau est agrémenté d'un grand hublot qui n'est pas sans rappeler celui de l'école Menuiserie et qui est un clin d'oeil aux années primaires des actuels parents.

Au port Gitana, ce sont les locaux du Sauvetage de Bellevue-Genthod qui représentent le projet principal. Ces travaux devraient être entrepris conjointement avec la commune de Genthod. En effet, le présent bâtiment ne répond plus aux normes de sécurité et se verrait dans l'obligation de fermer si des travaux de rénovation n'étaient pas entrepris. Ainsi, en substance, les locaux seront étendus et la vigie grandement améliorée. Pour l'esplanade du port Gitana, il est prévu de remplacer les pavés rouges existants par un grand espace en lien avec la plage déjà aménagée. Sur le haut de la parcelle adjacente à la route de Lausanne, une petite place se verra dotée de la buvette auto-gérée par les jeunes de la commune, d'un garage à vélos et de vestiaires, douches et toilettes. Au port Saladin, le projet est d'améliorer les infrastructures dévolues à la Flottille et permettre aux Bellevistes de profiter d'équipements bienvenus sur ce site particulièrement bien situé. Un «club-house» pour les parents observant leurs bambins-navigateurs est projeté. Aucune modification ne sera faite au niveau des places de bateaux.

Finalement, M. Martin Walther expose le projet cantonal concernant la route de Lausanne. Pour le bien-être des riverains, celle-ci se verra recouverte d'un enrobé phonoabsorbant et parée d'une ligne d'arbres en son centre. Suite à ces diverses présentations, les habitants étaient invités à poser leurs questions au Conseil administratif et aux techniciens présents. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une verrée offerte par la Commune.

Développement durable

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de décembre 2012

Net'Léman

Lors du 22 septembre dernier et notamment sur le site de Port Gitana à Bellevue, a eu lieu la 6ème édition de la journée Net'Léman. Journée qui avait pour but de nettoyer les rives et les fonds de notre lac Léman. Sur les communes et villes de: Cologny, Genève, Bellevue, Rolle, Saint-Prex, Morges, Montreux et du Bouveret, la manifestation a mobilisé environ 300 plongeurs et 400 marcheurs, ce qui a permis de sortir 11 tonnes de déchets.

Cette année, le nombre d'objets de grande taille a été moins élevé que lors des précédentes éditions, par contre le nombre de bouteilles en PET, de canettes en alu, de briquets, de mégots et de divers emballages alimentaires n'ont malheureusement pas diminué.

A Port Gitana, 3750 kg d'objets et de déchets ont été sortis de l'eau.

En voici un extrait: 150 canettes en aluminium, 115 bouteilles en PET, 203 bouteilles en verre, 1344 mégots, 273 emballages alimentaires, 8 pneus, 50 bombes de peinture, 5 piles, 1 chargeur, 1 jerricane, 8 réservoirs à essence, 3 télévisions, 3 pots, 5 sacs en plastique, 5 draps, 2 chaises, 5 bidons en plastique, 13 vêtements, 1 moteur de vélo-moteur, 1 urne, 1 bouche d'égout, 3 barbecues, 2 tables, 2 tupperwares, 2 brosses à dents, 1 dentifrice, 1 montre, 1 reste de ponton, cordes et pièces de bateaux, 1 barrière de chantier, l'ancien ponton d'amarrage à 200 mètres de la rive (nécessitant l'intervention de 8 plongeurs et 2 bateaux du sauvetage), 1 jante de voiture, 4 phares de voiture, 1 parapluie, 1 vélo, 3 matelas, 41 balles de golf, 6 balles de tennis, 9 briquets...

Pour plus d'informations sur Net'Léman: www.netleman.ch

Informatique

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2012

Quoi de neuf sur le site internet de la commune?

La rubrique «Histoire» a été abondamment fournie avec de précieuses informations qui ont fait l'Histoire de Bellevue.
Photographies, témoignages et même vidéos agrémentent cette rubrique.

Retrouvez par exemple:
> Le tram passe à Bellevue. Entre 1901 et 1925, le village de Bellevue est sur le tracé de la plus grande ligne de tram du canton qui allait de Versoix à Veyrier.

> Il y a exactement 20 ans, des élèves de l'école de Bellevue inauguraient un avion de Swissair aux couleurs bellevistes par leur baptême de l'air.

> Louis de Funès tourne un film à Port Gitana. En 1959, l'acteur, qui n'a pas encore revêtu le costume de Paul Juve ou Ludovic Cruchot, est de passage à Genève dans une course effrénée pour s'accaparer un héritage.

> Les personnalités connues hors de nos frontières communales dans leur domaine: politique, navigation, sport, etc.

Des articles sont en préparation mais malheureusement ils manquent parfois de documentation. N'hésitez pas à nous faire parvenir tout document (photos, vidéos, textes, témoignages, anecdotes, ...) en lien avec l'Histoire locale, nous vous les rendrons après copie.

www.mairie-bellevue.ch

Sociétés communales sports et sauvetage

ABC Club Bellevue - Genthod

Voici encore une belle année qui s'achève pour l'ABC club ! Nos cours s'étoffent, le nombre de nos membres ne cesse de croitre, nos responsabilités de comité sont devenues familières et l'ambiance générale est au beau fixe ! ! ! Que demander de plus? Si ce n'est que ça continue avec tant de plaisir...

L'année 2011-2012 a débuté le 12 septembre avec un nouveau programme contenant vingt cours dont trois inédits : taïchi, modern jazz et massage parents-enfants. Malheureusement, les cours de théâtre I et II, qui étaient proposés depuis quelques années, n'ont rencontré aucun intéressé et ont du être fermés, ainsi que le cours de modern jazz, massage assis et massage parents-enfants. Le nombre de nos membres s'est élevé à 223 soit 14 de plus que l'année précédente et le nombre de cours à 20 soit 3 de plus que l'année 2010-2011.

Le samedi 17 septembre 2011, les cours en plein lancement, c'est dans les rues de Genthod que notre stand bretzels - jus de pommes s'est monté lors des tréteaux. Le thème nous a même inspiré au point de décrocher le troisième prix du concours de décoration. Alors qu'au premier abord les kaléidoscopes proposés ne nous inspiraient guère, c'est à l'aide de pneus de vélo, quelques verres pillés colorés et quelques rouleaux de plastique autocollant que nous avons pu laisser libre court à notre créativité. Cette journée qui a commencé par un temps plus que maussade n'a pas terni notre bonne humeur. Au contraire, après quelques heures, les nuages se sont dissipés pour la joie de tous.

Notre second rendez-vous s'est réalisé avec les professeurs, comme à l'accoutumée, au mois de janvier 2012. Il nous est toujours important d'établir un temps de rencontre afin de pouvoir tisser un lien entre professeurs et comité. La soirée s'est déroulée dans une ambiance décontractée et conviviale à la salle des sociétés de Genthod sous le signe de la Thaïlande. Chacun a pu prendre la parole afin de faire le point sur son cours. A entendre l'ensemble des professeurs tout se passait pour le mieux. Chaque professeur a renouvelé son plaisir de faire partie de l'abc club. Dans l'ensemble, les professeurs ont été bien représentés.

Notre troisième temps fort de cette année fut célébré le vendredi 1er juin à l'occasion de la fête des enfants à la salle communale de Bellevue. Cette soirée nous tient particulièrement à cœur, car ce sont nos jeunes membres que nous honorons et qui nous honorent à leur tour par leurs prouesses artistiques ! En effet, des plus petits (4 ans) au plus grands (12 ans), il est toujours beau d'admirer le travail et surtout de ressentir le ravissement de chacun. Appareils photo et caméras en ont eu pour leur objectif...

Le cours de cirque a ouvert les feux au milieu de la salle par des figures aériennes soutenues d'un drap ou d'un trapèze. Le rideau s'est ensuite ouvert sur les plus jeunes du cours « bouger en s'amusant ». Des superwoman en herbe ont tenus leur rôle de super princesse et super miss comme de véritables ladies. Les élèves du cours de hip hop I et II ont tenu le rythme et la chorégraphie jusqu'au bout des doigts pour nous emmener au moment de l'entracte ; pause désaltérante proposant boisson, pâtisserie et bretzels. Des verres de sirop ainsi que saladiers de chips furent offerts. Chaque membre du spectacle bénéficiant d'une boisson ainsi que d'une pâtisserie offerte.

Dans la seconde partie du spectacle, l'ambiance fut assurée par le cours de hip hop III, dynamique et tonique, ainsi que la deuxième intervention du cours de cirque démontrant leurs prouesses d'équilibre, jonglage et tours de magie. Pour conclure le spectacle, pour la première fois, les adultes du cours hip hop nous ont offert un véritable feu d'artifice conjuguant une multitude d'enchainement pleins d'énergie. Un vrai régal ! ! ! Ainsi s'est terminée cette belle soirée familiale, des étoiles plein les yeux !

L'année 2011-2012 s'est clôturée par un goûter offert aux plus jeunes et un apéritif pour les moins jeunes.

En conclusion, je suis heureuse de constater que cette année s'est encore déroulée dans l'ambiance que nous tenons tant à conserver; esprit villageois, ambiance familiale et cours de qualité aux tarifs adaptés.

Je rajouterai aussi, avec une fierté pleine de modestie, que l'abc, ça marche! Et ceci grâce à un comité que je tiens à remercier. Mesdames, membres du comité, vous avez mis à disposition, cette année encore, votre temps et votre énergie avec motivation, bonne humeur et sourire en faisant preuve d'un merveilleux sens de la collaboration. Vous êtes magnifiques! Si l'abc club continue son bonhomme de chemin c'est grâce à ces heures d'organisation, de planification et de réunion que vous savez donner avec dévouement. Un immense merci à vous toutes.

Aussi, il est vrai que l'avancée du navire ne dépend pas seulement de l'équipage mais aussi des GO, des voyageurs et des sponsors. C'est pourquoi je tiens à remercier tous les professeurs qui animent la croisière, les membres qui prennent part à la vie sur le bateau ainsi que les communes de Genthod et Bellevue qui nous soutiennent financièrement et nous mettent à disposition l'embarcation. C'est grâce à vous tous que le navire prend les eaux chaque année, offrant un service de qualité, accueillant de plus en plus de voyageurs dans une ambiance chaleureuse et qu'il bénéficie d'un périple de plus en plus beau. Merci.

Pour terminer, j'adresse un dernier remerciement à Mesdames Françoise Duruz et Nicole Flumet pour avoir effectué, avec application, la révision de nos comptes.

Sabine Perritaz, Présidente

Club d'éducation canine

L'année 2012, pour notre club, a été équivalente à l'année 2011. En effet, les propriétaires de chiens se conforment relativement bien à la nouvelle ordonnance en matière de protection des animaux entrée en vigueur le 1er septembre 2008 mais, malheureusement, nous constatons que maîtres et chiens ne s'astreignent qu'à suivre les cours obligatoires sans pour autant poursuivre cette éducation. Et qu'apprend-on en 4 heures?

Conscients de ce manquement, nos Conseillers administratifs ont décidé de financer pour moitié, c'est-à dire de verser la somme de CHF 125.-, à tout Belleviste qui souhaite socialiser et éduquer son animal durant une année.

Pour information nos tarifs sont:
Forfait annuel CHF 250.- ou
Forfait annuel CHF 125.- avec subvention de la Mairie (1 année seulement)
Cours obligatoires (5 cours) CHF 85.-

Durant l'année écoulée, 1770 chiens ont participé à 380 cours.

Nous avons collaboré au Passeport-Vacances durant 3 jeudis au mois d'août et avons accueilli sur notre terrain 30 enfants qui sont rentrés dans leur foyer avec une image du chien magnifiquement positive. Cela fait maintenant plusieurs années que nous réitérons cette expérience mais malheureusement nous ne pourrons pas répondre présents en 2013, faute de bénévoles. Nous étions également présents, durant 10 jours, sur le stand canin lors des Automnales au mois de novembre à Palexpo.

Notre club s'investit beaucoup dans la formation des aspirants éducateurs. Nous avons organisé, avec l'accord du Vétérinaire cantonal, un séminaire de formation continue pour les éducateurs de notre club. Malgré tous nos efforts, nous déplorons cependant des difficultés de recrutement.

Pour conclure, notre club est ouvert à tous et si vous souhaitez obtenir un renseignement concernant le monde canin, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus.

Gérald Margueron, Président

Club Tropical, Genthod - Bellevue

Le Club Tropical a été créé en juillet 2009 et est composé de 5 membres et 1 secrétaire/trésorière, tous passionnés et pratiquants les danses latines.

Pendant cette 3ème année d'activité, 3 cours de Salsa de différents niveaux ont été dispensés: le cours débutant enfants, le cours débutant adultes et le cours avancé adultes. Les élèves ont été réguliers à fréquenter les cours qui se sont déroulés dans une ambiance très conviviale.

Une nouvelle discipline a été proposée cette année: le Latin Move. C'est un cours collectif en salle de 50 minutes, idéal pour les personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique conviviale et rythmée sur des chorégraphies inspirées des danses latines. Objectif: Brûler des calories, évacuer le stress et se sentir bien. Ce cours a rencontré un vif succès c'est pourquoi nous avons décidé de rajouter une date pour l'année prochaine.

Des nouveaux flyers ont été réalisés par une graphiste et un encart dans le journal «Nouvelles de Versoix» a permis de le rendre visible par tous les habitants des 4 communes (Genthod, Bellevue, Chambésy et Collex-Bossy).

Pendant cette 3ème année, 22 élèves (adultes) ont fréquenté les cours de Salsa et Latin Move à l'Espace Santé de Bellevue et 4 élèves (enfants) entre 8 et 12 ans ont suivi régulièrement les cours de danse salsa à la salle de rythmique de l'école de Bellevue.

Nous remercions chaleureusement la Marie de Bellevue de nous avoir mis la salle de rythmique à disposition ainsi que pour la subvention qu'elle nous accorde.

Pendant l'année, une réunion a eu lieu à la mairie de Genthod, pour l'organisation de la fête de la musique. Pour cette manifestation, le Club Tropical a présenté 3 démonstrations durant 35 minutes: Salsa enfants, Salsa adultes et Latin Move. Pour cette occasion, le Club Tropical a offert les habits aux enfants. Nous remercions la Mairie de Genthod de nous avoir donné la possibilité de participer à cet événement fort sympathique.

Pendant la semaine de «Sport et Mouvement» à l'école de Bellevue, le Club Tropical a donné des mini cours pour faire découvrir la Salsa aux différentes classes. Ainsi que des démonstrations présentées par les élèves catégorie enfants du Club Tropical.

Nous espérons amener de la joie et de la chaleur à la commune par la pratique de différentes danses latines et nous vous invitons à nous rejoindre.

Contact du Club Tropical: 078 802 67 84
ou par courriel: k.clubtropical@bluewin.ch

FC Collex-Bossy

Il y a 50 ans, quelques jeunes férus de football ont décidé de structurer leurs joutes sportives en fondant le FC Collex-Bossy. Très rapidement, le club a choisi de donner la priorité à l'encadrement et à la formation des jeunes, s'ouvrant en même temps aux communes voisines de Bellevue, Pregny-Chambésy et Genthod.

Moins jeunes mais toujours animés d'un enthousiasme contagieux, ces précurseurs ont pu suivre la floraison de manifestations qui ont parsemé l'année 2012.

En mars, le traditionnel repas de soutien a donné le signal d'ouverture des festivités, suivi en juin par le tournoi Crispini consacré entièrement aux jeunes, Cette journée permet à tous les juniors du club - dont plus de 60 de Bellevue - de disputer des parties ludiques, coachés par les joueurs de la première équipe, sous l'œil vigilant mais souvent trop critique des parents.

Après les jeunes, c'était une semaine plus tard au tour des anciens de se retrouver autour du stade, voire

sur le terrain, pour rechausser des crampons et prolonger la soirée autour d'un repas.

La fin des vacances estivales a coïncidé avec l'organisation du 58ème Tournoi des Campagnes regroupant 24 équipes du canton. Une nouveauté démontrant l'importance que le Club accorde à la formation des jeunes, puisqu'un tournoi de juniors E a été organisé en parallèle.

Enfin en octobre la soirée officielle du 50ème a réuni près de 200 personnes toutes de rouge vêtues pour clôturer cette année historique en apothéose…

Si les festivités ont permis de souder l'entente entre les membres, de retrouver des «anciens» et de faire la connaissance de nouveaux amis, cette année a surtout prouvé que le FC Collex-Bossy reste une famille dont les membres actifs ou passifs, vétérans, seniors ou juniors, footballeurs ou footballeuses partagent tous et toutes la même vision d'un football empreint de fair-play, de convivialité et de saine sportivité.

La recherche du résultat n'est pas la priorité pour le club mais il convient de mettre en évidence la stimulation que représentent ces performances.

Pour la saison 2012-2013 le club a inscrit 15 équipes dont 10 équipes juniors dans les championnats genevois. La tête de cuvée, la 1ère, a terminé son championnat au milieu du classement de la 2ème ligue interrégionale, la seconde garniture a échoué d'un rien pour les promotions en troisième ligue, notre équipe féminine vise encore la promotion dans un groupe romand pourtant fort relevé, les juniors A sont arrivés en finale de la Coupe Genevoise, les juniors B premiers de leur groupe, les juniors C dans le groupe de tête et nos autres juniors réalisent des excellents championnats. Mentionnons nos juniors féminines qui ne se sont inclinées qu'en quarts de finale de la Coupe Suisse.

Ces performances démontrent l'excellent état d'esprit qui motive les joueurs et joueuses ainsi que la qualité de la formation dont le club sous la direction de Mehdi Derouazi a fait le leitmotiv.

Le renforcement de sa visibilité, une présence accrue lors des manifestations communales, une communication très active (le site internet du Club www.fccollexbossy.ch, régulièrement mis à jour est un modèle du genre) ainsi qu'une excellente collaboration avec les communes du Groupement Intercommunal Stade Marc Burdet font du FC Collex-Bossy, le club de référence de la région.

Je tiens encore, au nom du comité, des juniors et de tous les membres du Club à vous remercier, habitants et habitantes de Bellevue, pour votre soutien sans faille et de la confiance que vous nous accordez en permettant à vos enfants de rejoindre notre grande famille du FC Collex-Bossy.

Gym Douce

Pratiquer de la Gym Douce c'est gagner ou garder de la souplesse, de la tonicité musculaire, de l'équilibre, du bien-être et de la bonne humeur au sein d'un groupe de dames très motivées à exécuter des exercices dans la mesure de leur possibilité et le respect de leurs articulations.

Nous sommes un petit groupe d'une quinzaine de personnes qui ne demande qu'à vous accueillir si vous souhaitez, comme nous, ressentir ces effets salutaires.

Notre devise est: Pour être et rester en bonne forme, il faut bouger, bouger encore, bouger toujours (sauf avis médical contraire).

Cours le jeudi à 18h15
Salle de gym de l'école de Bellevue

Pour tous renseignements vous pouvez contacter:
Marlène Bovard 022 776 29 14
Michèle Honninger 022 774 29 65
Suzanne Chatelain 022 774 44 75

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

Notre société connue sous le nom de « gym dames » compte actuellement 37 membres actifs, 3 membres passifs et 2 membres honoraires. Nous nous réunissons tous les lundis soirs à la salle communale de Bellevue pour une leçon, de 19h15 à 20h15, donnée alternativement par 3 monitrices. Chaque année nous organisons un repas, une sortie de printemps et une d'automne.

Cette année nous avons tenu un stand de pâtisseries lors des promotions.

Toute dame souhaitant se maintenir en forme peut nous rejoindre et assister à une leçon.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre la Présidente au 022 774 20 30 ou par courriel : gj.kranck@bluewin.ch

La Flottille de Bellevue - Genthod

Le comité s'est réuni à deux reprises pour préparer la saison 2012 afin de discuter des priorités et d'exécuter les directives de l'assemblée Générale.

Les priorités sont :

- La recherche des moniteurs ou des accompagnants
- La mise en état des bateaux et diverses réparations sur place
- Le contrôle des bateaux par le Service de la Navigation
- La réparation des gilets de sauvetage
- L'aménagement de la cabane-vestiaire

De plus, le Service des écoles nous a autorisés à aborder le corps enseignant pour distribuer les « flyers » aux classes de 5ème et 6ème des écoles de Bellevue et Genthod. D'autre part, ces mêmes « flyers », indiquant le lieu et les dates d'inscriptions, ont été distribués à tous les ménages des mêmes communes. Deux jours d'inscriptions ont été organisés avec beaucoup de succès : le samedi 18 juin et le mercredi 22 juin 2012.

- En cours de saison, nous avons enregistré 64 inscrits qui ont participé à deux cours par séance.
- La sécurité a été respectée. Le Sauvetage de Bellevue a pris connaissance de notre présence sur le lac. Il n'y a eu aucune intervention de leur part.
- Monsieur Charlet s'est occupé de mettre en ordre l'intérieur du conteneur en rangeant le matériel, il a également aménagé la cabane-vestiaire.

A la suite de ce qui précède, nous avons organisé un repas pour les moniteurs au Restaurant de la Vigne Blanche.

Nous avons participé au Calendrier de l'Avent et organisé une verrée pour les Bellevistes.

Un grand merci à la Pharmacie de Bellevue qui a mis en conformité gratuitement la valise de 1er secours.

Club des Jeudis de ski

Le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue a organisé ses cinq sorties à ski au départ du parking du stade Marc Burdet à Collex-Bossy pour la station de Morillon, faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoëns, Sixt), sorties auxquelles 69 enfants des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy ont participé, dont 6 débutants. Les enfants ont été accompagnés par en moyenne 20 adultes. Cette saison, 7 éducateurs de l'Institut de Pierre Grise se sont joints aux accompagnants lors d'une ou de plusieurs sorties à la grande satisfaction de tous.

Les conditions d'enneigement ont été bonnes, voire excellentes. Le froid a par contre perturbé l'organisation de la 5e sortie qui a été reportée au 14 mars.

Une grande importance est attachée à la sécurité et au rôle des accompagnants qui ont une lourde responsabilité à assumer. Le port du casque est désormais obligatoire pour tous.

Lors du traditionnel concours, les enfants et les accompagnants ont dévalé la pente dans la joie et la bonne humeur, chacun ayant pu se comparer à un Didier Cuche. La remise des prix, qui a eu lieu dans la salle des sociétés de Genthod en présence des parents et des autorités communales, a permis à chacun de recevoir une coupe pour les plus rapides et une médaille pour tous les participants.

Le club des Jeudis de ski a tenu le stand Raclette lors de la fête des Promotions de Genthod, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2012, le comité a pris acte de la démission de Raphaël Gentile, fidèle membre du comité depuis de nombreuses années, qui s'est installé au cœur des pistes de ski valaisannes. Ont été élus nouveaux membres du comité Anita Decorvet et Jean-Christophe Abel. Les accompagnants ainsi que les autorités communales ont été remerciés pour leur soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants toujours plus nombreux la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses.

Arlette Porchet, Présidente

Judo Ju-jitsu lémanique

Sections de Collex-Bossy, Bellevue, Genthod, Commugny, Crassier et Begnins

Le Judo club compte cette année 2012 environ 180 judokas. Dans chaque cours, une vingtaine d'élèves sont repartis, avec pour certains des entrainements 2 à 3 fois par semaine.

Il propose des cours de Judo à partir de 4 ans et des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans sur les communes de Collex-Bossy, Bellevue et depuis deux ans sur Genthod à la demande des parents. Les enfants des différentes communes ont la possibilité de s'entrainer dans les trois sections.

Les compétitions
Le club a participé à tous les tournois nationaux proposés en Suisse qualificatif pour les finales des championnats suisse.

En novembre 2012, trois élèves ont été sélectionnés pour les championnats suisses de Judo. Une 2ème place a été obtenue par Samuel Waizenegger et une troisième place par Lucas Sanchez de Bellevue, ainsi qu'une 7ème place.

Deux élèves ont participé à Bâle au test de sélections pour l'entrée dans le cadre national suisse de Judo.

Nous avons, comme chaque année, participé aux championnats genevois avec la récolte de 2 champions genevois, 4 vice-champions genevois et 7 médailles de bronze.

Concernant les plus jeunes, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 320 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

Les stages
Deux stages de Judo d'une semaine, en février et durant les vacances d'été, ont eu lieu avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

Divers
Chaque enfant a également, comme chaque année, reçu pour Noël un cadeau (écharpes).

Il a été également organisé pour les enfants de 4 ans et de 5 ans, un cours parents/enfants réunissant donc le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs ont suivi une formation pour devenir diplômés jeunesse et sport Kids.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez consulter le site internet du club:
http://ecole-lemanique.ch

Mordus de la pétanque

Notre tournoi interne (le challenge «Lechenne»), qui a lieu, rappelons-le, du 1er janvier au 31 décembre inclus, a connu en 2012 un taux de participation de 74% de ses membres. De ces rencontres hebdomadaires, est sorti vainqueur un jeune de l'amicale: Tony Giuggiola (21 ans). La relève est en marche et l'on s'en réjouit!

Notre journée des familles connaît toujours un franc succès. Une fois encore, environ trente personnes ont partagé ce moment fort sympathique le dimanche 29 juillet 2012.

Le 9ème Tournoi des Chefs n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2012. Un nombre trop insuffisant d'inscriptions n'a pas permis son organisation. Pregny-Chambésy - vainqueur de l'édition précédente - ne désarme pas et compte bien assurer une belle édition en 2013.

Notre Tournoi open (le «Luigi») a malheureusement, lui aussi, connu les mêmes difficultés que le Tournoi des Chefs. Mais nous continuons d'y croire et l'organiserons encore à l'avenir.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année afin de définir le calendrier des diverses manifestations et d'assurer la gestion de l'amicale.

Notre société a vu croître le nombre de ses membres avec l'arrivée de cinq nouveaux adhérents en 2012. Une sixième nouvelle recrue nous a rejoints fin janvier 2013. Nous atteignons aujourd'hui un effectif de 44 membres, dont 21 n'habitent pas Bellevue et contribuent ainsi à faire connaître notre commune au-delà de ses limites géographiques.

Pour conclure, je peux affirmer que présider une amicale telle que celle des Mordus de la pétanque est un plaisir. Je me dois de remercier chaleureusement tous les membres qui contribuent au succès de nos diverses manifestations et à l'entretien de nos installations.

Enfin, j'adresse un merci particulier à mes collègues du comité pour leur soutien et leur investissement tout au long de l'exercice.

Eric Bader, Président
079 691 74 40

Société internationale de sauvetage du Léman

Section de Bellevue-Genthod
314 route de Lausanne, CP 96, 1293 Bellevue
022 774 23 28 (24h/24) / 022 774 23 58 (local)
bellevue-genthod@sisl.ch / www.sisl.ch

Une fois de plus, la saison 2012 a été très active pour la section, c'était même l'année la plus active jusqu'à maintenant:
11 séances de comité
59 vigies (cela représente en moyenne plus d'une vigie par semaine)
63 interventions (26 de plus qu'en 2011)

Lors de ces interventions, nous avons secouru 121 personnes. Sur 3 de ces interventions, il était malheureusement trop tard pour les secourir. Les victimes se sont noyées et n'ont été retrouvées qu'après de longues recherches sous-marines effectuées par la police de la navigation.

Sur un autre plan, la recherche de nouveaux membres pour étoffer la section est une des missions permanentes du comité. Durant la saison 2011, nous avons fait la connaissance de 4 nouvelles personnes intéressées par notre activité. Il s'agit de Claude Pellaud, Quentin Benoist, Victor Van Cleeff et Benjamin Flückiger. Nous avons eu le plaisir de les intégrer définitivement dans notre équipe lors de l'assemblée générale du 21 février 2012. Malheureusement, nous nous sommes séparés de 4 autres personnes ce qui maintient l'effectif de la section à 44 membres, tous bénévoles.

Début juillet, 4 de nos membres ont représenté la section aux célèbres Tonnerres de Brest, un des plus grands rassemblements de vieux bateaux d'Europe. Pour ce faire, le Britania III a fait le voyage sur une remorque jusqu'en Bretagne. Pendant 4 jours, ils ont navigué à la voile et au moteur, participé à diverses parades et même pu visiter l'Abeille Bourbon, le plus gros navire de remorquage du monde. Ce remorqueur de 80 mètres de long et 16'000 kW sécurise le rail d'Ouessant, qui est parcouru par plus de 52'000 cargo par année.

En fin de saison, nous avons débuté une remise en état de notre première unité d'intervention, la Maurabia. Le bateau a été sorti de l'eau puis calé dans notre local. Les membres l'ont nettoyé puis ont démonté les accessoires extérieurs pour pouvoir procéder au ponçage du bateau, de la cale au plafond. Les travaux de peinture se termineront au début de l'année 2013.

Pour conclure, merci à tous les membres pour leur travail et à tous les donateurs pour leur soutien. Sans cette combinaison de donateurs et de bénévoles, notre mission serait impossible.

Frédéric Porchet, Président

Volley-ball Club Genthod-Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2ème ligue. Nous participons également à la coupe genevoise.

Lors de la saison 2011-2012, nous avons fait un championnat en demi-teinte et fini cinquième de celui-ci. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux quart-finales.

Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod.

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de joueuses ayant un bon niveau de 2ème ligue.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle Jeanclaude au 022 774 46 53.

Dicastères de M. Daniel Fabbi

Conseiller administratif

Chers Bellevistes,

Je vous propose ci-après le compte rendu 2012 des grands dossiers ayant trait aux dicastères dont je suis responsable, lesquels, je vous le rappelle, sont les suivants : l'administration communale et les ressources humaines, les bâtiments et les travaux publics, les finances, la gestion des déchets, les groupements intercommunaux et la sécurité.

M. Steve Dominé, Directeur administratif et Secrétaire du Conseil municipal, a quitté la Mairie à la fin du mois de décembre 2012. Au nom du Conseil administratif, je le remercie pour le travail accompli durant toutes ces années, pour sa gentillesse et sa disponibilité et lui souhaite une excellente reconversion professionnelle ainsi qu'une vie privée épanouie. En parallèle, au mois de mars, d'un commun accord avec les autorités, Mme Patricia Antonelli, notre ancienne réceptionniste, a également mis un terme à sa collaboration avec la Commune. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière.

En 2011, la Commune avait fait appel à la société Adéquation afin de faire un bilan des tâches effectuées par l'Administration communale. Ceci a permis de rédiger des descriptions de fonction précises pour chacun et de réorganiser l'Administration. Suite à cette restructuration et aux deux départs, le Conseil administratif a décidé de confier la direction de l'administration, comprenant les ressources humaines, en plus de la direction des finances, à Mme Claire Albanese. Concernant le secrétariat du Conseil municipal et les affaires juridiques, les tâches ont été confiées ad interim de juin à décembre 2012 à M. Aurélien Matti. Il s'agit un jeune Belleviste, connu de la plupart d'entre vous dans le cadre de son implication dans la vie communale et qui a déjà œuvré pour la Mairie à maintes reprises et sur nombre de dossiers, aussi bien en parallèle de ses études qu'après l'obtention de son Master. Au mois de juillet, pour renforcer ses rangs, le service technique a engagé Mme Cynthia Giau au poste de secrétaire. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction et sommes d'ores et déjà très satisfaits de l'investissement et du travail de notre nouvelle collaboratrice. La direction du service technique est, quant à elle, toujours assurée par M. Daniele Todeschini.

Nous voici rendus au chapitre que j'affectionne tout particulièrement, celui des Travaux d'aménagement. 2012 a vu la première étape de la réorganisation du centre du village s'achever. En effet, les deux immeubles de « la Tuilière » de notre Fondation communale, au chemin des Marettes, ont été terminés et investis par les locataires au mois d'août. Quant aux aménagements extérieurs du site, pris en charge par la Commune, et la renaturation du Nant-des-Limites, ils ont été inaugurés le 6 octobre, à l'occasion d'une manifestation très réussie, en présence de Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat, pour l'organisation de laquelle, je remercie vivement notre service technique. Notons également que la Commune a procédé à la réfection de la résidence pour étudiants des Marettes : toiture, panneaux photovoltaïques, fenêtres, façades, peintures,… rien n'a été oublié. De plus, comme vous pourrez en prendre connaissance de manière plus détaillée dans la suite de ce compte-rendu, nombre de cheminements qui n'avaient pas de nom ont été baptisés dans le courant de 2012, suite à un travail de recherche remarquable de notre ancien Maire et historien, M. Georges Bouvier.

Finalement, les travaux de la nouvelle crèche intercommunale ont débuté dans le courant du mois d'octobre 2012. Après dix années de discussions entre les quatre communes actrices, un accord a finalement été trouvé. Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy ont voté le crédit d'investissement à l'unanimité. La commune de Bellevue, quant à elle, l'a accepté à la majorité (CHF 2'372'862.95).
Ceci m'amène à vous certifier que cet établissement, dont nous avons tant besoin, va être réalisé dans les meilleurs délais. La crèche entrera en fonction, en principe, le 26 août 2013. Un effort important

a été fait sur le territoire communal en termes de social, de parascolaire, avec le début de la construction du bâtiment dévolu aux activités parascolaires et de la petite enfance, grâce à la crèche. Nous sommes heureux si nous avons pu répondre, du moins en partie, aux attentes des habitants.

Passons aux Finances communales, que je résumerai brièvement, le budget de fonctionnement annuel 2013 a été voté à l'unanimité et nos comptes 2012 ont été clôturés avec CHF 1'924'078.43 de boni. Notre dette communale diminue d'année en année tel que vous pourrez le découvrir dans les pages « finances » du présent compte rendu. Notre capacité d'autofinancement a également été réduite, ceci car nous avons investi pour CHF 4'521'476.16 en fonds propres pour les divers projets communaux en cours.

Deux mots également pour vous indiquer que la gestion des déchets est l'une de nos priorités. Nous ne cessons d'étudier les meilleures manières d'améliorer le tri de nos poubelles. Après un premier bilan très positif de la mini-déchetterie des Marettes, sur l'année 2012, nous avons pour projet d'élargir l'offre de bennes enterrées. Dans le cadre du réaménagement du centre du village en 2013 et dans le reste de la commune par la suite. Mais il ne s'agit encore que de musique d'avenir. Les containers publics de verre et de papier sont toujours à votre disposition dans tous les quartiers et nous sommes ouverts à toute nouvelle suggestion quant à l'amélioration de ce dossier des plus importants.

Pour clore, au niveau de la sécurité, et plus particulièrement de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue, citons la séance du Conseil municipal du 12 juin 2012 lors de laquelle, à l'unanimité, il a été décidé de proposer au Conseil d'Etat MM Aurélien Matti et Jean-Marc Carrillo en qualité d'officiers. Ce dernier a également été nommé commandant par intérim de la compagnie. Gageons que ces nominations maintiennent le dynamisme des pompiers volontaires, attachés à leur commune et intervenant souvent dans l'ombre.

Vous remerciant d'avoir pris le temps de lire cet éditorial, je vous souhaite de prendre du plaisir à parcourir ce rapporta administratif et financier dans son ensemble !

Daniel Fabbi
Conseiller administratif

Administration communale

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2012

Dénomination des chemins

Il existe sur la commune plusieurs petits chemins qui n'ont pas de dénomination. M. Georges Bouvier, ancien Maire et historien communal, a été approché par Monsieur Daniel Fabbi, Conseiller administratif. Ce dernier lui a demandé, au vu de sa grande culture et de sa connaissance des lieux, de proposer quelques noms. La commission des Bâtiments, Travaux publics & Environnement, le Conseil municipal et le Conseil administratif ont validé les propositions suivantes qui vous sont transmises, pour information, au travers d'un tout-ménage. Pour la suite de la procédure, une demande en due forme sera transmise par le Conseiller administratif délégué à la commission cantonale de nomenclature.

1. Ancien tronçon du chemin des Châtats (entre le carrefour de la Roselière et l'autoroute)

Rappelons que ce tronçon faisait corps avec le chemin des Châtats, avant que l'autoroute ne vienne le tronquer dans les années 1960.

Alors que la fabrique des Tuileries était en activité, nous nous souvenons que cette portion du chemin des Châtats était bordée de part et d'autres de chargements de tuiles prêtes à l'utilisation. Nous tirons ci-dessous une citation de la fabrication des tuiles provenant de l'ouvrage « »: Ferrari Clément, Josiane, Nyon et ses environs, Ed. Slatkine, Genève, 1988.

« Pour préparer la terre, celle-ci, sortie de l'eau, était écrasée à la pelle ou avec les pieds nus. On formait alors un grand pâté de deux mètres de diamètre, la matole, lissée et couverte de toile humide. Enfin le mouleur découpait des tranches de matole et moulait, avec son aide, le planairon, quelque 300 à 500 tuiles par jour ».

Ce texte, adaptable à notre recherche, suggère quelques possibilités de nomination dont: Chemin des Marcheux. C'était le nom donné aux ouvriers qui pétrissaient avec leurs pieds la terre argileuse (Réf. Musée des Tuileries et briqueteries SA Huguenot Frères, Pargny sur Saulx-Champagne).

2. Chemin depuis le ch. William Rappart (au-delà de l'autoroute) jusqu'à la route des Fayards

A première vue, voilà un chemin difficile à singulariser: rectiligne, pas de lieudit qui ne soit déjà emprunté pour d'autres dénominations, un cheminement monotone entre deux champs, sans arbre ni buisson... Et pourtant!

Les horizons qui se dégagent au-delà du hameau de Crest d'El sont superbes; une échappée de vue qui englobe le Vuache, le défilé du Fort l'Ecluse, allant jusque dans les lointains vaudois.

Pourquoi ne pas lui donner simplement le nom de Chemin de l'Echappée.

3. Chemin longeant l'autoroute depuis la route de Collex et rejoingant le chemin de la Radio

Il est surprenant de constater qu'à l'évidence ce tracé se superpose exactement à un lointain projet de canal, imaginé par Voltaire et Choiseul, alors que ce dernier voulait détourner de Genève ses moyens de transports et ruiner son économie (Bouvier, Georges, Bellevue 1855-2005 Mémoire des lieux, Ed. Commune de Bellevue, Bellevue, 2005).

Nous étions sous Louis XV, et ce projet, devisé 5'284'172 livres, empruntait la Versoix, en aval de la Bâtie, sous Collex, englobait le Gobé, le Vengeron, puis allait rejoindre le Rhône. Céard, l'ingénieur mandaté, prévoyait douze écluses, et un chemin de halage. Celui-ci exigeait un empierrement fort coûteux. Les finances du Roi s'étant étiolées, le projet se perdit dans les tiroirs. Plusieurs noms ont été proposés, mais c'est celui du Chemin des Bisons qui a été retenu. Nul besoin de commentaires, ces animaux étant omniprésents dans les parages.

4. Impasse reliant la route de Lausanne (à côté de la fontaine publique) au lac

Cette impasse, car c'en fut une, a toute une histoire. Elle se situait autrefois à une trentaine de mètres plus loin, en direction de Genève, à l'emplacement approximatif de l'Auberge de Port Gitana actuelle. Mais en 1882, la baronne Adolphe de Rothschild souhaite agrandir sa propriété, et absorber ce chemin, qu'on appelait alors d'un mot local: un épuisoir. Ceci provoque un tollé au sein de la population qui ne veut pas être privée de cet accès au lac, précieux pour tous les pêcheurs ou propriétaires d'embarcations, ainsi que pour les ménagères venant y laver leur linge.

Face aux griefs populaires, les autorités municipales, qui seraient prêtes à céder aux requêtes de la baronne, doivent revenir sur leurs premières concessions, et demandent que cette ruelle soit transportée là ou elle se trouve aujourd'hui. Elles exigent en outre une largeur de 5 mètres dans la partie supérieure et 8 mètres de large au bord du lac. Ainsi sera fait.

Nous pouvons regretter, dans une certaine mesure, qu'un hangar destiné à la Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod ait été édifié à cet endroit, il y a une soixantaine d'années, créant un étranglement fatal pour toute activité lacustre.

Quant au terme «d'impasse», nous pouvons nous demander si c'est vraiment s'engager dans une impasse que de rejoindre le bord du lac et qu'un horizon dégagé s'offre à notre vue! Nous lui préfèrerions le vocable d'épuisoir tel que les Bellevistes l'ont toujours utilisé. Et puisque le «Britannia III» de la société de Sauvetage est en cale sèche dans ce hangar, on pourrait envisager: le chemin de L'épuisoir du Britannia.

(Epuisoir: inutile de chercher ce terme dans un dictionnaire: ni le Robert, ni le Littré, ni même celui de Google. Nous l'avons en revanche retrouvé dans un ouvrage savoureux édité en 1827: Gaudy-Le Fort, Jean-Aimé, Glossaire génevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville, Genève; Paris: Barbezat et Delarue, 1827.

5. Chemin longeant la route de Collex à l'intérieur de la propriété de la Webster University

Ce chemin fut créé en 1984, après que Webster University se soit installé à Bellevue. Cette institution accepta la demande des autorités communales, qui souhaitent que les piétons puissent ainsi échapper aux dangers de la route de Collex, privée à cette époque de trottoir.

Cette propriété appartint naguère à la Comtesse de Jumilhac, qui fit construire la maison abritant aujourd'hui l'administration de Webster. Mme de Jumilhac aimait se promener sous les ombrages de ses grands cèdres, abritée sous des chapeaux à larges ailes, en tenant en laisse une meute de petits yorkshires. Ce chemin pourrait se nommer le chemin de la Comtesse.

6. Prolongement du chemin des Marettes autour des nouveaux bâtiments de la Tuilière

Ce chemin trouve naturellement sa dénomination puisqu'il est simplement prolongé suite à la construction de nouveaux bâtiments.

7. Chemin se trouvant entre la route de Collex et le Country Club

Ce chemin pourrait porter le nom du chemin des Bois d'Amont, celui-ci étant situé à proximité de celui des Bois d'Avault (Aval) et orienté justement en amont de ce dernier.

8. Petit chemin derrière le Country Club

La proposition du chemin de la Cigogne a été retenue en mémoire de ce sympathique volatile qui fréquenta quelques hivers cet endroit, tantôt côté Bellevue, tantôt côté Genthod.

Ressources humaines

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2012

Hommage à M. Otto Knus

Secrétaire communal de 1967 à 1991

En avril 2012, à l'âge de 87 ans, M. Otto Knus s'en est allé. Habitant de Colovrex, il n'était pas que résident de la commune de Bellevue, il en fût le seul employé de l'administration pendant plus de 15 ans. Plus qu'un emploi, la mairie constituait son sacerdoce. Les autorités l'ayant côtoyé se souviennent de quelqu'un faisant preuve d'une grande disponibilité et d'un esprit dévoué au service de la collectivité.
Il avait une rigueur notable et traitait les informations avec précision, ce qui était indispensable au suivi de tâches aussi importantes et minutieuses que sont l'état civil, le secrétariat de mairie et sa comptabilité. Un souci de l'exactitude dans le travail, un sens fidèle de la hiérarchie et de la discrétion le définissaient. En témoigne la rareté des photographies sur lesquelles il apparaît lors de manifestations communales malgré une présence quasi constante. Otto Knus n'était pas pour autant effacé, il était homme de conviction, un caractère fort.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 21 novembre 1966 revient sur le processus d'engagement qui avait précédé la séance. Seules cinq personnes avaient répondu à l'annonce pour le poste d'officier d'état civil, deux resteront en lice à la fin de cette séance. Lors de la séance du 27 janvier 1967 : « Monsieur le Maire, Henri Favre, souhaite la bienvenue à M. Otto Knus qui commence son stage de formation en qualité d'aide-secrétaire ». Déjà engagé à l'administration cantonale aux affaires pénales, les autorités ont dû préalablement passer un accord pour que M. Knus prenne un emploi à temps partiel en dehors de sa fonction et qu'il puisse être libéré le vendredi matin afin de tenir la réception du secrétariat.

Pour Otto Knus, le travail évoluera grandement en 20 ans. Voici en trois chiffres l'évolution de la commune de 1970 à 1990 :
> De 600, on passera à 1'600 habitants.
> Le budget annuel de la commune décuplera passant d'environ CHF 400'000.- à CHF 4 millions.
> Le centime additionnel triplera passant d'environ 11 à 34 centimes.

Bien évidemment, ces importantes évolutions impliqueront des conséquences drastiques sur l'administration communale et l'une d'elle sera l'engagement de personnel supplémentaire dès 1983.
A son départ en 1991 trois personnes s'occupaient du secrétariat, en 2012, neuf ! En 2009, nous lui consacrions un petit article dans le journal communal que nous vous invitons à relire dans le numéro de décembre 2009 disponible sur notre site internet.

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de décembre 2012

Départ de M. Steve Dominé

Directeur administratif

Après 10 années passées à la mairie de Bellevue, M. Dominé nous quitte à fin décembre pour se tourner vers d'autres horizons. Engagé en 2002 en qualité d'employé administratif par M. Claude Etter, Maire, M. Dominé a ensuite été nommé Directeur administratif. Son parcours dans la commune l'a aussi mené à assumer diverses responsabilités, notamment en tant que membre du comité de l'association genevoise des secrétaires communaux depuis 2004, ou encore secrétaire du Conseil municipal depuis 2008.

Très impliqué dans les activités de la commune, il a également participé à l'organisation et assisté à de nombreuses manifestations avec la population : 1er août, Promotions, Escalade, soirée citoyenne par exemple… Population dont il a su se faire apprécier.

En dix ans, le nombre de collaborateurs du service administratif a doublé, la Commune est passée d'un Exécutif à un Conseil administratif et la population a augmenté de plus de 20 %, dépassant le seuil des 3200 habitants cette année. Tant de changements qui ont impacté directement le travail de l'administration auxquels M. Dominé a su parfaitement s'adapter. Doté de grandes qualités professionnelles, dévoué, sensible et toujours prêt à rendre service, il manquera à ses collaborateurs.

Nous le remercions vivement pour tout le travail accompli et la grande disponibilité dont il a toujours fait preuve et lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel.

Engagement de Mme Cynthia Giau

« C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai intégré la sympathique équipe de la Commune de Bellevue, le 1er juillet 2012, en tant que secrétaire du service technique et aide-comptable. Je travaille actuellement à 80 % et suis ravie de mon nouveau poste de travail. En effet, mes tâches sont variées et intéressantes. Je seconde Monsieur Daniele Todeschini, Directeur du service technique, et j'aide régulièrement Madame Claire Albanese pour la comptabilité. De plus, j'apprécie de travailler dans un environnement agréable, proche du lac. De par mon expérience professionnelle et ma motivation, j'espère contribuer à la bonne marche de la Mairie, au service de la population, le plus longtemps possible. »

Confirmation de poste de M. Aurélien Matti

« Initialement entré à la mairie de Bellevue fin 2007 pour un module libre d'archivage dans le cadre de mes études d'Histoire, j'ai enchaîné les mandats dans ce domaine et celui de l'informatique dans les mairies voisines. De retour pour un petit mandat d'archivage fin 2011, j'ai été remplaçant au pied levé pour la gestion du Conseil municipal et celle de ses commissions au printemps 2012.

En septembre 2012, j'ai été engagé à 100 % pour poursuivre cette gestion consistant à l'élaboration - de concert avec les Directeurs de service et Conseillers administratifs et municipaux - des convocations, procès-verbaux et délibérations pour ne citer que les documents principaux. Cette facette de l'administration communale m'intéresse beaucoup car elle recouvre des domaines variés mais aussi très pointus (juridiques, financiers, informatiques, historiques, écologiques, associatifs, sociaux, etc.). Je trouve également fort agréable d'être au contact direct des personnes, des problèmes et des projets car cela permet de vivre leur évolution au jour le jour. »

Etat civil

Statistiques 2012

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47
1292 Chambésy
T 022 758 03 20
F 022 758 03 22
Heures d'ouverture: lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arr.	Bellevue
Naissances	1	0
Reconnaissances	31	5
Mariages célébrés	114	4
Partenariat	2	0
Décès	73	3
Changements de nom	14	2
Naturalisations	117	12
Saisies faites	96	-
Actes établis	760	-
Factures établies	79	-

Pyramide des âges

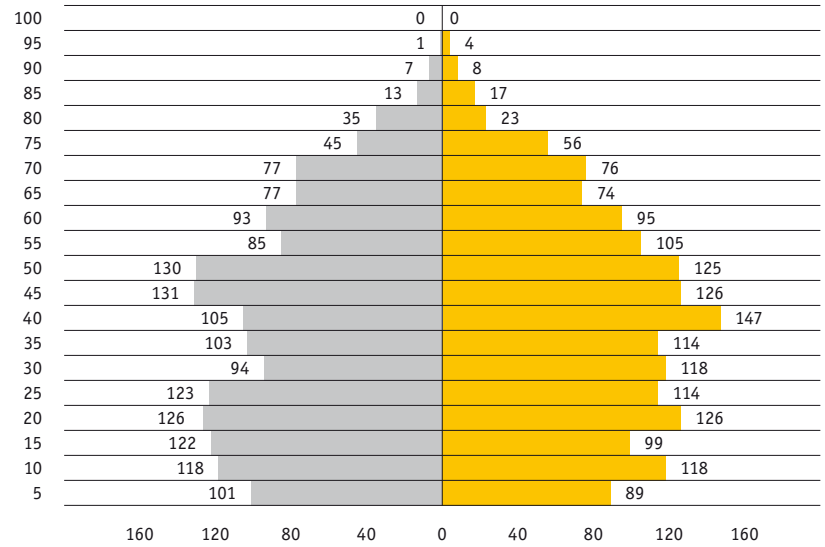

Nombre d'hommes: 1586
Nombre de femmes: 1634

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2012

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	1	4	5	4	4	2	8	4	4	5	5	7	53
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	5
Affaires de circulation	5	3	19	7	11	8	7	5	10	6	9	7	97
Affaires de drogue	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	2	0	6
Affaires de moeurs	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	4
Affaires de navigation	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Affaires financières	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Affaires judiciaires autres	0	1	0	0	1	0	0	2	0	1	0	1	6
Agressions	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Alarmes/Alertes/Attentats	1	0	0	1	1	0	2	1	1	0	0	0	7
Animal	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Bruit	0	3	1	1	1	3	1	2	0	0	1	1	14
Cambriolages	9	2	1	3	6	4	6	2	3	9	3	8	56
Conflits	0	1	0	2	1	3	1	2	2	1	0	2	15
Contrôles personnes/véhicules	5	5	9	11	15	13	5	1	8	7	10	10	99
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Disparitions	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	5
Dommages à la propriété	3	2	3	0	0	5	5	3	2	4	4	3	34
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2
Inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interventions dans un lieu ou voie publics	0	1	0	1	1	0	3	0	3	2	1	1	13
Interventions dans un lieu privé	1	1	1	3	0	1	2	0	1	0	0	0	10
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Social	1	3	1	0	1	0	2	2	2	0	0	0	12
Squat	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Violences domestiques	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Vols	2	4	7	7	5	9	3	6	3	4	2	4	56
Total	**29**	**33**	**50**	**43**	**49**	**50**	**46**	**35**	**44**	**40**	**40**	**46**	**505**

Rapport d'activité 2012 de l'Office de protection civile de Valavran

Le rapport de fin d'année est l'occasion de recevoir les représentants de nos communes afin de leur confirmer notre engagement et notre détermination dans l'exécution de notre devoir de miliciens au service de la Protection Civile. Les différents services ont procédé à l'élaboration et la réalisation d'un certain nombre de cours que nous allons vous faire découvrir dans ce rapport.

Protection des biens culturels

Lt Gabriel Demartines

Comme chaque année nous commençons par un petit historique afin de mieux comprendre ce qui a été réalisé par ce service.

Généralités

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

La Convention de La Haye est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels. Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont, jusqu'à aujourd'hui, ratifié ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés:

A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures

de protection nécessaires et possibles;

A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

Il permet également le contrôle de l'état des collections et ainsi détecter des mauvaises conditions d'entreposage et évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Inventaire
Établir un inventaire nécessite un langage clair et précis avec une méthode soigneusement préétablie. Pour ce faire, une documentation de base doit préalablement être constituée.

Elle se compose en général de:
- catalogues et inventaires des collections
- catalogues d'expositions
- listes d'achats
- anciens inventaires de la collection locale de biens culturels
- ouvrages sur les monuments classés
- documentation sur la construction et publications concernant l'immeuble où se trouvent les biens culturels

Données à recenser
Les données à recenser sont de diverses natures. Les principales sont souvent les suivantes:
- désignation (termes techniques)
- nom
- fonction
- numéro d'inventaire
- lieu de conservation
- propriétaire

Nous avons, pour ce faire, élaboré une documentation pour chaque objet à recenser composée comme suit:
1. d'une feuille de conduite
2. d'une feuille d'évacuation
3. d'une feuille de protection / liste des mesures et feuille de détails
4. d'une documentation de sécurité
5. d'une documentation diverse

Liste des objets recensés par l'ORPC Valavran:
- Villa Bella Vista (Bellevue) / cat. A
- Village de Genthod, périmètre protégé / cat. A
- Campagne Creux-de-Genthod / cat. A
- Campagne Bonnet / Beau-Pré (Genthod) / cat. A
- Campagne du Grand Malagny (Genthod) / cat. A
- Campagne du Reposoir (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Château Rothschild + dépendances (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Villa Bartholony / Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Domaine des Chênes (Bellevue) / cat. B
- Domaine de Riancour (Bellevue) / cat. B
- Ferme du Château (Collex-Bossy) / cat. B
- Château (Mairie de Genthod) / cat. B
- Campagne Marignac (Genthod) / cat. B
- Campagne La Gandole (Genthod) / cat. B
- Campagne Le Saugy (Genthod) / cat. B
- Presbytère (Genthod) / cat. B
- Campagne Grand Chatillons (Genthod) / cat. B
- Campagne du Petit Malagny (Genthod) / cat. B
- Eglise St Hyppolyte (Grand-Saconnex) / cat. B
- Château de Penthes (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Château de Tournay (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Villa Perrot (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

Les documentations des biens classés A et B sont complètement achevées (100%).

Nous avons cette année, impliqué le service PBC dans le cours combiné du mois d'octobre. Profitant de la démolition d'un cabanon pour l'exercice du service Appui, nous avons simulé une évacuation de biens classés. Des objets divers ont été posés, voir fixés dans le cabanon, des fiches ad' hoc pour l'extraction et la protection ont été élaborées. L'exercice s'est

très bien déroulé, avec prise de connaissance des lieux, des biens et respect des procédures pour la mise en sécurité et la protection adéquate des objets dans les remorques dédiées au service PBC.

L'appui

1er Lt Christian Devaud et 1er Lt Pascal Gentet

Une fois de plus c'est ce service qui est intervenu en premier cette année. C'est par la commune de Collex-Bossy que nous avons été sollicités dès les premières semaines de janvier pour un incendie sur le domaine Girod. Notre mission fût d'illuminer la partie sinistrée pour la durée de l'intervention, et assurer la subsistance pour les équipes intervenantes. Une trentaine de repas ont été servi et l'engagement a duré un peu moins de 24 heures.

Lors du cours combiné du mois d'octobre, et à la demande des autorités de Bellevue, le service Appui a démonté un petit chalet. En l'espace d'une semaine, ils ont démoli la bâtisse, trié les matériaux, évacué les gravats supprimé les fondations, remblayé et ratissé le terrain. Magnifique performance qui leur vaut une nouvelle requête dans la région, mais deux fois plus importante pour le cours d'octobre 2013… affaire à suivre !

Télématique / transmission

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix pour l'année 2012 et ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Nous avons inclus pour ce test des personnes nouvellement incorporés dans notre organisation afin de régénérer ce service.

Suivi de la situation

Lt Cédric Doerig

Le service de renseignement continue son soutien auprès de l'État-major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentation relative à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.).

Domaine logistique (CMT)

1er Lt Marco Doimo, 1er Lt Lionel Menapace ; Lt David Niquille et Cap Josselin Schmitt

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques.

La préparation des constructions était importante pour le CPC d'octobre 2012. Ce contrôle fut un vrai succès pour le service des constructions, nous n'avons reçu que des félicitations de la part des deux personnes engagée par la Sécurité Civile pour effectuer cette révision. Nous avons été très étonnés et surpris lorsque que nous avons pris connaissance des rapports envoyés aux communes, de constater que nous avions, selon la Sécurité Civile, de grosses lacunes d'entretiens des constructions, avec menaces de suppressions des subventions cantonales pour nos communes. Après contrôle minutieux des rapports, il s'avère que nombres de remarques négatives sont issues d'un contrôle ultérieur, datant de 2002 et 2007 dans certains cas. Un correctif et des explications vont être demandés afin de lever le doute créé auprès de nos autorités sur les compétences de ce service. En ce qui concerne l'ORPC Valavran, nous ne pouvons que féliciter ce service et son responsable pour la tenue des constructions.

Logistique ravitaillement

Lt Upul Wannakuarachichi

Yvan Peter, second du service ravitaillement s'est chargé de la cuisine lors du cours combiné d'octobre et ce fut un réel plaisir gustatif durant toute la semaine. Le service est intervenu sur le sinistre de Collex-Bossy (comme mentionné plus haut) afin de sustenter les corps engagés pour circonscrire le sinistre. Également engagé pour l'intervention au profit de la collectivité lors de la Course du Duc dans la nuit du 30 au 1er décembre dernier, un petit ravitaillement fut le bienvenu.

Protection & assistance

Lt Cédric Bugnon, Lt Guillaume Francioli,
Sgm Patrick Benguerel

Don du Sang, cours de répétition en collaboration avec les Samaritains de Versoix et ses environs ; Cours combiné (cours répétition tous services) ; CPA (contrôle périodique des abris) ;

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des à missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

Durant le cours combiné, Guillaume a formé son successeur M. Bernardini. Ils ont progressé dans l'élaboration de la remorque d'intervention Assistance. Elle est fin prête pour l'engagement.

Service atomique / chimique

Lt Roger Schenkel

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant, un maintien des stocks et une vérification du matériel est effectué régulièrement. Ce service fut également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Une formation sur les tenues étanches de protections lors d'intervention en milieu contaminé a été dispensée en cette fin d'année.

Engagement et divers pour l'année 2011

- Rapprochement avec l'OPC Céligny en vue de son intégration dans l'ORPC Valavran, en cours.
- Engagement du début février 2012 lors de l'incendie d'une grange à Collex-Bossy.
- Finalisation de l'équipement des remorques tente et cuisine.
- Démontage d'un chalet / cabanon sur la commune de Bellevue.
- Entretien de nos véhicules / mise à niveau.

Nos autorités communales sont informées de l'activité de notre ORPC tout au long de l'année lors de nos rapports intercommunaux.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, nos activités permanentes sont :
- la formation des cadres
- l'entretien du matériel et des constructions
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

Au 30 Novembre 2012, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit :
- population de l'ensemble du regroupement : 36'048
- effectif réglementaire : 343 personnes
- effectif actuel : 267 personnes
- effectif supplémentaire : 731 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 17 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2012

Total des cours accomplis
479 jours effectués
Intervention FORE : Feu à Collex-Bossy
Tous services : 9 personnes, 9 j / cours
Service télématique
Essai des sirènes : 17 personnes, 17 j / cours
Service Protection des Biens Culturels
Cours répétition : 29 personnes, 43 j / cours
Cours combiné (tout services)
Cours de répétition : 63 personnes, 261 j / cours
Etat-major
Rapports : 44 personnes, 44 j / cours

Heures isolées
15 personnes, 74 j/cours
Au profit de la collectivité
Don du sang: 11 personnes, 11 j/cours
Derby/Polycom: 20 personnes, 20 j/cours

Admission des volontaires

1. Les astreints ayant accompli leur obligation de servir
Une demande formelle doit être remplie par l'astreint. Cette dernière sera accompagnée du préavis de l'OPC et sera transmise à la Sécurité Civile (SCG). La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORRPC

2. Personnes non-astreintes
Les personnes non-astreintes qui souhaitent s'engager à titre volontaire doivent adresser une requête à l'ORPC qui transmettra à la SCG. La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC

Critères d'évaluation (cumulatifs):
- Age 20 à 28 ans
- Effectif de l'ORPC

Obligations (en cas d'admission):
- Recrutement à Lausanne
- Ecole de recrue à la SCG (Sécurité Civile Genève)

La SCG se charge des formalités. Pour compléter les effectifs de nos services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, nous recherchons du personnel motivé (masculin et féminin). Pour toutes vocations naissantes, Madame Marie-José Grenier, Cheffe d'Office, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Administration

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons:
- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions

Rappel aux propriétaires de villas et d'immeubles
Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Pour terminer, nous restons à disposition de toute personne désirant des informations sur nos activités ou éventuellement visiter nos locaux.

Major Stéphane Granger
Cdt ORPC Valavran

Adresse
ORPC Valavran
Office intercommunal
Mairie de Versoix
Case postale 107
1290 Versoix
T/F 022 775 66 56

Déchets

Statistiques de la commune de Bellevue

Depuis novembre 2011, la mini-déchetterie des Marettes donne entière satisfaction. Cette mini-déchetterie enterrée a fait office de test pour le reste de la commune. De rares incivilités ont été remarquées notamment par le fait de déposer des meubles en dehors des journées de levée des encombrants. Il arrive que des cartons soient déposés en dehors du réceptacle ou que des cartons soient bourrés sans être préalablement découpés, bouchant ainsi l'ouverture. De rare nuisances olfactives ont été constatées et les mesures d'entretien prises en conséquence.

Le réseau de container de récupération continue d'être agrandi et évalué en quantité et qualité.
La levée du papier au porte-à-porte introduit en 2012 se révèle sous-exploitée par les habitants.
Les piles sont récoltées mais ce n'est qu'en 2013 qu'une levée aura lieu.

Récupération

	2009		2010		2011		2012		Evolution[1]
Habitants		3143		3216		3169		3220	
	tonnes	kg/hab.	tonnes	kg/hab.	tonnes	kg/hab.	tonnes	kg/hab.	
Ordures ménagères	879.78	279.9	884.05	274.9	896.47	282.9	891.24	276.8	-2.16 %
Déchets de jardin	87.58	27.9	144.15	44.8	204.02	64.4	111.06	34.5	-46.43 %
Papier, carton	20.68	6.6	29.65	9.2	39.29	12.4	41.24	12.8	3.30 %
Verre	38.18	12.1	36.04	11.2	30.64	9.7	25.32	7.9	-18.67 %
Pet	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0.67	0.2	
Textiles	2.41	0.8	2.68	0.8	3.83	1.2	4.12	1.3	5.87 %
Alu, fer blanc	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0.38	0.1	
Piles	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	
Totaux	**1028.63**	**327.3**	**1096.57**	**341.0**	**1174.25**	**370.5**	**1074.03**	**333.5**	
Déchets valorisés	14 %		19 %		24 %		17 %		
Moyenne cantonale	41.4 %	445.8	42.8 %	441.4	43.5 %	443.4	non dispo.		

1. par kg par habitant par année entre 2011 et 2012, population au 31 décembre.

Les déchets récoltés à l'ESREC Chânats ne sont pas comptabilisés dans les statistiques communales mais cantonales. Aussi, il n'est pas possible de savoir quelle est la part de déchets bellevistes qui échappe aux statistiques communales.

Proportion des déchets valorisés (%)

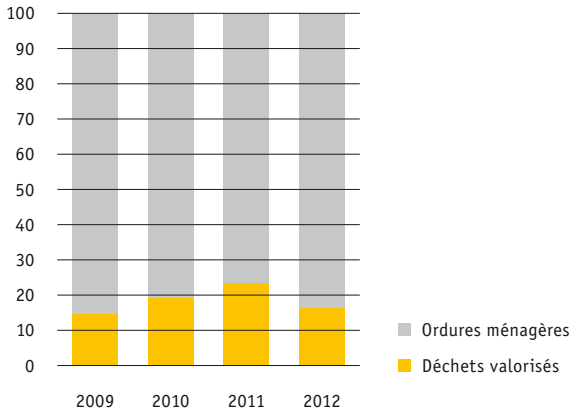

Déchets valorisés (tonnes)

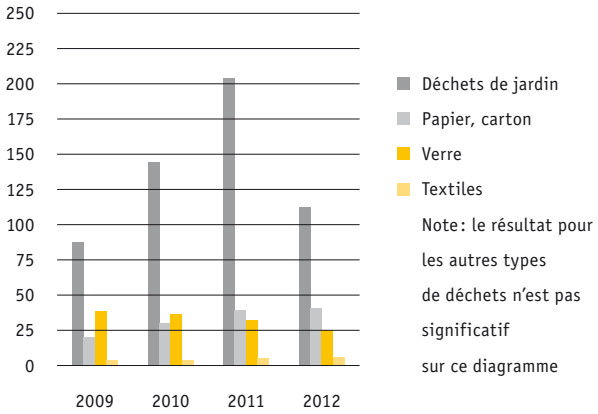

Travaux publics et bâtiments

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de décembre 2012

Inauguration des immeubles de la Tuilière

Deux ans après les travaux de démolition de la sous-station SIG, les deux nouveaux immeubles d'habitation du chemin des Marettes, le réaménagement du parc Simon-Eggly, ainsi que la renaturation du Nant-des-Limites, ont été inaugurés sous un soleil radieux le 6 octobre dernier. Les Bellevistes étaient invités à participer à cette inauguration en présence des autorités de la Commune, M. Marcel Beauverd, Maire, Mme Catherine DuPasquier et M. Daniel Fabbi, Conseillers administratifs, M. Bernard Taschini, Président de la Fondation communale et Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat chargée du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement.

Les 25 appartements répartis dans deux immeubles modernes se trouvent dans ce parc verdoyant et plaisant au milieu duquel coule le Nant. Ces bâtiments sont l'œuvre des architectes Groupe 8 et Bugna et sont construits selon les normes Minergie®. Ils sont reliés à une centrale de chauffage à distance et équipés de deux puits canadiens, de 16 panneaux solaires et d'une ventilation à double flux.
Les fenêtres de plusieurs dimensions et de couleurs attirent l'attention et expriment une esthétique innovante.

Des chemins en gravillon (Sault Brénaz) sillonnent au milieu de cette verdure dotée de petites buttes où des passerelles enjambent le ruisseau. Des arbres, des coins pique-nique, des bancs et un espace de jeux en bois pour les enfants invitent les passants à profiter de cet endroit. Dès cet hiver, des arbres supplémentaires seront plantés. La proximité de la route de Lausanne et de ses bruits de circulation ne perturbe pas cet endroit idyllique.

La résidence des Marettes, quant à elle, héberge des étudiants, et a été rénovée. Les travaux ont consisté en la réfection complète de la toiture, le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres en double vitrage et le ravalement des façades et des pierres naturelles. Cette rénovation a permis de mettre en valeur cette jolie bâtisse. Elle s'intègre ainsi parfaitement avec le centre du village et le parc.

Entre le bâtiment «salle des sociétés» et le bâtiment de logements (41 Menuiserie) jusqu'à la salle Colovracum, d'impressionnants marronniers ont été plantés.

Ces espaces publics sont des atouts indéniables pour tous les Bellevistes.

Marcel Beauverd, Maire de la commune, n'avait qu'une seule contrariété: qu'il y ait si peu de terrains disponibles pour construire d'autres logements.

COLOVRACUM

Compte rendu financier 2012

Bilans comparés aux 31 décembre 2012 et 2011

Actif

Patrimoine financier	31.12.2012	31.12.2011
Disponibilités	2 282 571.40	4 319 801.22
Avoirs	8 260 418.66	8 652 971.74
Placements :		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	11 024 161.35	10 484 797.85
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	**21 567 151.41**	**23 457 570.81**
Patrimoine administratif		
Investissements	23 463 087.80	21 484 936.75
Prêts et participations	3 044 039.91	2 356 483.00
Total patrimoine administratif	**26 507 127.71**	**23 841 419.75**
Total de l'actif	**48 074 279.12**	**47 298 990.56**

Passif

Engagements et provisions	31.12.2012	31.12.2011
Engagements courants	790 524.64	288 584.41
Dettes à moyen et long termes	12 362 000.00	14 518 693.00
Fonds divers	23 091.30	22 992.20
Provisions	4 415 305.70	4 011 593.25
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	1 508 510.15	1 474 257.15
Engagements envers immeubles locatifs	216 754.05	148 855.70
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	**19 323 259.09**	**20 472 048.96**
Fortune nette		
Fortune nette	28 751 020.03	26 826 941.60
Total fortune nette	**28 751 020.03**	**26 826 941.60**
Total du passif	**48 074 279.12**	**47 298 990.56**
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclement des comptes 2012

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	8 128 841.91	Revenus	11 908 688.54
Amortissements	1 855 768.20		
Excédent de revenus	1 924 078.43		
	11 908 688.54		**11 908 688.54**

Investissements nets (910)			
Investissements	5 085 128.16	Subventions d investissements et autres recettes	563 652.00
		Augmentation des investissements nets	4 521 476.16
	5 085 128.16		**5 085 128.16**

Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	4 521 476.16	Reprise des amortissements	1 855 768.20
Excédent de financement*		Reprise de l excédent de revenus	1 924 078.43
		Insuffisance de financement*	741 629.53
	4 521 476.16		**4 521 476.16**

Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	741 629.53	Excédent de financement*	0.00
Report au bilan	2 419 420.20	Report au bilan	5 085 128.16
Augmentation de la fortune nette	1 924 078.43		
	5 085 128.16		**5 085 128.16**

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2012

Compte des investissements

1er degré Investissement net

Dépenses d'investissement
4 446 177.00
5 085 128.16

Recettes d'investissement
616 212.00
563 652.00

Investissement net
3 829 965.00
4 521 476.16

2e degré Financement

Investissement net
3 829 965.00
4 521 476.16

Autofinancement
1 860 915.00
3 779 846.63

Excédent/ *Insuffisance* financement
1 969 050.00
741 629.53

Compte de fonctionnement

Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)
7'919'965.00
8'128'841.91

Amortissements
1 855 770.00
1 855 768.20

Boni
5 145.00
1 924 078.43

Revenus (impôts, taxes, etc.)
9 780 880.00
11 908 688.54

* *Montants relatifs au budget 2012*

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2012

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
0	**Administration générale**					
	Total charges	**2 356 543.09**	**2 420 236.18**	**2 629 130.00**	**2 857 101.97**	**227 971.97-**
	Total revenus	**274 059.90**	**255 681.03**	**245 450.00**	**298 805.72**	**53 355.72-**
01	**Conseil municipal**					
	Total charges	**35 005.45**	**43 873.75**	**43 300.00**	**33 280.40**	**10 019.60**
300	Autorités et commissions	16 560.00	22 980.00	27 000.00	19 200.00	7 800.00
309	Autres charges du personnel			500.00		500.00
317	Dédommagements	18 445.45	20 893.75	15 800.00	9 080.40	6 719.60
318	Honoraires, prestations de service				5 000.00	5 000.00-
02	**Conseil administratif**					
	Total charges	**213 813.55**	**207 477.68**	**258 950.00**	**257 389.15**	**1 560.85**
	Total revenus	**8 996.00**				
300	Autorités et commissions	138 120.00	158 300.00	177 300.00	178 800.00	1 500.00-
303	Assurances sociales	7 998.25	9 075.55	12 300.00	11 013.60	1 286.40
304	Caisses de prévoyance	39 800.00	15 000.00	43 650.00	43 650.00	
305	Assurances maladie et accidents	1 512.80	1 708.85	2 300.00	2 005.55	294.45
317	Dédommagements	26 382.50	23 393.28	23 400.00	21 920.00	1 480.00
436	Dédommagements de tiers	8 996.00				
05	**Administration**					
	Total charges	**1 302 287.10**	**1 294 575.72**	**1 470 910.00**	**1 749 820.75**	**278 910.75-**
	Total revenus	**17 624.50**	**12 209.33**	**850.00**	**65 737.72**	**64 887.72-**
301	Traitements du personnel	729 626.75	721 705.25	860 000.00	864 983.85	4 983.85-
303	Assurances sociales	58 187.85	59 952.45	68 500.00	79 614.30	11 114.30-
304	Caisses de prévoyance	85 555.90	83 286.35	130 000.00	401 493.00	271 493.00-
305	Assurances maladie et accidents	37 426.65	36 222.10	57 000.00	44 146.90	12 853.10
308	Personnel intérimaire	11 000.00	10 065.00	11 000.00	57 262.75	46 262.75-
309	Autres charges du personnel	15 618.60	19 229.80	18 000.00	14 022.65	3 977.35
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	88 379.84	78 820.75	76 350.00	78 761.42	2 411.42-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	40 458.15	13 773.70	23 000.00	18 477.90	4 522.10
313	Fournitures et marchandises	8 279.85	7 433.70	9 000.00	8 225.49	774.51
315	Entretien mobiliers par des tiers	22 207.67	20 061.43	19 700.00	19 364.00	336.00
316	Loyers, fermages, redevances	11 814.40	14 747.20	12 000.00	11 923.20	76.80
317	Dédommagements	2 856.00	4 220.00	5 300.00	4 200.00	1 100.00
318	Honoraires, prestations de service	157 029.89	184 833.79	144 660.00	110 185.79	34 474.21
319	Frais divers	6 970.55	10 433.20	5 000.00	5 834.50	834.50-
352	Dédommagements aux communes	26 875.00	29 791.00	31 400.00	31 325.00	75.00
431	Emoluments administratifs				1 420.00	1 420.00-
434	Redevances d'utilisation	2 042.00	273.80	250.00	277.70	27.70-
435	Vente de marchandises	569.65	69.00	200.00	173.00	27.00
436	Dédommagements de tiers	15 012.85	11 866.53	400.00	63 867.02	63 467.02-
08	**Immeubles**					
	Total charges	**795 160.34**	**861 199.28**	**845 370.00**	**805 693.22**	**39 676.78**
	Total revenus	**76 603.80**	**76 486.05**	**74 600.00**	**72 150.20**	**2 449.80**
301	Traitements du personnel	190 408.70	215 723.70	220 000.00	218 683.70	1 316.30
303	Assurances sociales	15 537.10	18 373.10	17 500.00	19 850.75	2 350.75-
304	Caisses de prévoyance	33 329.25	64 943.50	40 000.00	30 313.00	9 687.00
305	Assurances maladie et accidents	14 829.60	15 964.95	20 000.00	18 927.55	1 072.45
308	Personnel intérimaire	12 000.00	11 660.00	12 000.00	13 180.00	1 180.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	14 396.50	9 050.75	14 420.00	6 913.90	7 506.10
312	Energie	26 527.05	23 918.50	32 900.00	27 364.65	5 535.35

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
313	Fournitures et marchandises	6 179.51	8 025.31	9 500.00	7 580.52	1 919.48
314	Entretien immeubles par des tiers	90 658.70	92 775.05	68 710.00	77 179.80	8 469.80-
315	Entretien mobiliers par des tiers	17 916.80	4 340.65	3 900.00	1 411.95	2 488.05
316	Loyers, fermages, redevances	6 064.55	6 000.00	6 200.00	6 000.00	200.00
317	Dédommagements	2 370.00	2 793.00	3 000.00	2 704.50	295.50
318	Honoraires, prestations de service	54 806.68	71 627.97	84 160.00	65 906.10	18 253.90
319	Frais divers	1 055.90	6 922.80	4 000.00	596.80	3 403.20
331	Amortiss. Patrimoine administratif	309 080.00	309 080.00	309 080.00	309 080.00	
427	Locations d'immeubles	400.00	30.00	100.00	350.00	250.00-
436	Dédommagements de tiers	75 896.50	76 135.60	74 200.00	71 452.50	2 747.50
439	Recettes impôt à la source	307.30	320.45	300.00	347.70	47.70-
09	**Autres charges et revenus**					
	Total charges	**10 276.65**	**13 109.75**	**10 600.00**	**10 918.45**	**318.45-**
	Total revenus	**170 835.60**	**166 985.65**	**170 000.00**	**160 917.80**	**9 082.20**
301	Traitements du personnel	1 600.00	1 680.00			
303	Assurances sociales	124.25	45.00			
318	Honoraires, prestations de service	40.60				
319	Frais divers	8 171.80	8 361.60	9 750.00	9 507.00	243.00
352	Dédommagements aux communes	340.00	3 023.15	850.00	1 411.45	561.45-
427	Locations d'immeubles	170 835.60	166 985.65	170 000.00	160 917.80	9 082.20
1	**Sécurité publique**					
	Total charges	**404 614.04**	**495 038.93**	**404 305.00**	**384 618.27**	**19 686.73**
	Total revenus	**70 864.80**	**180 700.46**	**63 730.00**	**86 701.48**	**22 971.48-**
10	**Etat civil**					
	Total charges	**35 136.57**	**44 620.99**	**50 700.00**	**46 354.20**	**4 345.80**
	Total revenus	**7 471.00**	**5 515.00**	**7 600.00**	**5 280.00**	**2 320.00**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 136.45				
318	Honoraires, prestations de service		11 783.97	2 400.00	136.60	2 263.40
319	Frais divers		400.00	700.00	310.00	390.00
351	Dédommagements au canton	4 601.30	2 855.70	4 500.00	2 816.60	1 683.40
352	Dédommagements aux communes	29 398.82	29 581.32	43 100.00	43 091.00	9.00
431	Emoluments administratifs	7 471.00	5 515.00	7 600.00	5 280.00	2 320.00
11	**Sécurité**					
	Total charges	**46 133.45**				
	Total revenus	**6 830.10**	**385.00**	**150.00**	**6 827.50**	**6 677.50-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	3 450.00				
318	Honoraires, prestations de service	42 683.45				
427	Locations d'immeubles	320.00	265.00	100.00	110.00	10.00-
436	Dédommagements de tiers	6 470.10			6 717.50	6 717.50-
437	Amendes	40.00	120.00	50.00		50.00
14	**Incendie et secours**					
	Total charges	**223 147.61**	**246 210.64**	**246 955.00**	**235 408.51**	**11 546.49**
	Total revenus	**25 970.85**	**28 033.40**	**25 480.00**	**28 202.20**	**2 722.20-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	8 797.65	10 929.60	10 000.00		10 000.00
312	Energie	1 902.40	4 153.85	2 200.00	5 300.20	3 100.20-
313	Fournitures et marchandises	916.76	1 017.05	1 000.00	1 152.86	152.86-
314	Entretien immeubles par des tiers	16 545.60	31 678.45	6 000.00	5 567.90	432.10
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 745.60	3 685.20	14 950.00	15 651.80	701.80-
318	Honoraires, prestations de service	13 428.60	14 002.49	14 050.00	9 327.75	4 722.25
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	13 005.00	13 005.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
352	Dédommagements aux communes	127 306.00	126 239.00	127 500.00	127 153.00	347.00
363	Subventions propres établissements	31 500.00	36 500.00	53 250.00	53 250.00	
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00	
436	Dédommagements de tiers	240.00	1 250.00	480.00	480.00	
441	Part à des recettes cantonales	25 730.85	26 783.40	25 000.00	27 722.20	2 722.20-
16	**Protection civile**					
	Total charges	**100 196.41**	**204 207.30**	**106 650.00**	**102 855.56**	**3 794.44**
	Total revenus	**30 592.85**	**146 767.06**	**30 500.00**	**46 391.78**	**15 891.78-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	431.90	22.50	500.00		500.00
312	Energie	17 659.35	13 862.37	17 300.00	14 149.27	3 150.73
313	Fournitures et marchandises				520.55	520.55-
314	Entretien immeubles par des tiers	109.85	110 292.70	6 000.00	4 322.35	1 677.65
316	Loyers, fermages, redevances	1 567.30	1 592.36	1 600.00	1 575.20	24.80
318	Honoraires, prestations de service	5 410.01	7 084.02	9 050.00	6 374.74	2 675.26
331	Amortiss. Patrimoine administratif	51 500.00	48 200.00	48 200.00	48 200.00	
352	Dédommagements aux communes	23 518.00	23 153.35	24 000.00	27 713.45	3 713.45-
434	Redevances d'utilisation	30 592.85	79 767.06	30 500.00	46 391.78	15 891.78-
460	Subventions de la Confédération		67 000.00			
2	**Enseignement et formation**					
	Total charges	**719 972.65**	**653 126.13**	**681 761.00**	**587 223.28**	**94 537.72**
	Total revenus	**21 110.35**	**10 563.05**	**9 500.00**	**14 444.05**	**4 944.05-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	6 146.10	8 238.65	11 200.00	9 310.40	1 889.60
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	115 043.40	53 111.15	64 900.00	63 629.10	1 270.90
312	Energie	77 880.55	65 532.65	89 300.00	65 397.05	23 902.95
313	Fournitures et marchandises	23 669.10	20 466.50	26 500.00	15 509.96	10 990.04
314	Entretien immeubles par des tiers	120 498.40	112 384.92	88 200.00	63 872.74	24 327.26
315	Entretien mobiliers par des tiers	12 898.15	27 695.30	20 800.00	10 901.40	9 898.60
317	Dédommagements	20 688.30	21 600.00	28 900.00	21 090.00	7 810.00
318	Honoraires, prestations de service	51 471.16	55 803.31	62 025.00	50 329.79	11 695.21
319	Frais divers	12 993.75	9 221.85	8 300.00	6 726.05	1 573.95
331	Amortiss. Patrimoine administratif	270 336.00	270 336.00	270 336.00	270 336.00	
352	Dédommagements aux communes	4 595.00	4 905.00	6 500.00	6 500.00	
365	Subventions institutions privées	3 002.74	2 580.80	3 300.00	2 620.79	679.21
366	Subventions personnes physiques	750.00	1 250.00	1 500.00	1 000.00	500.00
427	Locations d'immeubles	8 320.00	8 560.00	9 000.00	8 555.00	445.00
436	Dédommagements de tiers	12 790.35	2 003.05	500.00	5 889.05	5 389.05-
3	**Culture et loisirs**					
	Total charges	**791 383.51**	**799 756.11**	**911 519.00**	**844 841.71**	**66 677.29**
	Total revenus	**137 079.04**	**142 954.85**	**82 100.00**	**112 834.30**	**30 734.30-**
30	**Encouragement a la culture**					
	Total charges	**118 396.47**	**139 581.12**	**105 225.00**	**101 272.38**	**3 952.62**
	Total revenus	**1 152.00**	**901.10**	**1 300.00**	**2 119.70**	**819.70-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	238.75	2 374.80	800.00	405.70	394.30
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	14 695.25	15 902.65	20 400.00	22 631.99	2 231.99-
313	Fournitures et marchandises		2 431.10			
315	Entretien mobiliers par des tiers	516.40	518.40	525.00	518.40	6.60
316	Loyers, fermages, redevances	7 489.00	7 517.00	7 550.00	7 516.80	33.20
318	Honoraires, prestations de service	4 279.00	13 512.82	6 250.00	2 269.90	3 980.10
319	Frais divers	1 278.85	1 762.00	1 500.00	1 170.00	330.00
352	Dédommagements aux communes	740.00	880.00	1 000.00	1 080.00	80.00-
365	Subventions institutions privées	89 159.22	94 682.35	67 200.00	65 679.59	1 520.41
434	Redevances d'utilisation	1 152.00	520.90	1 000.00	1 484.00	484.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
435	Vente de marchandises		121.00			
436	Dédommagements de tiers		259.20	300.00	635.70	335.70-
33	**Parcs et promenades**					
	Total charges	**245 331.95**	**217 330.70**	**287 620.00**	**252 407.40**	**35 212.60**
	Total revenus				**21 707.00**	**21 707.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 407.75	17 197.10	7 500.00	7 133.00	367.00
312	Energie	14 701.90	12 545.20	14 500.00	24 308.85	9 808.85-
313	Fournitures et marchandises	60 989.10	79 215.05	79 500.00	66 080.90	13 419.10
314	Entretien immeubles par des tiers	142 438.00	86 833.65	125 600.00	128 879.90	3 279.90-
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 045.20	3 915.50	3 000.00	334.75	2 665.25
318	Honoraires, prestations de service	16 400.00	5 692.05	24 000.00		24 000.00
319	Frais divers		950.00	500.00	2 650.00	2 150.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	8 350.00	8 350.00	23 020.00	23 020.00	
366	Subventions personnes physiques		2 632.15	10 000.00		10 000.00
436	Dédommagements de tiers				21 707.00	21 707.00-
34	**Sports**					
	Total charges	**394 988.49**	**389 132.87**	**447 982.00**	**426 824.16**	**21 157.84**
	Total revenus	**135 084.09**	**141 096.40**	**80 000.00**	**88 157.80**	**8 157.80-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	743.65	3 970.45	3 000.00	29.90	2 970.10
314	Entretien immeubles par des tiers		180.00	500.00		500.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			500.00		500.00
318	Honoraires, prestations de service	40 577.25	37 948.70	38 240.00	37 843.40	396.60
331	Amortiss. Patrimoine administratif	110 927.00	109 627.00	109 627.00	109 625.20	1.80
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.			35 535.00	35 535.00	
352	Dédommagements aux communes	211 385.59	207 911.72	226 300.00	213 365.66	12 934.34
365	Subventions institutions privées	31 355.00	29 495.00	34 280.00	30 425.00	3 855.00
436	Dédommagements de tiers	5 084.09	11 096.40		10 354.10	10 354.10-
452	Dédommagements des Communes	130 000.00	130 000.00	80 000.00	77 803.70	2 196.30
35	**Autres loisirs**					
	Total charges	**32 666.60**	**53 711.42**	**70 692.00**	**64 337.77**	**6 354.23**
	Total revenus	**842.95**	**957.35**	**800.00**	**849.80**	**49.80-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			500.00		500.00
314	Entretien immeubles par des tiers	819.20		1 000.00		1 000.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	24 347.40	25 269.42	25 500.00	25 945.77	445.77-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	7 500.00	28 442.00	28 442.00	28 442.00	
365	Subventions institutions privées			14 250.00	9 950.00	4 300.00
436	Dédommagements de tiers	842.95	957.35	800.00	849.80	49.80-
5	**Petite enfance**					
	Total charges	**663 532.13**	**716 911.12**	**774 450.00**	**775 774.17**	**1 324.17-**
	Total revenus	**3 848.60**	**31 736.15**		**17 091.10**	**17 091.10-**
54	**Institutions pour la jeunesse**					
	Total charges	**559 740.33**	**608 904.61**	**660 050.00**	**664 444.27**	**4 394.27-**
	Total revenus	**3 848.60**	**31 736.15**		**17 091.10**	**17 091.10-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	2 159.45	9.90	1 000.00		1 000.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			500.00		500.00
352	Dédommagements aux communes	467 648.68	497 748.01	534 600.00	544 312.07	9 712.07-
361	Subventions au canton	18 293.70	17 759.20	26 000.00	27 640.10	1 640.10-
365	Subventions institutions privées	71 638.50	93 387.50	97 950.00	92 492.10	5 457.90
436	Dédommagements de tiers	3 848.60	31 736.15		17 091.10	17 091.10-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
58	**Aide sociale**					
	Total charges	**103 791.80**	**108 006.51**	**114 400.00**	**111 329.90**	**3 070.10**
362	Subventions communales	14 138.10	15 525.35			
364	Subventions stés d'économie mixte			18 000.00	16 357.00	1 643.00
365	Subventions institutions privées	18 683.25	24 382.86	22 000.00	22 107.35	107.35-
366	Subventions personnes physiques	7 470.45	3 698.30	6 000.00	4 445.55	1 554.45
367	Subventions pour l'étranger	63 500.00	64 400.00	68 400.00	68 420.00	20.00-
6	**Trafic**					
	Total charges	**1 553 107.59**	**1 662 691.29**	**1 813 855.00**	**1 795 081.54**	**18 773.46**
	Total revenus	**116 327.15**	**68 574.79**	**107 400.00**	**97 274.00**	**10 126.00**
62	**Routes communales**					
	Total charges	**1 409 314.39**	**1 513 089.64**	**1 634 055.00**	**1 625 973.44**	**8 081.56**
	Total revenus	**83 877.10**	**43 467.20**	**46 000.00**	**44 977.50**	**1 022.50**
301	Traitements du personnel	453 405.30	427 847.30	455 000.00	424 734.50	30 265.50
303	Assurances sociales	36 384.25	35 388.30	36 300.00	37 316.55	1 016.55-
304	Caisses de prévoyance	56 204.30	55 857.50	60 000.00	53 811.80	6 188.20
305	Assurances maladie et accidents	36 853.25	27 773.55	40 500.00	33 946.60	6 553.40
308	Personnel intérimaire	17 449.70	13 367.50	15 000.00	11 275.00	3 725.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	84 284.15	79 289.35	101 600.00	85 358.45	16 241.55
312	Energie	76 403.35	70 338.23	85 000.00	89 151.23	4 151.23-
313	Fournitures et marchandises	45 454.73	42 905.84	42 100.00	39 689.12	2 410.88
314	Entretien immeubles par des tiers	193 960.70	204 964.30	177 000.00	191 793.90	14 793.90-
315	Entretien mobiliers par des tiers	12 309.55	17 578.10	21 500.00	32 993.55	11 493.55-
316	Loyers, fermages, redevances		646.00	700.00	6 136.10	5 436.10-
318	Honoraires, prestations de service	74 301.86	104 524.97	121 700.00	112 552.29	9 147.71
319	Frais divers	7 358.25	13 953.70	12 000.00	41 559.35	29 559.35-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	314 945.00	418 655.00	465 655.00	465 655.00	
427	Locations d'immeubles	1 333.15	724.85	2 720.00	5 150.00	2 430.00-
434	Redevances d'utilisation	35 484.50	36 250.00	35 280.00	36 302.00	1 022.00-
435	Vente de marchandises				100.00	100.00-
436	Dédommagements de tiers	47 059.45	6 492.35	8 000.00	3 425.50	4 574.50
65	**Trafic régional**					
	Total charges	**143 793.20**	**149 601.65**	**179 800.00**	**169 108.10**	**10 691.90**
	Total revenus	**32 450.05**	**25 107.59**	**61 400.00**	**52 296.50**	**9 103.50**
303	Assurances sociales		1 195.50		1 884.20	1 884.20-
305	Assurances maladie et accidents		681.65			
308	Personnel intérimaire	15 938.50	18 993.65	16 000.00	25 218.25	9 218.25-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 874.00	1 963.45	3 350.00	2 059.85	1 290.15
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 319.35	1 006.90	12 000.00	7 338.40	4 661.60
312	Energie	117.20		300.00	18 019.50	17 719.50-
313	Fournitures et marchandises	37 889.50	24 360.25	68 800.00	47 020.05	21 779.95
314	Entretien immeubles par des tiers	22 472.30	31 571.85	27 000.00	26 225.90	774.10
315	Entretien mobiliers par des tiers		315.65	500.00	364.45	135.55
318	Honoraires, prestations de service	2 336.75	30 108.75	3 650.00	1 848.50	1 801.50
331	Amortiss. Patrimoine administratif	31 500.00	31 500.00	31 500.00	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	29 345.60	7 904.00	16 700.00	7 629.00	9 071.00
434	Redevances d'utilisation	16 613.55	21 164.04	18 400.00	26 412.50	8 012.50-
435	Vente de marchandises	15 836.50	2 391.55	43 000.00	23 535.00	19 465.00
436	Dédommagements de tiers		1 552.00		2 349.00	2 349.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
7	**Protection et aménag. environnement**					
	Total charges	**924 992.06**	**787 818.57**	**940 915.00**	**751 530.46**	**189 384.54**
	Total revenus	**63 329.90**	**65 828.80**	**70 800.00**	**43 416.14**	**27 383.86**
71	**Protection des eaux**					
	Total charges	**140 562.90**	**118 011.90**	**148 200.00**	**142 915.71**	**5 284.29**
	Total revenus		**15 481.15**		**1 700.00**	**1 700.00-**
312	Energie	3 745.15	3 748.80	3 800.00	3 748.85	51.15
314	Entretien immeubles par des tiers	47 517.75	25 063.10	42 000.00	39 766.86	2 233.14
318	Honoraires, prestations de service	1 400.00	1 300.00	3 000.00		3 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	87 900.00	87 900.00	99 400.00	99 400.00	
434	Redevances d'utilisation		15 481.15			
436	Dédommagements de tiers				1 700.00	1 700.00-
72	**Traitement des déchets**					
	Total charges	**472 424.61**	**464 053.29**	**524 070.00**	**486 776.15**	**37 293.85**
	Total revenus	**36 030.00**	**40 310.70**	**35 550.00**	**31 770.14**	**3 779.86**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	164.10	837.85			
318	Honoraires, prestations de service	400 263.80	387 080.95	434 300.00	418 941.10	15 358.90
331	Amortiss. Patrimoine administratif	57 670.00	57 670.00	57 670.00	57 670.00	
352	Dédommagements aux communes	14 326.71	18 464.49	32 100.00	10 165.05	21 934.95
434	Redevances d'utilisation	31 275.40	33 175.10	31 000.00	25 375.70	5 624.30
436	Dédommagements de tiers	4 754.60	7 135.60	4 550.00	6 394.44	1 844.44-
74	**Cimetières**					
	Total charges	**89 474.80**	**115 606.94**	**57 400.00**	**44 530.85**	**12 869.15**
	Total revenus	**2 000.00**			**1 800.00**	**1 800.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	3 927.75	6 971.55	4 000.00		4 000.00
313	Fournitures et marchandises	4 923.35	1 019.75	2 500.00	291.05	2 208.95
314	Entretien immeubles par des tiers	38 423.70	65 415.64	8 700.00	2 039.80	6 660.20
331	Amortiss. Patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200.00	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	2 000.00			1 800.00	1 800.00-
78	**Autres tâches protection environ**					
	Total charges	**138 775.70**	**88 392.69**	**96 245.00**	**80 438.65**	**15 806.35**
	Total revenus	**25 299.90**	**10 036.95**	**35 250.00**	**8 146.00**	**27 104.00**
309	Autres charges du personnel	856.00				
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.		1 433.60	4 000.00	2 736.10	1 263.90
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 940.70		1 000.00	59.80	940.20
313	Fournitures et marchandises		815.40	900.00	1 076.80	176.80-
314	Entretien immeubles par des tiers	114 427.20	38 488.40	57 100.00	35 292.80	21 807.20
318	Honoraires, prestations de service	11 647.05	31 795.79	14 700.00	21 989.00	7 289.00-
352	Dédommagements aux communes	1 284.75	1 289.50	1 245.00	1 240.95	4.05
365	Subventions institutions privées	2 320.00	3 820.00	5 300.00	5 393.20	93.20-
366	Subventions personnes physiques	3 300.00	10 750.00	12 000.00	12 650.00	650.00-
436	Dédommagements de tiers	23 605.60	6 623.40	35 250.00	390.00	34 860.00
440	Parts à des recettes fédérales	1 694.30	913.55		756.00	756.00-
461	Subventions du Canton		2 500.00		7 000.00	7 000.00-
79	**Aménagement du territoire**					
	Total charges	**83 754.05**	**1 753.75**	**115 000.00**	**3 130.90-**	**118 130.90**
318	Honoraires, prestations de service	83 754.05	1 753.75	115 000.00	3 130.90-	118 130.90

Comptes	Désignation	Solde du compte 2010	Solde du compte 2011	Budget 2012	Solde du compte 2012	Ecart Frs 2012
9	**Finances et impôts**					
	Total charges	**1 314 205.61**	**1 768 689.67**	**1 619 800.00**	**1 988 438.71**	**368 638.71-**
	Total revenus	**9 468 756.37**	**11 560 893.11**	**9 201 900.00**	**11 238 121.75**	**2 036 221.75-**
90	**Impôts**					
	Total charges	**866 329.36**	**1 316 571.07**	**965 000.00**	**1 410 558.03**	**445 558.03-**
	Total revenus	**9 277 431.84**	**11 403 646.76**	**9 048 000.00**	**11 051 463.41**	**2 003 463.41-**
318	Honoraires, prestations de service		10 453.15	32 000.00	14 139.25	17 860.75
330	Perte sur débiteurs	6 478.45-	342 706.60		324 460.29	324 460.29-
341	Péréquation financière intercom.	270 305.00	287 665.00	305 000.00	304 831.00	169.00
346	Compensation communes franç.	346 758.40	384 066.92	368 000.00	447 510.48	79 510.48-
351	Dédommagements au canton	255 744.41	291 679.40	260 000.00	319 617.01	59 617.01-
400	Impots s/revenus et fortune	7 594 290.16	9 623 000.43	7 535 000.00	8 416 877.09	881 877.09-
401	Impôts s/bénéfice & capital	862 947.18	933 182.48	700 000.00	1 844 945.58	1 144 945.58-
406	Impôts s/chiens	6 410.00	6 170.00	6 000.00	9 245.00	3 245.00-
408	Fonds de péréquation financ. inter	454 279.00	463 979.00	450 000.00	450 100.00	100.00-
409	Taxe professionnelle communale	352 384.65	369 273.60	352 000.00	317 657.35	34 342.65
429	Produit des actes défaut de biens	7 120.85	8 041.25	5 000.00	12 638.39	7 638.39-
94	**Charges et revenus des capitaux**					
	Total charges	**375 776.25**	**380 018.60**	**332 700.00**	**255 780.68**	**76 919.32**
	Total revenus	**56 119.28**	**22 012.35**	**19 900.00**	**51 418.64**	**31 518.64-**
318	Honoraires, prestations de service	669.20	355.58	500.00	1 298.15	798.15-
322	Dettes à moyen et long termes	337 742.05	327 185.52	332 200.00	254 482.53	77 717.47
330	Perte sur débiteurs	37 365.00	52 477.50			
420	Intérêts s/avoirs à vue	4 140.18	4 198.60	4 000.00	6 157.39	2 157.39-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	46 979.10	12 351.25	13 000.00	12 351.25	648.75
424	Gains comptables s/titres				29 947.50	29 947.50-
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.	5 000.00	2 500.00			
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.		2 962.50	2 900.00	2 962.50	62.50-
95	**Immeubles du patrimoine financier**					
	Total charges	**72 100.00**	**72 100.00**	**322 100.00**	**322 100.00**	
	Total revenus	**135 205.25**	**135 234.00**	**134 000.00**	**135 239.70**	**1 239.70-**
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 100.00	72 100.00	72 100.00	72 100.00	
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.			250 000.00	250 000.00	
423	Loyers bâtiments et terrains	135 205.25	135 234.00	134 000.00	135 239.70	1 239.70-
	Total général					
	Total charges	**8 728 350.68**	**9 304 268.00**	**9 775 735.00**	**9 984 610.11**	**208 875.11-**
	Total revenus	**10 155 376.11**	**12 316 932.24**	**9 780 880.00**	**11 908 688.54**	**2 127 808.54-**
	Total écarts	**1 427 025.43-**	**3 012 664.24-**	**5 145.00-**	**1 924 078.43-**	**1 918 933.43**

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2012

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.2011	Amortis-sement	Solde au 31.12.2012	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2012	Intérêts dus au 31.12.12
Dette publique										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.12	5 000 000.00				3.730 %	trim.	158 006.90	
	1ère tranche renouvelée	31.10.12		5 000 000.00		5 000 000.00	1.355 %	trim.	11 479.85	
	2ème tranche renouvelée	variable	2 000 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	0.00	3.000 %	trim.	26 625.00	
	2ème tranche renouvelée	2014	2 000 000.00	1 550 000.00	300 000.00	1 250 000.00	3.255 %	trim.	51 293.30	
30.10.09	3ème tranche renouvelée	variable	4 000 000.00	4 000 000.00		4 000 000.00	libor	trim.	10 896.98	
01.10.05	Caisse Raiffeisen									
	Genthod-Bellevue	2012	1 032 693.00	120 693.00	120 693.00	0.00	2.725 %	trim.	2 192.60	
Total dette publique			**14 032 693.00**	**12 170 693.00**	**1 920 693.00**	**10 250 000.00**			**260 494.63**	**0.00**
Dette immeubles locatifs										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1 700 000.00	800 000.00	200 000.00	600 000.00	1.5530 %	trim.	11 647.50	
01.09.04	BCG	2014	1 800 000.00	1 584 000.00	36 000.00	1 548 000.00	3.5200 %	trim.	55 397.70	
Total dette immeubles locatifs			**3 500 000.00**	**2 384 000.00**	**236 000.00**	**2 148 000.00**			**67 045.20**	**0.00**
Total général			**17 532 693.00**	**14 554 693.00**	**2 156 693.00**	**12 398 000.00**			**327 539.83**	**0.00**

Crédits d'engagement du patrimoine administratif en cours à la fin de l'exercice 2012

Libellé	Crédit Etude Réfection Local Sauvetage **14.02.503.17**	Financement GIBC Construction Crèche **54.11.522.01**	Crédit d'étude complément bâtiment parascolaire **54.22.503.15**	Construction parascolaire **54.22.503.16**	Convention CFF 3ème voie **62.00.501.02**	Réalisation parking provisoire chant.Tuilière **62.00.501.15**	Mollies Modération trafic **62.00.501.19**	Réaménagt Route Lausanne **62.00.501.20**
Date délibération C.M.	13.12.11	27.07.12	20.09.11	27.07.12	14.10.97 11.11.03	01.06.10	28.06.11	01.03.11
Crédit voté par C.M.	200 000	2 372 863	570 000	5 300 000	900 000	280 000	140 000	900 000
Dépenses totales au 31.12.11			58 842		839 882	242 402	135	17 597
Dépenses effectives en 2012	40 620	723 407	486 380	1 078 142		21 289	7 500	
Dépenses totales au 31.12.12	40 620	723 407	545 222	1 078 142	839 882	263 691	7 635	17 597
Excédent du crédit au 31.12.12	159 380	1 649 456	24 778	4 221 858	60 118	16 309	132 365	882 403
Recettes effectives en 2012						1 080		
Recettes totales au 31.12.12						12 600		
Amortissements effectifs en 2012					31 500	70 000	7 000	
Amortissements au 31.12.12					306 000	140 000	7 000	
Solde au bilan au 31.12.12	**40 620**	**723 407**	**545 222**	**1 078 142**	**533 882**	**111 091**	**635**	**17 597**

Libellé	Trottoir chemin des Limites **62.00.501.23**	Drainage + passage carr. Bois-d'Amont **71.00.501.17**	Canalisation et collecteur Mollies **71.00.501.24**	Viabilisation terrains crèche + parascolaire **71.00.501.25**	**Totaux**
Date délibération C.M.	05.04.11	05.04.11	13.12.11	12.06.12	
Crédit voté par C.M.	420 000	230 000	100 000	450 000	11 862 863
Dépenses totales au 31.12.11	15 877	10 369			1 185 105
Dépenses effectives en 2012	175 083	56 443	84 878	348 722	3 022 463
Dépenses totales au 31.12.12	190 960	66 811	84 878	348 722	4 207 568
Excédent du crédit au 31.12.12	229 040	163 189	15 122	101 278	7 655 295
Recettes effectives en 2012					1 080
Recettes totales au 31.12.12					12 600
Amortissements effectifs en 2012	10 500	11 500			130 500
Amortissements au 31.12.12	10 500	11 500			475 000
Solde au bilan au 31.12.12	**180 460**	**55 311**	**84 878**	**348 722**	**3 719 968**

Crédits d'engagement du patrimoine administratif terminés à la fin de l'exercice 2012

Libellé	Réalisation aménagts ext. Tuilière **33.00.500.17**	Achat Mobilier urbain et jeux La Tuilière **33.00.506.03**	Renaturation du Nant-des-Limites **33.10.500.05**	Aménagt mesures prov. circulation Chênaie **62.00.501.14**	Aménagt ch. des Marettes Tuilière **62.00.501.16**	Roselière Modération trafic **62.00.501.18**	Réalisation aménagt extension Tuilière **62.00.501.21**	Mini-déchet Tuilière **72.00.501.22**	**Totaux**
Date délibération C.M.	20.09.11	12.06.12	01.06.10	08.12.09	01.06.10	28.06.11	20.09.11	20.09.11	
Crédit voté par C.M.	562 572	190 000	440 000	60 000	600 000	110 000	400 000	150 000	2 512 572
Dépenses totales au 31.12.11			107 302	27 833	63 724	135	167 280	76 860	443 134
Dépenses effectives en 2012	562 572	189 715	329 697	31 889	534 782	109 830	231 052	73 130	2 062 666
Dépenses totales au 31.12.12	562 572	189 715	436 999	59 722	598 506	109 965	398 332	149 990	2 505 800
Excédent du crédit au 31.12.12		285	3 001	278	1 494	35	1 669	11	6 772
Recettes effectives en 2012	562 572								562 572
Recettes totales au 31.12.12	562 572		100 000						662 572
Amortissements effectifs en 2012			14 670		20 000	5 500			40 170
Amortissements au 31.12.12			14 670		40 000	5 500			60 170
Solde au bilan au 31.12.12		**189 715**	**322 329**	**59 722**	**558 506**	**104 465**	**398 332**	**149 990**	**1 783 058**

Crédits d'engagement du patrimoine financier terminés à la fin de l'exercice 2012

Libellé	Transformation Résidence Les Marettes **95.00.123.12**	**Totaux**
Date délibération C.M.	13.12.11	
Crédit voté par C.M.	540 000	540 000
Dépenses totales au 31.12.11		
Dépenses effectives en 2012	539 364	539 364
Dépenses totales au 31.12.12	539 364	539 364
Excédent du crédit au 31.12.12	637	637
Amortissements effectifs en 2012		
Amortissements au 31.12.12		
Solde au bilan au 31.12.12	**539 364**	**539 364**

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2012	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2012
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922m2, Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	15 840.00	-	-7 980.00	7 860.00
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	345 200.00	-	-34 600.00	310 600.00
Routes Communales	839 881.67	565 381.67	-	-31 500.00	533 881.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	189 270.80	-	-37 860.00	151 410.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation Zone Est	4 220 363.00	332 579.55	-	-83 200.00	249 379.55
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	1 010 527.28	-	-53 200.00	957 327.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	149 871.70	-	-8 350.00	141 521.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	185 480.95	-	-18 550.00	166 930.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	130 151.60	-	-4 700.00	125 451.60
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 685 645.21	-	-42 200.00	1 643 445.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 611 935.15	-	-73 270.00	1 538 665.15
Mur anti-bruit ch.Menuiserie	110 059.85	64 179.85	-	-6 720.00	57 459.85
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	359 307.37	-	-16 335.00	342 972.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30km	713 281.49	492 721.40	-	-20 560.00	472 161.40
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastelettes	267 264.26	203 114.26	-	-8 830.00	194 284.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	157 789.25	-	-11 000.00	146 789.25
Aménagt mesures prov.Chênaie-Mojonne	60 000.00	27 832.95	31 888.80	-	59 721.75
Réalisation parking provisoire La Tuilière	280 000.00	160 882.25	20 208.60	-70 000.00	111 090.85
Aménagt ch. Marettes La Tuilière	600 000.00	43 724.40	534 781.65	-20 000.00	558 506.05
Roselière Modération de trafic	110 000.00	135.00	109 830.20	-5 500.00	104 465.20
Mollies Modération de trafic	140 000.00	135.00	7 500.00	-7 000.00	635.00
Aménagt La Tuilière p/Fondation	562 572.00	-	0.00	-	-
Route de Lausanne Aménagement	900 000.00	17 597.35	0.00	-	17 597.35
Extention Aménagement Village «Tuilière»	400 000.00	167 280.00	231 051.50	-	398 331.50
Trottoir ch. des Limites	420 000.00	15 877.30	175 082.80	-10 500.00	180 460.10
Subvention Etanchéité Parking «Tuilière»	119 904.00	119 904.00	0.00	-24 000.00	95 904.00
Bois d'Amont drainage + passage	230 000.00	10 368.75	56 442.70	-11 500.00	55 311.45
Canalisation + collecteur Mollies	100 000.00	-	84 877.85	-	84 877.85
Viabilisation terrains crèche + para	450 000.00	-	348 722.05	-	348 722.05
Mini-Déchetteries «Tuilière»	150 000.00	76 860.00	73 129.50	-	149 989.50
Total Ouvrages de génie civil	**27 339 764.42**	**8 139 604.04**	**1 673 515.65**	**-607 355.00**	**9 205 764.69**
Terrains Bâtis					
Dépôt voirie	1 431 319.00	337 768.50	-	-48 250.00	289 518.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	84 782.70	-	-6 060.00	78 722.70
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00
Local pompiers	390 068.25	221 003.25	-	-13 005.00	207 998.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	363 871.70	-	-48 200.00	315 671.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872,an. 1971,2922m2,écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	871 022.00	-	-72 586.00	798 436.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2012	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2012
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	56 505.60	-	-9 420.00	47 085.60
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	507 474.65	-	-36 260.00	471 214.65
Transformation chaufferie	249 689.95	33 189.95	-	-16 600.00	16 589.95
Aménagement locaux mairie	72 000.80	36 000.80	-	-4 000.00	32 000.80
Rénovation salle sociétés	187 715.54	102 215.54	-	-9 500.00	92 715.54
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	219 177.15	-	-20 000.00	199 177.15
Préau couvert école	402 614.00	261 863.45	-	-20 150.00	241 713.45
Secrétariat-Réception mairie	341 689.05	274 489.05	-	-11 440.00	263 049.05
Installation toit.photovoltaïque	2 391 806.05	1 928 806.05	-	-71 500.00	1 857 306.05
Dépôt voirie village	199 066.65	164 926.65	-	-6 600.00	158 326.65
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 265 409.23	-	-48 700.00	1 216 709.23
«La Tuilière» Travaux préparatoire	498 565.65	299 125.65	-	-99 720.00	199 405.65
Local La Cale et archives	475 930.28	388 830.28	-	-17 700.00	371 130.28
Parking Gitana	2 900 000.00	2 368 600.00	-	-107 800.00	2 260 800.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 893 700.00	-	-86 100.00	1 807 600.00
Patinoire artificielle de 360 m2	159 800.10	95 800.10	-	-32 000.00	63 800.10
Crédit étude honoraires crèche	72 790.02	72 790.02	-	-	72 790.02
Crédit étude bâtiment parascolaire	98 000.00	98 000.00	-	-	98 000.00
Crédit étude compl.bâtiment parascolaire	570 000.00	58 842.40	486 379.70	-	545 222.10
Construction bâtiment parascolaire	5 300 000.00	-	1 078 142.05	-	1 078 142.05
Etude Réfection Local Sauvetage	200 000.00	-	40 619.95	-	40 619.95
Total Terrains bâtis	**27 339 579.17**	**12 004 206.72**	**1 605 141.70**	**-785 591.00**	**12 823 757.42**
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420+3422,4.10.89,14902m2	2 162 360.00	648 260.00	-	-322 100.00	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268m2, Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726m2		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	40 611.20	-	-40 610.20	1.00
Place de Jeux Roselière	200 648.60	142 206.60	-	-28 442.00	113 764.60
Plage Gitana	350 000.00	326 000.00	-	-12 000.00	314 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	7 302.00	329 697.10	-14 670.00	322 329.10
Total Terrains non bâtis	**3 444 580.90**	**1 164 385.80**	**329 697.10**	**-417 822.20**	**1 076 260.70**
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	73 151.00	-	-8 150.00	65 001.00
Balayeuse	248 489.10	223 489.10	-	-25 000.00	198 489.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	-	189 714.80	-	189 714.80
Total Mobilier, machines, véhicules	**649 502.70**	**296 644.10**	**189 714.80**	**-33 150.00**	**453 208.90**
Communes					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	214 000.00	-	-11 850.00	202 150.00
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Financement construction Crèche			723 406.91	-	723 406.91
Total Communes	**249 550.00**	**216 000.00**	**723 406.91**	**-11 850.00**	**927 556.91**
Propres établissements					
Part.perm.Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00			1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Total Propres établissements	**1 329 440.00**	**1 329 440.00**	**0.00**	**0.00**	**1 329 440.00**

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2012	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2012
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	**-**	**691 139.00**	**0.00**	**0.00**	**691 139.00**
Total patrimoine administratif	**60 352 417.19**	**23 841 419.66**	**4 521 476.16**	**-1 855 768.20**	**26 507 127.62**

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2012	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2012
Immeubles				
Parcelle 3472, ch. Menuiserie	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble 41, ch. Menuiserie	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 rte Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 2814/5 Rte de Collex	917 534.00	-	-	917 534.00
Immeuble Lausanne 329bis (Dubois)	1 850 000.00	-	-	1 850 000.00
Parcelle Tuilots (crèche)	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Transformation chalet	532 235.15	-	-	532 235.15
Rénovation Résidence Les Marettes	-	539 363.50	-	539 363.50
Total Immeubles	**10 484 797.85**	**539 363.50**	**0.00**	**10 484 797.85**
Total patrimoine financier	**10 484 797.85**	**539 363.50**	**0.00**	**10 484 797.85**

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2012

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2012	148 855.70	
Résultats d'exploitation des immeubles 2012		
Chemin de la Menuiserie 41	57 170.00	25 992.25
Route de Lausanne 329 bis A-B-C	97 125.00	116 131.80
Route de Lausanne 325	85 392.00	29 664.60
Résultat d'exploitation au 31.12.2012	239 687.00	171 788.65
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2012		67 898.35
	239 687.00	**239 687.00**
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2012	**216 754.05**	

Restaurant le Kutchi route de Lausanne 325

Produits	
Loyers encaissés	85 392.00
Total des produits	**85 392.00**
Charges	
Entretien, rénov. courants	11 625.00
Leasing	0.00
Honoraires, frais de régie	4 547.30
Assurance	1 844.80
Intérêts hypothécaires	11 647.50
Total des charges	**29 664.60**
Résultat d'exploitation	**55 727.40**

Immeuble chemin de la Menuiserie 41

Produits	
Loyers encaissés	56 040.00
Machines à laver & séchoirs	1 130.00
Total des produits	**57 170.00**
Charges	
Charges courantes	17 483.40
Entretien, rénov. courants	7 363.85
Assurances	1 145.00
Total des charges	**25 992.25**
Résultat d'exploitation	**31 177.75**

Résidence Les Marettes route de Lausanne 329 bis A-B-C

Produits	
Loyers encaissés	97 125.00
Total des produits	**97 125.00**
Charges	
Charges courantes	3 367.85
Entretien, rénov. courants	46 457.30
Assurances	1 506.90
Chauffage, eau, électricité	9 402.05
Intérêts hypothécaires	55 397.70
Total des charges	**116 131.80**
Résultat d'exploitation	**-19 006.80**

Résultats d'exploitation portés sur Compte général Réserve des immeubles

Compte de fonctionnement

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Revenus (Fr.)	4 307 547.59	5 128 424.24	7 657 259.67	6 410 160.75	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54
Charges (Fr.)	4 306 435.94	5 121 292.00	6 358 245.61	6 408 107.46	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11
Résultat (Fr.)	1 111.65	7 132.24	1 299 014.06	2 053.29	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43

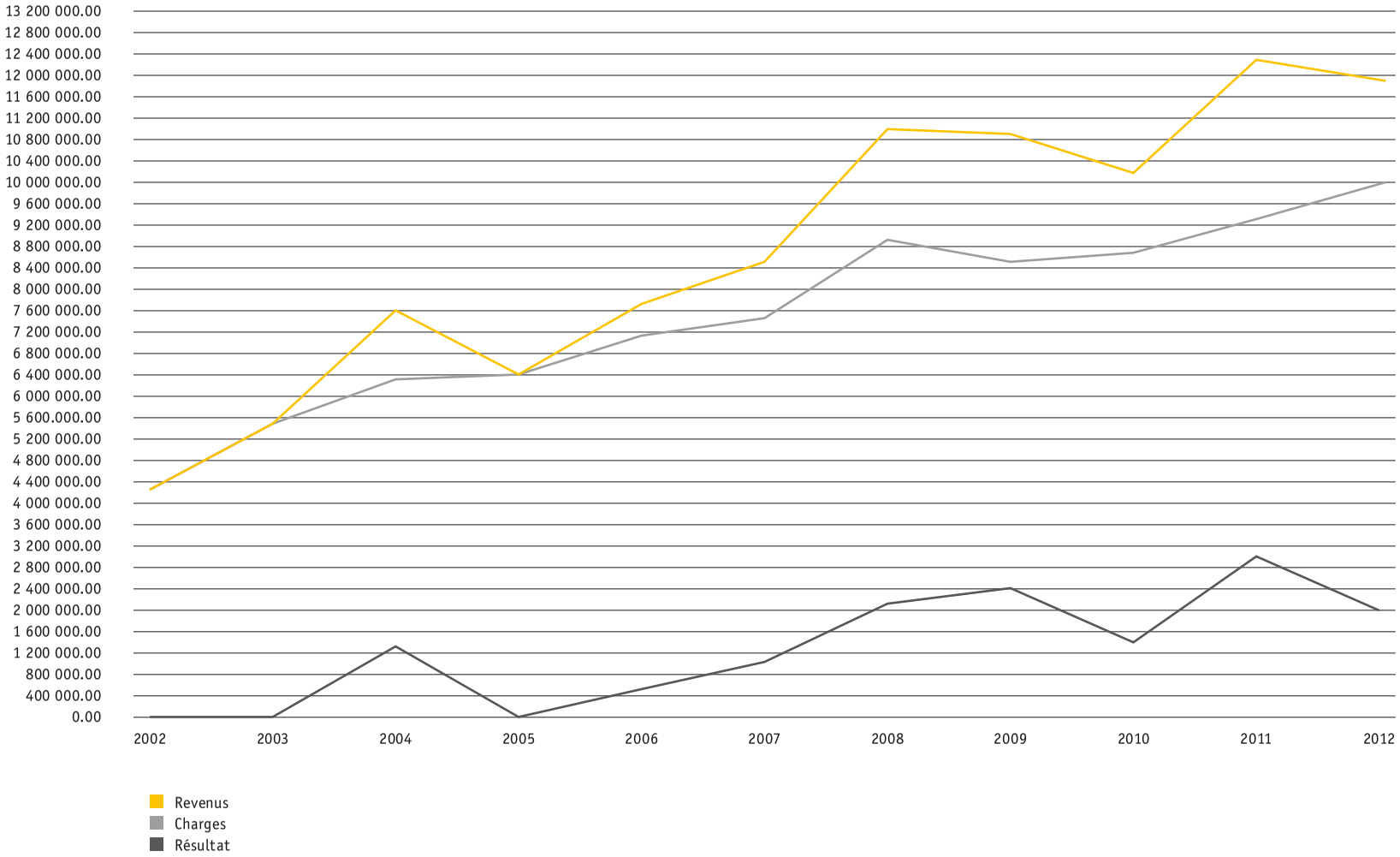

Evolution démographique

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Habitants	2312	2677	2738	2783	2892	2918	3135	3143	3216	3169	3220

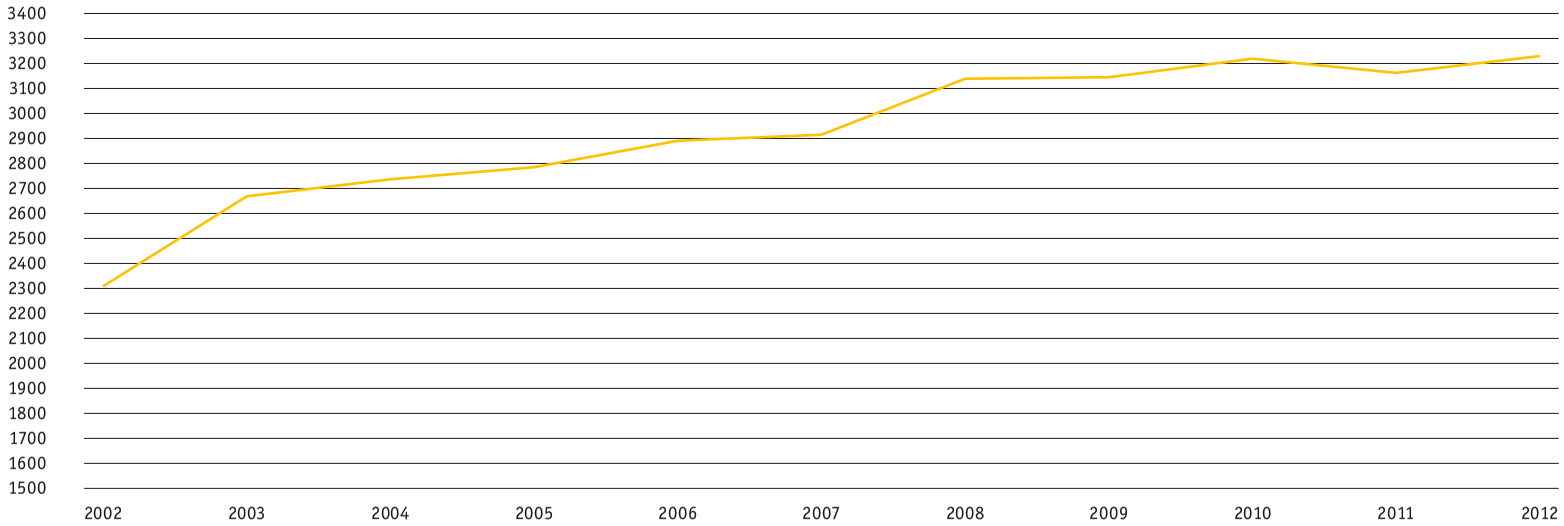

Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dette (Fr.)	3 169 018.55	2 956 115.40	11 741 138.70	14 607 014.85	14 383 268.40	14 158 808.10	14 502 639.25	13 274 693.00	12 972 693.00	12 170 693.00	10 250 000.00

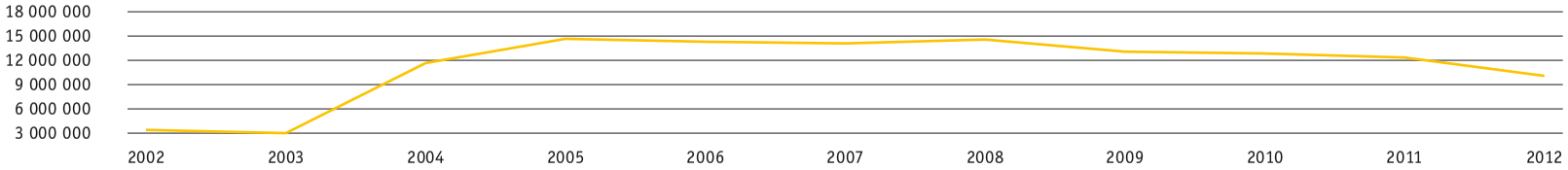

Evolution du centime additionnel en francs par habitant

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centime p/hab	35.97	37.87	55.72	43.33	50.27	55.47	69.89	68.35	61.16	79.31	75.88

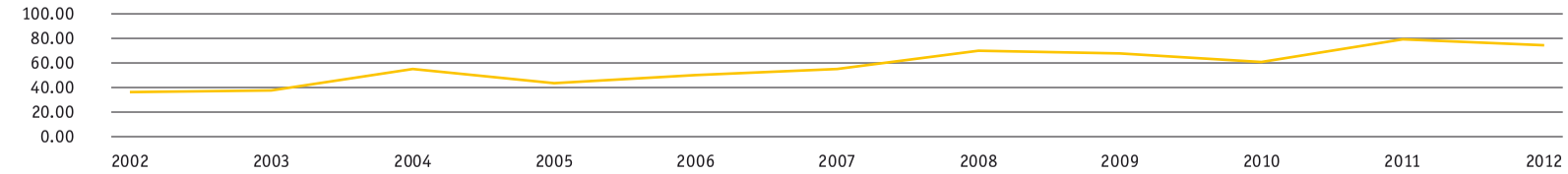

Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Revenu p/hab	1 863.13	1 915.74	2 796.66	2 303.32	2 658.27	2 924.82	3 533.38	3 491.47	3 157.77	3 886.69	3 698.35
Charge p/hab	1 862.65	1 913.08	2 322.22	2 302.48	2 483.81	2 560.44	2 850.54	2 715.35	2 714.04	2 936.03	3 100.81

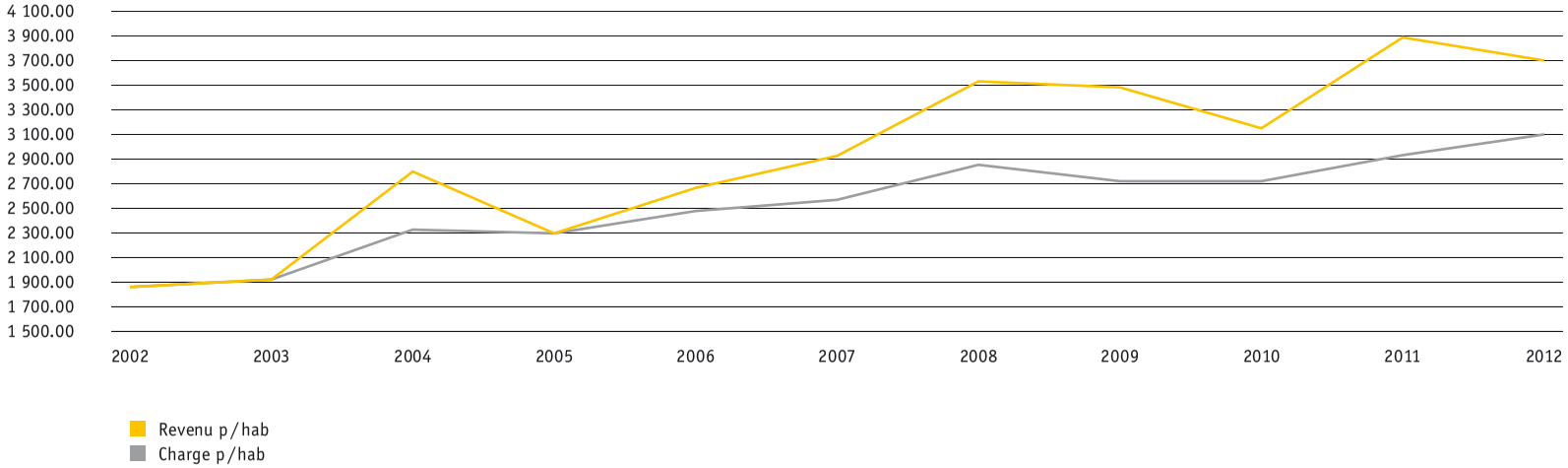

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la

COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 28 mars 2013
9/cob/6+1

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Madame, Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département de l'Intérieur et de la Mobilité, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

./.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3 - 6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-15)
- analyse et commentaires (pages 16-17)

Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

Le Centre sportif de la Vigne Blanche a bien mérité son nom cet hiver !

Que de neige pour accompagner les patineuses et les patineurs, petits et grands.

Des professionnels du Genève Futur Hockey ont donné de leur temps et de leur expérience aux enfants de l'école ainsi qu'aux plus grands lors d'un match de hockey mémorable entre les élus de Genthod et ceux de Bellevue. Ce premier match a été gagné par Genthod, mais le trophée sera remis en jeu l'an prochain.

La neige et la glace ayant fondu, la magnifique verdure du centre est revenue et avec elle, une multitude de joueurs de foot ou de basket et des équipes de volleyeuses hors pair, qui ont pu profiter largement de notre terrain de beach-volley.

Rappelez-vous, ce centre est à votre disposition, hiver comme été. Profitez-en !

Marcel Beauverd, Maire de Bellevue
et François Mazenod, Maire de Genthod

Equipe Bellevue

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2012

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 16ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appart. Nb. de pièces	1½	2	3	4	4½	5	5½	6	6½	7	Tot.
Route de Lausanne	1	4	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière			4	20		8					32
Chemin de la Menuiserie					2		2		4		8
Chemin de la Tuilière			2	10		5		8			25
Totaux	1	4	11	36	2	27	2	10	4	2	99

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	11	25	30
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin de la Menuiserie		13	
Chemin de la Tuilière		56	
Totaux	11	127	51

La construction des immeubles du chemin des Marettes (projet de la Tuilière) mentionnés dans ces tableaux a été achevée en août 2012 (voir détail dans ce rapport).

Faits marquants en 2012

Au début de l'année 2012, les organes de la fondation ont été renouvelés et de nouveaux membres ont rejoint le Conseil qui est désormais composé de Mesdames Véronique Barbey, Yvette Clivaz Beetschen (dès juin 2012) et Catherine Dupasquier ainsi que MM. Jean-Marc Carrillo, Pablo Lazaro, Raphaël Petite, Gérald Ruegsegger, Bernard Taschini et Jean-Daniel Viret.

En janvier, le Conseil a procédé à l'adjudication de la gestion des immeubles de la Fondation à CGi immobilier. Cette adjudication faisait suite à un appel d'offres public selon les règles de l'accord intercantonal sur les marchés publics.

Cependant, l'événement qu'il faut retenir de l'année 2012 a été l'achèvement du chantier des immeubles du chemin de la Tuilière. Dès la mi-août, la Fondation a pu mettre à disposition des locataires des appartements de qualité dans un immeuble peu gourmand en énergie (label Minergie). Co-financé avec la commune, un petit film met en valeur ces immeubles au sein du parc Simon Eggly. Ce film est disponible en haute définition à l'adresse: vimeo.com/52996092.

Il faut néanmoins savoir que le chemin parcouru pour aboutir à cette réalisation a été particulièrement long. L'autorisation de construire avait été délivrée en octobre 2007. La fondation a dû faire lever les oppositions successives d'un seul et même voisin. Le bienfondé du projet a été reconnu par toutes les voies de recours offertes par la législation (commission de recours, tribunal administratif et enfin tribunal fédéral). Au final, ce projet a été

bloqué pendant plus de 2 ans et demi. Il ne faut dès lors plus s'étonner si les projets de construction prennent du temps à Genève.

Comme il fallait s'y attendre, la Fondation n'a pu satisfaire toutes les demandes. La liste d'attente comptait près de 160 demandeurs... pour 25 appartements. Sur proposition de la commission d'attribution des logements, le Conseil a procédé en fin d'année à un toilettage des critères d'attribution. Ceux-ci ne changent pas, mais la répartition des points a été revue pour tenir compte de situations rencontrées dans le cadre des nouveaux immeubles.

Ce rapport de gestion présente et commente :
1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2012 ;
3. le bilan au 31 décembre 2012 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2013.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331 à 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2012 des recettes locatives pour un montant 805 230 Frs. Ces recettes locatives sont en légère diminution par rapport à l'année précédente. A noter que le parking de ces immeubles a pu être rouvert après les travaux du chantier voisin.

Les charges d'exploitation (342 120 Frs) ont nettement augmenté (+ 45 %) par rapport aux années antérieures en raison de la réalisation de travaux de rénovation à l'occasion de changements de locataires ainsi que de la remise en état du parking. Par ailleurs, une étude énergétique des bâtiments a été effectuée.

Pour mémoire, rappelons que d'importants travaux avaient été entrepris au cours des dix dernières années pour entretenir cet immeuble (façades, cuisines, etc.) et pour en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles pour améliorer la sécurité). La Fondation entend poursuivre dans cette voie, la commission étudie différents travaux d'amélioration.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces immeubles sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil a fixé les loyers cibles à un niveau proche de 200 Frs le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de maintenir des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur accessibilité. A ce titre, les membres de la fondation ont soutenu la création de zones bleues à la rue de Lausanne.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts est négatif et, s'élève à 39 643 Frs mais il prend en compte une provision importante de 320 000 Frs pour des travaux de rénovations.

Immeubles 50 - 58 chemin de la Roselière

En 2012, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 580 980 Frs. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, le revenu locatif est stable.

Les charges d'exploitation sont légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 150 940 Frs (+9 %). Les travaux d'entretien courant ont été plus importants en 2012, il s'agit d'une variable influencée tant par les changements de locataires que par les rénovations liées à la vétusté des appartements.

Un problème de toiture, pour lequel une expertise avait été effectuée en 2008, n'est pas encore réglé. Le conseil est parvenu à la conclusion qu'il était inutile de poursuivre l'entreprise qui avait réalisé la toiture.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est positif. Après impôts et remboursement/amortissement des emprunts hypothécaires, il s'élève à 16160 Frs soit une légère hausse de 4110 Frs par rapport à l'année précédente.

Immeubles 6 - 8 chemin de la Menuiserie

La Fondation est propriétaire des six appartements réalisés par la commune dans ces deux immeubles. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages (PPE).

Tous les locaux sont loués au 31 décembre 2012. Les rentrées locatives s'élèvent à 297 980 Frs, soit

une très légère baisse par rapport à l'an dernier. Celle-ci provient des parkings dont une partie a été provisoirement louée à un tarif inférieur pour évacuer le parking temporaire.

Les charges d'exploitation sont relativement stables influencées pour l'essentiel par les réparations courantes et les frais liés aux changements de locataires. Les charges financières sont inchangées.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 10 700 Frs, après impôts et remboursement/amortissement.

Immeubles 3 - 5 chemin des Marettes

Ces nouveaux immeubles ont été mis en location depuis le 15 août et le 1er septembre. L'état locatif prévoit des revenus d'environ 730 000 Frs, parking compris. Les comptes de construction n'étant pas encore définitivement connus, tous les emprunts prévus pour cette réalisation n'ont pas été contractés. Par ailleurs, plusieurs places de parking sont encore disponibles. Néanmoins, la Fondation a déjà pu exprimer son entière satisfaction d'avoir pu achever la construction selon le planning prévu et dans le budget fixé.

Pour ces immeubles, la Fondation a négocié avec la banque cantonale un prêt à long terme (15 ans), lequel bénéficie d'un cautionnement simple de la commune.

Les revenus et charges d'exploitation correspondent à 4 mois. Avec des revenus à hauteur de 242 660 Frs, les comptes sont légèrement inférieurs à l'objectif fixé.

Les charges d'exploitation sont parfaitement dans la fourchette prévue, surtout pour un immeuble neuf. A court terme, elles devraient se situer entre 120 000 et 150 000 Frs par année.

Malgré des charges financières importantes, car portant sur un exercice complet, le résultat d'exploitation est certes négatif mais la perte ne s'élève qu'à 7760 Frs.

Compte tenu de la dissolution de la provision constituée pour ces immeubles et malgré une nouvelle provision pour de futurs projets, le résultat après impôt présente un solde positif de 506 410 Frs.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2012

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation. Les recettes locatives globales s'élèvent à 1 926 840 Frs (soit une augmentation de 13,5 % par rapport à 2011). Cette augmentation est liée aux immeubles du chemin des Marettes. Pour les autres immeubles, globalement, les recettes sont en légère baisse.

Les charges d'exploitation augmentent de 150 310 Frs (+ 32.6 %) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à 612 060 Frs. L'augmentation de ces charges est principalement liée aux immeubles de la rue de Lausanne.

Un seul prêt hypothécaire est arrivé à échéance à fin 2012. Il a été renouvelé à court terme à un taux d'environ 0.5 %. Les taux actuels sont très bas et permettent de négocier les renouvellements ponctuels de nos emprunts à des conditions très avantageuses, toutefois l'essentiel des emprunts de la Fondation porte sur du moyen voire long terme afin de garantir une certaine stabilité.

Le montant total des charges financières augmente de 140 070 Frs (+25,4 %) pour atteindre 690 960 Frs sur un total de fonds étrangers de 25 483 910 Frs. Cette augmentation résulte de la réalisation du chantier de la Tuilière.

Les frais d'administration de la Fondation sont en augmentation pour la même raison. La fin du chantier et la mise en exploitation de ces nouveaux immeubles a nécessité un travail accru pendant l'été 2012. La variation porte sur 25 720 Frs (+ 40.7 %) par rapport à l'année précédente. De ce point de vue, il s'agit d'une année exceptionnelle.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) s'élève à 592 770 Frs. Ce montant intègre la dissolution de la réserve constituée durant les exercices précédents en perspective de la réalisation de La Tuilière, mais prend en compte plusieurs nouvelles provisions dont une pour de futures constructions.

Les amortissements des dettes à long terme totalisent 169 350 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 1.64 %. Ce taux, en diminution par rapport à l'an dernier s'explique par l'augmentation des fonds étrangers liée au projet de la Tuilière et des revenus uniquement pour 4 mois.

Bilan au 31 décembre 2012

A l'actif, les principales modifications intervenues en 2012 portent sur la variation des actifs disponibles et à l'augmentation des actifs immobilisés. Il s'agit bien évidemment de variations de capitaux en lien avec la réalisation de La Tuilière. Ainsi le compte bancaire qui présentait un montant de 2 472 1000 Frs au début de l'année a été ramené à 112 010 Frs après le paiement des factures liées à la construction. De même la valeur de ces immeubles est passée de 6 867 380 Frs à 11 580 740 Frs.

Au passif, les dettes à moyen et long terme diminuent de 169 350 Frs mais augmentent de la valeur de la dernière tranche de l'emprunt nécessaire à La Tuilière pour s'élever au total à 24 951 370 Frs. Par ailleurs, les réserves et provisions ont fait l'objet de modifications par la dissolution du solde de la provision pour La Tuilière (diminution de 1 550 000 Frs) et la constitution d'autres provisions.

Le rapport fonds propres / fonds étrangers s'établit, avec l'intégration des capitaux nécessaires à la réalisation de La Tuilière, à 22.6 % (stable par rapport à l'an dernier), sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 32 520 130 Frs.

Budget 2013

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2013.

1. Route de Lausanne 331-339
- Recettes locatives en faible augmentation : 5000 Frs.
- Remplacement de deux cuisines : 20 000 Frs.
- Divers travaux de rénovation : 150 000 Frs
- Prévision d'un résultat positif brut : 350 000 Frs.

2. Chemin de la Roselière 50-58
- Recettes locatives stables.
- Réfection de la toiture et charpente : selon offres à recevoir.
- Prévision d'un résultat positif brut de 20 000 Frs, sous réserve des travaux pour la toiture.

3. Chemin de la Menuiserie 6-8
- Légère augmentation des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat positif brut de 50 000 Frs.

4. La Tuilière
- Recettes locatives de 700 000 Frs.
- Les charges d'exploitation sont estimées à 140 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut de 300 000 Frs.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Son mandat a été renouvelé pendant l'été 2012 suite à l'appel d'offres lancé à fin 2011.

Comme les années précédentes, la Fondation est régulièrement en contact avec le service de location, le service travaux, la comptabilité ainsi que la Direction, afin d'améliorer constamment les prestations de la régie et l'efficacité des prestations délivrées.

Toute demande de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc doit être adressée à la régie, qui tient à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Cette liste est toujours importante, malgré les nouveaux immeubles du chemin des Marettes. Dorénavant, les inscriptions doivent être renouvelées toutes les années pour que la Fondation dispose d'une liste à jour.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Anne Dufour (secrétaire administrative).

Les organes de la fondation

Au 31 décembre 2012, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini
Président, Membre du Bureau
Gérald Rüegsegger
Vice-président, Membre du Bureau
Jean-Marc Carrillo
Membre du Bureau

Jean-Daniel Viret
Président de la Commission d'attribution des logements

Pablo Lazaro
Raphaël Petite

Véronique Barbey
Présidente de la commission des travaux

Yvette Clivaz Beetschen
Catherine Dupasquier

Le conseil lors de l'inauguration des immeubles de la Tuilière

Conformément aux statuts, les membres ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe décisionnaire de la Fondation.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2012, la commission d'attribution des logements était composée de M. Jean-Daniel Viret (président), MM. Pablo Lazaro et Raphaël Petite. Elle s'est réunie à de nombreuses reprises, pour examiner les dossiers de candidature de locataires en particulier pour les nouveaux immeubles du chemin des Marettes. Elle a proposé un toilettage des critères pour faciliter le choix des candidats. Ces critères privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Toutefois, dans la mesure où de nombreux candidats obtenaient le nombre maximum de points avec l'ancienne grille, l'échelle a été revue. Ainsi pour le lien avec la commune, le nombre maximum de points est désormais atteint lorsque le ou les locataires potentiels a ou ont habité (ou travaillé) plus de 46 ans à Bellevue.

La Commission des travaux était composée de Mme Véronique Barbey (présidente), Mmes Yvette Clivaz Beetschen et Catherine Dupasquier. Le rôle de cette commission est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles de la fondation et propose les travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

A noter que pour le projet de la Tuilière, M. Carrillo a été chargé de suivre particulièrement le chantier.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2012

Actif

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Disponible						
Caisse	236.60	0.00	236.60	0.00	0.00	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	112 014.20	0.34	2 472 097.45	8.20	-2 360 083.25	-95.47
U.B.S. c/c n°443793.00 F	21 236.25	0.07	0.00	0.00	21 236.25	0.00
CGi Immobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	133 487.05	**0.41**	**2 472 334.05**	**8.20**	**-2 338 847.00**	**-94.60**
Réalisable à court terme						
Impôt anticipé à récupérer	778.50	0.00	503.30	0.00	275.20	54.68
	778.50	**0.00**	**503.30**	**0.00**	**275.20**	**54.68**
Dépôts et consignations						
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
	100.00	**0.00**	**100.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Actifs de régularisation						
Actifs transitoires	33 612.30	0.10	25 197.85	0.08	8 414.45	33.39
Loyers à recevoir	25 989.69	0.08	23 026.32	0.08	2 963.37	12.87
	59 601.99	**0.18**	**48 224.17**	**0.16**	**11 377.82**	**23.59**
Immobilisations immeubles						
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	16.12	5 240 685.25	17.39	0.00	0.00
Ch. de la Roselière 50-58	11 150 736.44	34.29	11 150 736.44	37.00	0.00	0.00
Ch. de la Menuiserie 6-8	3 104 000.00	9.54	3 104 000.00	10.30	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.84	1 250 000.00	4.15	0.00	0.00
La Tuilière - Travaux en cours	11 580 741.12	35.61	6 867 377.72	22.79	4 713 363.40	68.63
	32 326 162.81	**99.40**	**27 612 799.41**	**91.63**	**4 713 363.40**	**17.07**
Total actif	**32 520 130.35**	**100.00**	**30 133 960.93**	**100.00**	**2 386 169.42**	**7.92**

Bilan au 31 décembre 2012

Passif

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Exigible à court terme						
U.B.S. c/c n°443793.00 F	0.00	0.00	415.90	0.00	-415.90	-100.00
CGi Immobilier	77 343.86	0.24	127 670.75	0.42	-50 326.89	-39.42
	77 343.86	**0.24**	**128 086.65**	**0.43**	**-50 742.79**	**-39.62**
Passifs de régularisation						
Passifs transitoires	138 829.40	0.43	27 426.65	0.09	111 402.75	406.18
Loyers payées d'avance	16 365.50	0.05	4 286.00	0.01	12 079.50	281.84
	155 194.90	**0.48**	**31 712.65**	**0.11**	**123 482.25**	**389.38**
Exigible à court terme						
Commune de Bellevue, station SIG	0.00	0.00	300 000.00	1.00	-300 000.00	-100.00
	0.00	**0.00**	**300 000.00**	**1.00**	**-300 000.00**	**-100.00**
Exigible à long terme						
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85 % - 20.05.19	1 600 000.00	4.92	1 600 000.00	5.31	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210 % - 27.02.15	815 400.00	2.51	885 600.00	2.94	-70 200.00	-7.93
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38 % - 20.12.14	600 000.00	1.85	600 000.00	1.99	0.00	0.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65 % - 18.02.19	7 773 970.00	23.91	7 839 115.00	26.01	-65 145.00	-0.83
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99 % - 08.05.25	2 000 000.00	6.15	2 000 000.00	6.64	0.00	0.00
Menuiserie - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825 % - 15.06.16	3 162 000.00	9.72	3 196 000.00	10.61	-34 000.00	-1.06
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2,576 % - 31.01.26	2 000 000.00	6.15	2 000 000.00	6.64	0.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2,621 % - 30.06.26	2 500 000.00	7.69	2 500 000.00	8.30	0.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2,744 % - 31.12.26	2 500 000.00	7.69	2 500 000.00	8.30	0.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5033.49.45 - 2,793 % - 30.06.27	2 000 000.00	6.15	0.00	0.00	2 000 000.00	0.00
	24 951 370.00	**76.73**	**23 120 715.00**	**76.73**	**1 830 655.00**	**7.92**
Total des fonds étrangers	25 183 908.76	77.44	23 580 514.30	78.25	1 603 394.46	6.80
Fonds propres						
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	1 000 000.00	3.08	680 000.00	2.26	320 000.00	47.06
Provision p/amortissement futur	450 000.00	1.38	330 000.00	1.10	120 000.00	36.36
Provision p/réalisation du projet - La Tuilière	0.00	0.00	1 550 000.00	5.14	-1 550 000.00	-100.00
Projet de constructions futures	1 000 000.00	3.08	0.00	0.00	1 000 000.00	0.00
	2 450 000.00	**7.53**	**2 560 000.00**	**8.50**	**-110 000.00**	**-4.30**
Capital	820 011.91	2.52	820 011.91	2.72	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue - La Tuilière	1 200 000.00	3.69	1 200 000.00	3.98	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue - Démol. Station SIG	300 000.00	0.92	0.00	0.00	300 000.00	0.00
P. & P. reportés	1 973 434.72	6.07	328 992.96	1.09	1 644 441.76	499.84
Résultat de l'exercice	592 774.96	1.82	1 644 441.76	5.46	-1 051 666.80	-63.95
	4 886 221.59	**14.10**	**3 993 446.63**	**13.25**	**892 774.96**	**22.36**
Total des fonds propres	7 336 221.59	21.64	6 553 446.63	21.75	782 774.96	11.94
Total passif	**32 520 130.35**	**99.08**	**30 133 960.93**	**100.00**	**2 386 169.42**	**7.92**

Pertes et profits au 31 décembre 2012

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	805 228.55	41.79	815 141.25	48.02	-9 912.70	-1.22
Roselière - loyers	580 975.00	30.15	580 810.00	34.22	165.00	0.03
Menuiserie - loyers	297 983.50	15.46	301 505.90	17.76	-3 522.40	-1.17
Tuilière - loyers	242 655.50	12.59	0.00	0.00	242 655.50	0.00
	1 926 842.55	**100.00**	**1 697 457.15**	**100.00**	**229 385.40**	**13.51**
Produits exceptionnels	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Total des produits	**1 926 842.55**	**100.00**	**1 697 457.15**	**100.00**	**229 385.40**	**13.51**
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-342 124.45	17.76	-236 151.50	13.91	-105 972.95	44.87
Roselière - Frais d'exploitation	-150 943.89	7.83	-138 443.40	8.16	-12 500.49	9.03
Menuiserie - Frais d'exploitation	-84 810.30	4.40	-81 340.84	4.79	-3 469.46	4.27
Tuilière - Frais d'exploitation	-34 183.40	1.77	-5 820.45	0.34	-28 362.95	487.30
	-612 062.04	**31.77**	**-461 756.19**	**27.20**	**-150 305.85**	**32.55**
Charges financières						
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	2.37	-45 600.00	2.69	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-28 427.80	1.48	-30 681.20	1.81	2 253.40	-7.34
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20 098.45	1.04	-20 561.65	1.21	463.20	-2.25
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-210 318.05	10.92	-212 074.80	12.49	1 756.75	-0.83
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	3.10	-59 800.00	3.52	0.00	0.00
Menuiserie - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-110 487.80	5.73	-110 772.15	6.53	284.35	-0.26
Tulière - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-2 500.00	0.13	0.00	0.00	-2 500.00	0.00
Tulière - BCGe - Avance ferme à terme fixe s/2.000.000	-51 520.00	2.67	-38 640.00	2.28	-12 880.00	33.33
Tulière - BCGe - Avance ferme à terme fixe s/2.500.000	-65 525.00	3.40	-32 762.50	1.93	-32 762.50	100.00
Tulière - BCGe - Avance ferme à terme fixe s/2.500.00	-68 600.00	3.56	0.00	0.00	-68 600.00	0.00
Tulière - BCGe - Avance ferme à terme fixe s/2.000.000	-28 085.15	1.46	0.00	0.00	-28 085.15	0.00
	-690 962.25	**35.86**	**-550 892.30**	**32.45**	**-140 069.95**	**25.43**
Résultat d'exploitation	623 818.26	-32.38	684 808.66	-40.34	-60 990.40	-8.91
Frais d'administration						
Salaires	-53 161.60	2.76	-31 015.80	1.83	-22 145.80	71.40
Charges sociales	-3 116.40	0.16	-6 530.55	0.38	3 414.15	-52.28
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-26 175.70	1.36	-17 506.00	1.03	-8 669.70	49.52
Frais de secrétariat	-1 275.45	0.07	-1 058.25	0.06	-217.20	20.52
Comptabilité et divers	-5 746.50	0.30	-5 876.50	0.35	130.00	-2.21
Intérêts et frais bancaires	547.35	-0.03	1 160.25	-0.07	-612.90	-52.82
Publicité	0.00	0.00	-1 035.30	0.06	1 035.30	-100.00
Honoraires	0.00	0.00	-1 350.00	0.08	1 350.00	-100.00
	-88 928.30	**4.62**	**-63 212.15**	**3.72**	**-25 716.15**	**40.68**
Résultat exploitation immeubles	**534 889.96**		**621 596.51**		**-86 706.55**	**-13.95**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-320 000.00	16.61	-360 000.00	21.21	40 000.00	-11.11
Attribution provision p/réal. du projet - La Tuilière	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-120 000.00	6.23	-120 000.00	7.07	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	-1 000 000.00	51.90	0.00	0.00	-1 000 000.00	0.00
Dissolution de provision	1 550 000.00	-80.44	1 550 000.00	-91.31	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	0.00	0.00	9 084.25	-0.54	-9 084.25	-100.00
Résultat avant impôts	**644 889.96**		**1 700 680.76**		**-1 055 790.80**	**-62.08**
Impôts	-52 115.00	2.70	-56 239.00	3.31	4 124.00	-7.33
Résultat après impôts	**592 774.96**	**-30.76**	**1 644 441.76**	**-96.88**	**-1 051 666.80**	**-63.95**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2012

Route de Lausanne

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	810 318.05	100.63	805 356.30	98.80	4 961.75	0.62
Loyers à recevoir	6 977.00	0.87	12 149.95	1.49	-5 172.95	-42.58
Loyers reçu d'avance	-12 066.50	-1.50	-2 365.00	-0.29	-9 701.50	410.21
	805 228.55		**815 141.25**		**-9 912.70**	**-1.22**
Produits exceptionnel	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Total des produits	**805 228.55**	**100.00**	**815 141.25**	**100.00**	**-9 912.70**	**-1.22**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-40 487.80	5.03	-41 226.50	5.06	738.70	-1.79
Eau-électricité	-34 650.60	4.30	-38 452.80	4.72	3 802.20	-9.89
Assurances	-13 940.00	1.73	-12 433.45	1.53	-1 506.55	12.12
Honoraires d'audit energie	-8 424.00	1.05	0.00	0.00	-8 424.00	0.00
Honoraires de gérance	-30 995.35	3.85	-30 816.45	3.78	-178.90	0.58
Contrats d'entretien	-22 413.60	2.78	-27 974.30	3.43	5 560.70	-19.88
Réparations courantes	-187 734.70	23.31	-82 155.40	10.08	-105 579.30	128.51
Rénovations diverses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers	-3 478.40	0.43	-3 092.60	0.38	-385.80	12.47
	-342 124.45	**41.44**	**-236 151.50**	**28.97**	**-105 972.95**	**44.87**
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	5.66	-45 600.00	5.59	0.00	0.00
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-28 427.80	3.53	-30 681.20	3.76	2 253.40	-7.34
BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20 098.45	2.50	-20 561.65	2.52	463.20	-2.25
Intérêts prêt commune Bellevue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	-94 126.25	**11.69**	**-96 842.85**	**11.88**	**2 716.60**	**-2.81**
Résultat d'exploitation	368 977.85	-45.82	482 146.90	-59.15	-113 169.05	-23.47
Frais d'administration						
Salaires	-15 948.48	1.98	-9 304.74	1.14	-6 643.74	71.40
Charges sociales	-934.92	0.12	-1 959.17	0.24	1 024.25	-52.28
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-7 852.71	0.98	-5 251.80	0.64	-2 600.91	49.52
Frais de secrétariat	-382.64	0.05	-317.48	0.04	-65.16	20.52
Comptabilité et divers	-2 585.93	0.32	-2 644.43	0.32	58.50	-2.21
Intérêts et frais bancaires	164.21	-0.02	348.08	-0.04	-183.87	-52.82
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	-310.59	0.04	310.59	-100.00
Honoraires	0.00	0.00	-405.00	0.05	405.00	-100.00
	-27 540.47	**3.42**	**-19 845.12**	**2.43**	**-7 695.35**	**38.78**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-320 000.00	39.74	-360 000.00	44.16	40 000.00	-11.11
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	4.97	-40 000.00	4.91	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	0.00	0.00	3 674.58	-0.45	-3 674.58	-100.00
Résultat avant impôts	**-18 562.61**		**65 976.36**		**-84 538.97**	**-128.14**
Impôts	-21 080.52	2.62	-22 748.68	2.79	1 668.16	-7.33
Résultat après impôts	**-39 643.13**	**4.92**	**43 227.68**	**-5.30**	**-82 870.82**	**-191.71**
Remboursement/amortissement Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-70 200.00		-70 200.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**-109 843.13**		**-26 972.32**		**-82 870.82**	**307.24**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2012

Chemin de la Roselière

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	574 811.00	98.94	578 407.00	99.59	-3 596.00	-0.62
Loyers à recevoir	8 321.00	1.43	3 763.00	0.65	4 558.00	121.13
Loyers reçu d'avance	-2 157.00	-0.37	-1 360.00	-0.23	-797.00	58.60
	580 975.00		**580 810.00**		**165.00**	**0.03**
Total des produits	**580 975.00**	**100.00**	**580 810.00**	**100.00**	**165.00**	**0.03**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-34 591.10	5.95	-36 149.55	6.22	1 558.45	-4.31
Eau-électricité	-23 863.35	4.11	-23 739.80	4.09	-123.55	0.52
Assurances	-10 911.35	1.88	-10 111.45	1.74	-799.90	7.91
Honoraires d'avocats	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires de gérance	-21 818.70	3.76	-21 906.90	3.77	88.20	-0.40
Contrats d'entretien	-24 009.00	4.13	-21 303.30	3.67	-2 705.70	12.70
Réparations courantes	-32 895.89	5.66	-22 623.30	3.90	-10 272.59	45.41
Divers	-2 854.50	0.49	-2 609.10	0.45	-245.40	9.41
	-150 943.89	**25.98**	**-138 443.40**	**23.84**	**-12 500.49**	**9.03**
Charges financières						
UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-210 318.05	36.20	-212 074.80	36.51	1 756.75	-0.83
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	10.29	-59 800.00	10.30	0.00	0.00
	-270 118.05	**46.49**	**-271 874.80**	**46.81**	**1 756.75**	**-0.65**
Résultat d'exploitation	159 913.06	-27.52	170 491.80	-29.35	-10 578.74	-6.20
Frais d'administration						
Salaires	-10 632.32	1.83	-6 203.16	1.07	-4 429.16	71.40
Charges sociales	-623.28	0.11	-1 306.11	0.22	-604.58	86.18
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5 235.14	0.90	-3 501.20	0.60	-1 733.94	49.52
Frais de secrétariat	-255.09	0.04	-211.65	0.04	-43.44	20.52
Comptabilité et divers	-2 011.28	0.35	-2 056.78	0.35	45.50	-2.21
Intérêts et frais bancaires	109.47	-0.02	232.05	-0.04	-122.58	-52.82
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	-207.06	0.04	207.06	-100.00
Honoraires	0.00	0.00	-270.00	0.05	270.00	-100.00
	-18 647.64	**3.21**	**-13 523.91**	**2.33**	**-6 411.14**	**47.41**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	6.88	-40 000.00	6.89	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	0.00	0.00	3 479.27	-0.60	-3 479.27	-100.00
Résultat avant impôts	**101 265.43**		**120 447.16**		**-19 181.74**	**-15.93**
Impôts	-19 960.05	3.44	-21 539.54	3.71	1 579.49	-7.33
Résultat après impôts	**81 305.38**	**-13.99**	**98 907.63**	**-17.03**	**-17 602.25**	**-17.80**
Remboursement/amortissement Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-65 145.00		-86 860.00		21 715.00	-25.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**16 160.38**		**12 047.63**		**4 112.75**	**34.14**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2012

Chemin de la Menuiserie

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	273 795.63	91.88	260 750.27	86.48	13 045.36	5.00
Encaissements parking	18 646.48	6.26	34 203.26	11.34	-15 556.78	-45.48
Loyers à recevoir	7 443.39	2.50	7 113.37	2.36	330.02	4.64
Loyers reçu d'avance	-1 902.00	-0.64	-561.00	-0.19	-1 341.00	239.04
	297 983.50		**301 505.90**		**-3 522.40**	**-1.17**
Total des produits	**297 983.50**	**100.00**	**301 505.90**	**100.00**	**-3 522.40**	**-1.17**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-11 623.35	3.90	-10 925.29	3.62	-698.06	6.39
Eau-électricité	-9 118.70	3.06	-9 284.85	3.08	166.15	-1.79
Assurances	-2 354.20	0.79	-2 253.10	0.75	-101.10	4.49
Honoraires de gérance	-11 269.10	3.78	-11 215.60	3.72	-53.50	0.48
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	9.16	-27 300.00	9.05	0.00	0.00
Contrats d'entretien	-5 813.10	1.95	-9 460.35	3.14	3 647.25	-38.55
Réparations courantes	-13 590.70	4.56	-7 137.10	2.37	-6 453.60	90.42
Divers	-3 741.15	1.26	-3 764.55	1.25	23.40	-0.62
	-84 810.30	**28.46**	**-81 340.84**	**26.98**	**-3 469.46**	**4.27**
Charges financières						
BCGe - Intétêts 1ère hypothèque	-110 487.80	37.08	-110 772.15	36.74	284.35	-0.26
Résultat d'exploitation	102 685.40	-34.46	109 392.91	-36.28	-6 707.51	-6.13
Frais d'administration						
Salaires	-5 316.16	1.78	-3 101.58	1.03	-2 214.58	71.40
Charges sociales	-311.64	0.10	-653.06	0.22	341.42	-52.28
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-2 617.57	0.88	-1 750.60	0.58	-866.97	49.52
Frais de secrétariat	-127.55	0.04	-105.83	0.04	-21.72	20.52
Comptabilité et divers	-861.98	0.29	-881.48	0.29	19.50	-2.21
Intérêts et frais bancaires	54.74	-0.02	116.03	-0.04	-61.29	-52.82
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	-103.53	0.03	103.53	-100.00
Honoraires	0.00	0.00	-135.00	0.04	135.00	-100.00
	-9 180.16	**3.08**	**-6 615.04**	**2.19**	**-583.99**	**8.83**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	13.42	-40 000.00	13.27	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	0.00	0.00	1 535.24	-0.51	-1 535.24	-100.00
Résultat avant impôts	**53 505.25**		**64 313.11**		**-10 807.86**	**-16.81**
Impôts	-8 807.44	2.96	-9 504.39	3.15	696.96	-7.33
Résultat après impôts	**44 697.81**	**-15.00**	**54 808.72**	**-18.18**	**-10 110.91**	**-18.45**
Remboursement/amortissement Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-34 000.00		-34 000.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**10 697.81**		**20 808.72**		**-10 110.91**	**-48.59**

Compte d'exploitation au 31 décembre 2012

La Tuilière

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	239 647.20	98.76	0.00		239 647.20	0.00
Loyers à recevoir	3 248.30	1.34	0.00		3 248.30	0.00
Loyers reçu d'avance	-240.00	-0.10	0.00		-240.00	0.00
	242 655.50		**0.00**		**242 655.50**	**0.00**
Total des produits	**242 655.50**	**100.00**	**0.00**		**242 655.50**	**0.00**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-10 352.20	4.27	1.00		-10 353.20	-1035320
Eau-électricité	-1 980.20	0.82	76.10		-2 056.30	-2702.10
Assurances	-2 489.15	1.03	150.45		-2 639.60	-1754.47
Honoraires de gérance	-9 058.65	3.73	0.00		-9 058.65	0.00
Contrats d'entretien	-3 057.10	1.26	0.00		-3 057.10	0.00
Réparations courantes	-1 728.45	0.71	0.00		-1 728.45	0.00
Divers	-5 517.65	2.27	-6 048.00		530.35	-8.77
	-34 183.40	**14.09**	**-5 820.45**		**-28 362.95**	**487.30**
Charges financières						
Intérêts prêt commune Bellevue	-2 500.00	1.03	0.00		-2 500.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 2,576%	-51 520.00	21.23	-38 640.00		-12 880.00	33.33
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 2,62%	-65 525.00	27.00	-32 762.50		-32 762.50	100.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 2,744%	-68 600.00	28.27	0.00		-68 600.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 2,793%	-28 085.15	11.57	0.00		-28 085.15	0.00
Résultat d'exploitation	-7 758.05	3.20	-77 222.95		69 464.90	-89.95
Frais d'administration						
Salaires	-21 264.64	8.76	-12 406.32		-8 858.32	71.40
Charges sociales	-1 246.56	0.51	-2 612.22		1 365.66	-52.28
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-10 470.28	4.31	-7 002.40		-3 467.88	49.52
Frais de secrétariat	-510.18	0.21	-423.30		-86.88	20.52
Comptabilité et divers	-287.33	0.12	-293.83		6.50	-2.21
Intérêts et frais bancaires	218.94	-0.09	464.10		-245.16	-52.82
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	-414.12		414.12	-100.00
Honoraires	0.00	0.00	-540.00		540.00	-100.00
	-33 560.05	**13.83**	**-23 228.09**		**-10 331.96**	**44.48**
Attribution p/réalisation du projet - La Tuilière	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	0.00	0.00	395.16		-395.16	-100.00
Attribution projet de constructions futures	-1 000 000.00	412.11	0.00		-1 000 000.00	0.00
Dissolution provision travaux	1 550 000.00	-638.77	1 550 000.00		0.00	0.00
Résultat avant impôts	**508 681.91**	**-212.83**	**1 449 944.13**		**-941 262.22**	**-64.92**
Impôts	-2 267.00	0.93	-2 446.40		179.39	-7.33
Résultat après impôts	**506 414.90**	**-211.89**	**1 447 497.73**		**-941 082.83**	**-65.01**

Charges d'exploitations immeubles au 31 décembre 2012

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2011	%	Ecart	%
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-97 054.45	15.86	-88 300.34	19.12	-8 754.11	-9.91
Eau-électricité	-69 612.85	11.37	-71 401.35	15.46	1 788.50	2.50
Assurances	-29 694.70	4.85	-24 647.55	5.34	-5 047.15	-20.48
Honoraires d'avocats	-8 424.00	1.38	0.00	0.00	-8 424.00	0.00
Honoraires de gérance	-73 141.80	11.95	-63 938.95	13.85	-9 202.85	-14.39
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	4.46	-27 300.00	5.91	0.00	0.00
Contrats d'entretien	-55 292.80	9.03	-58 737.95	12.72	3 445.15	5.87
Réparations courantes	-235 949.74	38.55	-111 915.80	24.24	-124 033.94	-110.83
Rénovation diverses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers	-15 591.70	2.55	-15 514.25	3.36	-77.45	-0.50
Total des charges	**-612 062.04**	**100.00**	**-461 756.19**	**100.00**	**-150 305.85**	**-32.55**

cf | Compagnie fiduciaire de **révision** sa

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements », Bellevue

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 25 mars 2013 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

CHAMBRE FIDUCIAIRE
MEMBRE

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative
et des finances:
Mme Claire Albanese
Direction technique:
M. Daniele Todeschini

Secrétariat
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte, doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat
Mme Cynthia Giau
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs
1 chemin du Planet
1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments
communaux & écoles
10 chemin de la Menuiserie
1293 Bellevue

Local de vote
43 chemin de la Menuiserie
Ancienne école enfantine

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officier de l'Etat civil:
Christine Panier Gay
Guichet ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'établissement primaire
Bellevue-Genthod:
M. Salvatore Chudzinski

Secrétariat
T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements
Case postale 33
1293 Bellevue
F 022 774 02 03
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, appeler
immédiatement le 118
Pour tout renseignement utile à propos
de la compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue:
Commandant Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107
1290 Versoix
Chef ORPC: M. Stéphane Granger
T 022 775 66 56, de 9h à 11h15,
sauf mercredi

Abri communal

31 route de Valavran
T 022 774 32 68
(pendant un cours, une séance)

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
Président: M. Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Médecins de garde

Dr. Anne Ehle-Roussy: T 022 774 25 74
SOS Médecins: T 022 748 49 50
Centre anti-poison: T 044 251 51 51
Hôpital cantonal: T 022 372 33 11
Hôpital des enfants: T 022 382 45 55
Ophtalmologie (jour): T 022 382 64 35
Ophtalmologie (nuit): T 022 382 84 16

Cliniques dentaires

Rive gauche: T 022 346 64 44
Rive droite: T 022 733 98 00

Police

Poste de police de Versoix: T 022 427 63 10
Police de la Navigation: T 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

Mairie de Bellevue
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception
Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
Les mercredis de 9h à 13h
Les jeudis de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Graphisme Z+Z, Gilles Bondallaz, zplusz.ch
Photographie Philippe Schiller